U d'/of OTTAWA
39003001929529

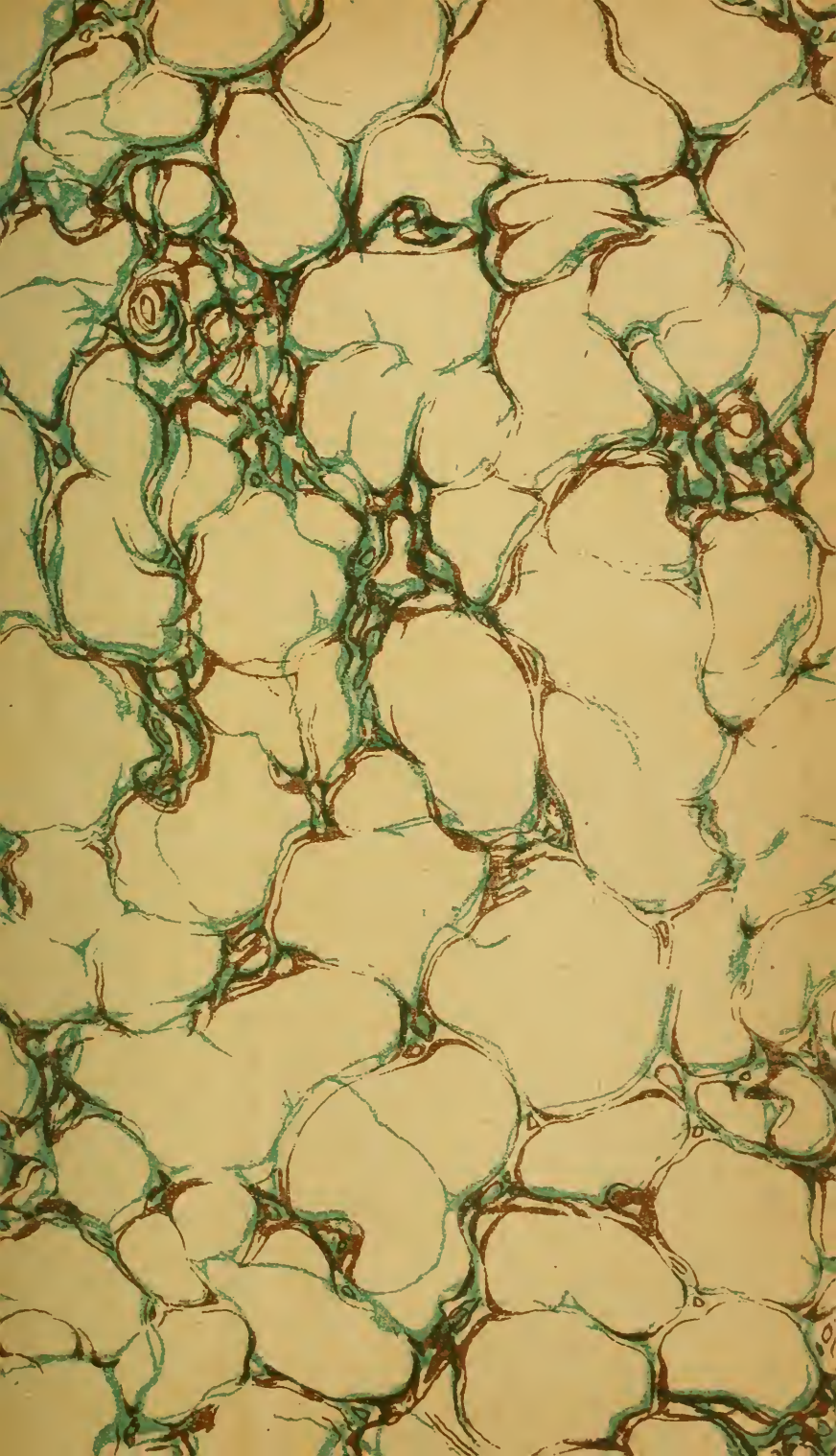

UNIVERSITAS
O. M. I.
OTTAWIENSIS

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lecardinalderetz00norm

COLLECTION DES CLASSIQUES POPULAIRES

---

LES MÉMORIALISTES

---

# LE CARDINAL DE RETZ

# COLLECTION DES CLASSIQUES POPULAIRES

Publiée sous la direction de M. Emile FAGUET

*Prix de chaque volume, broché.* . . . . . 1 50
— — *cart. souple., tr. rouges.* . 2 50

**Chaque volume contient de nombreuses illustrations.**

CHATEAUBRIAND, par A. BARDOUX, membre de l'Institut, 1 vol.

LAMARTINE, par EDOUARD ROD, 1 vol.

VICTOR HUGO, par ERNEST DUPUY, inspecteur général de l'Enseignement secondaire, 1 vol.

BÉRANGER, par CH. CAUSERET, agrégé de l'Université, docteur ès Lettres, inspecteur d'Académie.

AUGUSTIN THIERRY, par F. VALENTIN, agrégé de l'Université, professeur au Lycée Buffon.

MICHELET, par F. CORRÉARD, professeur agrégé d'histoire au lycée Charlemagne, 1 vol.

THIERS, par EDGAR ZEVORT, recteur de l'Académie de Caen, 1 vol.

GUIZOT, par J. DE CROZALS, professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble, 1 vol.

EMILE AUGIER, par H. PARIGOT, professeur de rhétorique au lycée Janson-de Sailly, 1 vol.

MONTESQUIEU, par EDGAR ZEVORT, recteur de l'Académie de Caen, 1 vol.

LESAGE, par LÉO CLARETIE, agrégé des Lettres, docteur ès Lettres.

VOLTAIRE, par EMILE FAGUET, professeur à la Sorbonne.

ANDRÉ CHÉNIER, par PAUL MORILLOT.

BUFFON, par H. LEBASTEUR, professeur agrégé des Lettres au Lycée de Lyon, 1 vol.

J.-J. ROUSSEAU, par L. DUCROS, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, 1 vol.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, par DE LESCURE, 1 vol.

FLORIAN, par LÉO CLARETIE, professeur agrégé des Lettres, docteur ès Lettres, 1 vol.

CORNEILLE, par EMILE FAGUET.

LA FONTAINE, par LE MÊME, 1 vol.

MOLIÈRE, par H. DURAND, inspecteur général honoraire de l'Université, 1 vol.

BOILEAU, par P. MORILLOT, professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble, 1 vol.

RACINE, par PAUL MONCEAUX, professeur de rhétorique, docteur ès Lettres, 1 vol

Mme DE SÉVIGNÉ, par R. VALLERY RADOT, lauréat de l'Académie française, 1 vol.

BOSSUET, par G. LANSON, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, docteur ès Lettres, 1 vol.

FÉNELON, par G. BIZOS, recteur de l'Académie de Dijon, 1 vol.

LA BRUYÈRE, par MAURICE PELLISSON, 1 vol.

SAINT-SIMON, par J. DE CROZALS, professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble, 1 vol.

RONSARD, par G. BIZOS, 1 vol.

MONLUC, par CH. NORMAND, docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire au lycée Condorcet, 1 vol.

RABELAIS, par EMILE GEBHART, professeur à la Sorbonne.

MONTAIGNE, par MAXIME LANDSSE, docteur ès Lettres, professeur agrégé au Lycée Charlemagne.

LES CHRONIQUEURS, par A. DEBIDOUR, inspecteur général de l'Enseignement secondaire.
PREMIÈRE SÉRIE : *Villehardouin ; — Joinville*, 1 vol.
DEUXIÈME SÉRIE : *Froissart ; — Commines*, 1 vol.

LA POÉSIE LYRIQUE EN FRANCE AU MOYEN AGE, par L. CLÉDAT, doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, 1 vol.

SHAKESPEARE, par JAMES DARMESTETER, professeur au College de France, 1 vol.

DANTE, par EDOUARD ROD. 1 vol.

LE TASSE, par EMILE MELLIER, inspecteur d'Académie, 1 vol.

GŒTHE, par FIRMERY, professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Lyon, 1 vol.

CERVANTÈS, par LUCIEN BIART, 1 vol.

HOMÈRE, par A. COUAT, recteur de l'Académie de Bordeaux, 1 vol.

VIRGILE, par A. COLLIGNON, professeur de rhétorique et maître de conférences à la Faculté des Lettres de Nancy, 1 vol.

PLUTARQUE, par J. DE CROZALS, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Grenoble, 1 vol.

DÉMOSTHÈNE, par H. OUVRÉ, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, 1 vol.

CICÉRON, par M. PELLISSON, agrégé des Lettres, inspecteur d'Académie, docteur ès lettres, 1 vol.

HÉRODOTE, par F. CORRÉARD, professeur agrégé d'histoire au lycée Charlemagne, 1 vol.

**Tous les volumes parus ont été honorés d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique.**

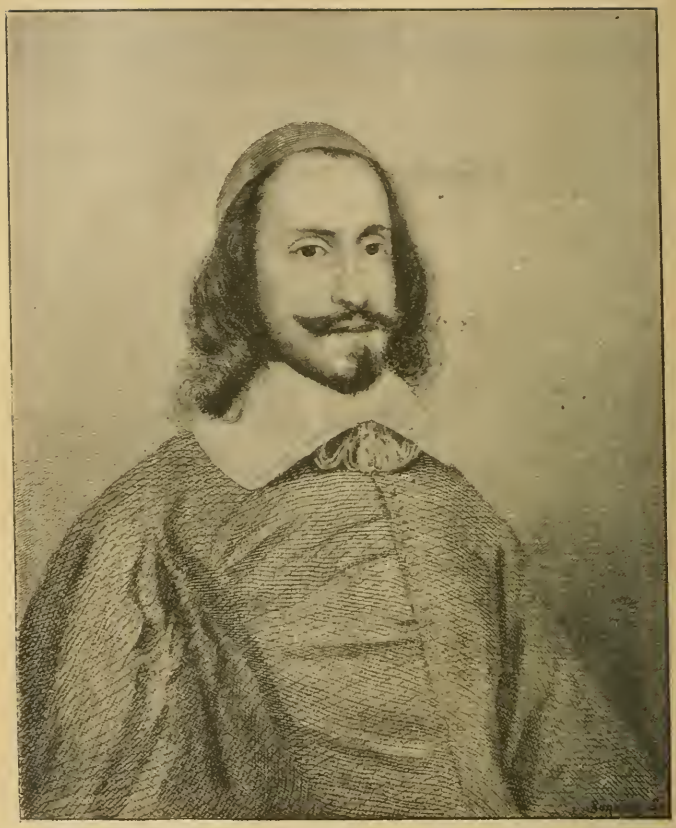

LE CARDINAL DE RETZ

*(Reproduction du Musée de Versailles)*

COLLECTION DES CLASSIQUES POPULAIRES

LES MÉMORIALISTES

# LE CARDINAL DE RETZ

PAR

CH. NORMAND

PROFESSEUR AGRÉGÉ D'HISTOIRE AU LYCÉE CONDORCET
DOCTEUR ÈS LETTRES

Ce volume contient plusieurs reproductions du Musée de Versailles

PARIS

LECÈNE, OUDIN ET Cie, ÉDITEURS

15, RUE DE CLUNY, 15

1895

UNIVERSITAS

DC
130
.R45N67
1895

# LE CARDINAL DE RETZ

## CHAPITRE PREMIER

### LES PREMIÈRES ANNÉES

François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, son portrait. — Ce qu'il doit à son temps. — Ses qualités et ses défauts. — Origine italienne de sa famille. — Faveur des Gondi au XVIe siècle et au commencement du XVIIe siècle. Enfance de François-Paul de Gondi. Il entre au collège de Clermont. Ses duels, ses aventures. Hostilité du cardinal de Richelieu. — Le Paris révolutionnaire et le Paris religieux. Habileté de Gondi. Il est nommé, sous la régence d'Anne d'Autriche, coadjuteur de l'archevêque de Paris. (1643).

François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, était un petit homme, noir et chafouin, dont la mine ne répondait guère à l'esprit. Il était myope, maladroit de ses mains et sujet à des distractions aussi amusantes pour les autres qu'incommodes pour lui-même. Dans la disgrâce de son visage et de sa taille, ses yeux seuls parlaient pour lui et laissaient entendre qu'une âme fière et ardente vivait dans ce corps disgracié. Il était né en effet violent, inquiet, galant et plus encore ambitieux. Sans avoir porté l'épée — ce qu'il regretta toute sa vie — il a bien tenu sa place parmi cette foule d'aventuriers de qualité qui

battaient à cette époque le pavé du Roi. On a pu dire de Bonaparte avec une apparence de raison qu'il fut un condottiere du XVI^e siècle égaré au milieu du nôtre. On ne fera pas le même reproche à Gondi : il appartient vraiment à son temps. Il en est l'une des figures les plus expressives et les plus vivantes. Imagine-t-on la Fronde sans Gondi ? Elle y aurait perdu la meilleure part de ce qui fait son charme, son tapage et sa fantaisie. Comme ses amis ou ses adversaires, plus qu'eux peut-être encore, Gondi eut le tempérament bilieux, l'humeur batailleuse, un besoin jamais satisfait de mouvement, de bruit et d'intrigues. Il fut hardi, provocant, agressif, avide de coups et d'aventures, plus turbulent que vraiment actif, plus épris de parades et d'applaudissements populaires que de gloire solide et sérieuse, plus vaniteux qu'orgueilleux. Mais il répondit encore mieux à l'esprit de son siècle qui se plaisait à ces contrastes en aimant les petits moyens, en recourant aux luttes sourdes, aux négociations savamment filées, aux complots machinés mystérieusement entre deux conversations dans les ruelles, et qui éclatent tout à coup au Pont-Neuf ou ailleurs sous les pas des maîtres du jour. Ce sont là des traits qui conviennent à Gondi, mais qu'on retrouverait sans peine, plus ou moins épars, chez quelques-uns de ses contemporains. En voici d'autres qui lui sont plus personnels et qui avec les premiers compléteront son portrait : une ambition sans scrupules,

servie par un esprit souple et pénétrant, une rare faculté d'observation qui, à travers les cas particuliers, perçait jusqu'au fond de la nature humaine : une incomparable dextérité à user des hommes et des circonstances, enfin une intelligence politique de premier ordre qui, pour n'avoir pu donner toute sa mesure, n'en était pas moins capable de vues sérieuses et de desseins à longue échéance. Audace dans la pensée, promptitude dans la décision, finesse mêlée d'énergie, fougue qui n'excluait ni la clairvoyance ni la prudence, qu'a-t-il manqué à Gondi pour être un grand homme d'Etat, sinon de s'être assigné un but qui fût plus digne de ses efforts que sa propre glorification, et puisqu'il méprisait les hommes, les connaissant si bien, de ne s'être pas tant estimé soi-même? La vanité a été le point faible de ce caractère : elle a obscurci son jugement, elle a affaibli sa lucidité, elle lui a caché la force de ses adversaires, elle lui a exagéré la sienne, et, pour tout dire, c'est elle qui a été la principale ouvrière de sa ruine et qui l'a conduite du chœur de Notre-Dame à une cellule du bois de Vincennes. C'est elle encore qui, au déclin de sa vie, lui a inspiré ses *Mémoires* et en a fait, malgré tout leur agrément, une œuvre de mensonge et de rancune.

La famille des Gondi était d'origine italienne. Elle se rattachait à une maison très honorée et assez ancienne de Florence. Les Gondi de France se séparèrent de la branche mère au commencement du XVI^e siècle :

leur chef, Antoine de Gondi, par une inspiration singulièrement heureuse, passa les monts et vint exercer la haute banque dans la ville de Lyon. C'est là qu'il se maria, et que Catherine de Médicis le prit à son service avec sa femme Marie-Catherine de Pierre-Vive, qui fut plus tard chargée de la nourriture des Enfants de France. La fonction était délicate, mais elle ouvrait la porte à toutes les faveurs, et Catherine de Pierre-Vive n'oublia pas les siens. Ces Italiens, subtils, adroits et sans préjugés — le cardinal de Retz avait de qui tenir — firent rapidement leur fortune. Le fils d'Antoine, Albert, devint comte de Retz, maréchal de France, duc et, par surcroît, seigneur de cent mille livres de rente.

De si rares bienfaits étaient mal justifiés par des services qui n'avaient rien d'éclatant. J'en excepte la Saint-Barthélemy où le zèle d'Albert de Gondi fit merveille. On cria bien un peu à la cour ; mais les Gondi avaient le vent en poupe : ils en profitèrent. Les maisons les plus fières ne dédaignèrent pas leur alliance : l'Eglise leur fut aussi hospitalière que l'armée et la marine. L'évêché de Paris (archevêché en 1622) tomba entre leurs mains ; deux Gondi avant le nôtre devinrent cardinaux. Tant d'heur et tant de gloire expliquent bien des prétentions chez celui dont nous écrivons l'histoire. Ses allures de tribun du peuple ne doivent pas faire illusion : il pensa et il vécut toujours en grand seigneur. La place qu'il réclamait au pouvoir lui semblait naturellement due.

Mazarin lui fit toujours l'effet d'un valet qui a pris la place de son maître, et son ambition se réclamait autant et plus encore peut-être de ses ancêtres que de lui-même. Il faut, pour le comprendre, le considérer avant tout à ce point de vue, qui était aussi celui de son époque. Sur cette question du sang, sa vanité fut toujours intraitable. Cet homme qui avait tant d'esprit perdait la tête quand il s'agissait de ses ancêtres. Vers la fin de sa vie, dans sa retraite, et quand il avait tant de raisons de penser à des choses plus sérieuses, il s'occupait sans cesse de sa généalogie. Il la rectifiait, il l'augmentait, il se piquait d'y trouver jusqu'à cinq cents quartiers et plus, sans aucune mésalliance. Il essayait sans succès de le faire croire aux autres. Sa plus belle découverte en ce genre fut celle d'un certain Braïus Philippi, fait chevalier (?) par Charlemagne en 786 : la date était aussi sûre que l'existence du personnage ; mais Gondi, qui ne respectait rien et ne croyait pas à grand'chose, adorait pieusement dans ce paladin hypothétique la tige première de sa famille.

François-Paul de Gondi naquit au mois de septembre 1613 — son acte de baptême est du 20 — au château de Montmirail en Brie. Il était fils de très haut et très puissant seigneur messire Philippe-Emmanuel de Gondi, lieutenant pour le Roi ès mers du Levant et Ponant, général des galères de France, et de très honorée dame madame Françoise-Marguerite de Silly. Ses premières années se passèrent

dans un milieu de douceur et de piété grave qui n'eut aucune influence sur son humeur turbulente. Vincent de Paul lui donna ses premières leçons : M. et Mme de Gondi, qui étaient dévots, prêchèrent d'exemple : rien ne semble avoir eu de prise sur ce gamin terrible dont les défauts éclataient déjà avec violence à tous les yeux. Après la mort de Mme de Gondi (23 juin 1625), Vincent de Paul renonça à sa tâche ; M. de Gondi, abreuvé de dégoûts par Richelieu, se retira d'un monde qui se retirait de lui et entra à l'Oratoire. L'enfant fut alors mis au collège de Clermont, chez les Jésuites. Sa vanité, la haute idée qu'il avait de sa naissance et de lui-même, son caractère à la fois impérieux et impatient de toute règle, s'accommodèrent mal de la vie de collège. La souplesse insinuante de ses nouveaux maîtres qui avaient bien des raisons pour ménager un aussi brillant élève, eut encore moins facilement raison de lui que la bonté de son premier précepteur. Gondi oublia avec une facilité, qui était l'un des plus vilains défauts de son caractère, la solide instruction qu'il devait aux Jésuites ; mais il leur garda toujours rancune des égards insuffisants qu'ils lui avaient témoignés. Peut-être en voulait-il encore davantage à ces hommes fins et sagaces, à ces observateurs clairvoyants de l'enfance, de l'avoir connu dans un âge qui ne lui permettait pas encore de se déguiser. Quoi qu'il en soit, ce temps de la vie fut plus agité pour lui que pour les autres. Etrangement inquiet,

bilieux, toujours prêt à l'attaque et à la riposte, il eut plus d'une querelle avec ceux de ses camarades qui n'étaient pas disposés à souffrir son humeur altière. Peut-être aussi l'*Abbé*, comme on l'appelait à Clermont, s'en prenait-il à son entourage des déceptions que lui avait déjà apportées l'existence. Il avait deux frères, tous deux ses aînés : l'un, destiné à devenir le chef de la famille, Pierre de Gondi, d'abord général des galères, puis duc de Retz ; l'autre, Henri marquis des îles d'Hyères, qui devait être d'Eglise. Henri avait de l'ambition et disait qu'il voulait être cardinal, afin d'avoir le pas sur son frère aîné ; mais il périt misérablement à la chasse d'un accident de cheval. Du coup, la vie de François-Paul changea de direction. Il était d'épée ; il devint homme d'Eglise, pour obéir à la volonté de son père qui désirait que l'archevêché de Paris ne sortît pas de la famille. C'est ainsi que Richelieu, pour des raisons analogues, était entré dans les Ordres ; et le fait était si ordinaire à l'époque qu'il mériterait à peine d'être signalé sans le contraste piquant qui existait cette fois entre le caractère du néophyte et la vocation à laquelle l'appelaient les intérêts de sa maison. Chanoine de Notre-Dame, malgré lui, dès 1627, le jeune écolier — il avait à peine quinze ans — prit à cœur de montrer que la soutane ne le gênait guère : il eut des aventures dignes des *plumets* les plus fendants du temps, courtisa les belles, se battit en duel derrière les Minimes du bois de Vincennes

et au delà du faubourg Saint-Marcel avec des adversaires plus âgés que lui. Tout Paris retentit du bruit de ses frasques — il avait bien compté là-dessus, — et l'écho en arriva jusqu'aux oreilles de son père. Le bonhomme, si dévot qu'il fût réellement, n'en parut pas autrement ému, et rien ne put le détourner du dessein qu'il avait entrepris de consacrer son fils à la défense des droits de l'Eglise et de la maison de Gondi. Retz en donne finement la raison dans ses *Mémoires*.

« Je ne crois pas, dit-il, qu'il y eût au monde un meilleur cœur que celui de mon père et je puis dire que sa trempe était celle de la vertu. Cependant et ces duels et ces galanteries ne l'empêchèrent pas de faire tous ses efforts pour attacher à l'Eglise l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers; la prédilection pour son aîné et la vue de l'archevêché de Paris qui était dans sa maison produisirent cet effet. Il ne le crut pas et ne le sentit pas lui-même. Je jurerais même qu'il eût lui-même juré, dans le plus intérieur de son cœur, qu'il n'avait en cela d'autre mouvement que celui qui lui était inspiré par l'appréhension des périls auxquels la profession contraire exposerait mon âme : tant il est vrai qu'il n'y a rien qui soit si sujet à l'illusion que la piété. Toutes sortes d'erreurs se glissent et se cachent sous son voile : elle consacre toutes sortes d'imaginations, et la meilleure intention ne suffit pas pour y faire éviter les travers (1). »

*L'âme peut-être la moins ecclésiastique...* J'aimerais mieux qu'il eût dit la moins religieuse. L'ex-

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. I, *Mémoires*, 1re partie, p. 89-91.

pression a trahi là sa pensée. Religieux, il ne l'était en aucune façon : son cynisme et son impiété ont fait de lui quelque chose de pis qu'un mauvais prêtre ; mais aussitôt qu'il eut accepté carrément la situation qui lui était imposée par les circonstances, il montra les qualités qu'on demandait en ce temps-là à un membre de la haute Église. Il avait pour lui la naissance ; il y ajouta de l'activité, de l'entrain, un zèle, un peu bruyant, qui convenait à ceux dont il recherchait la faveur ; les faubourgs le trouvèrent à leur goût, il ne déplut pas davantage à son clergé où il sut se créer des amitiés fanatiques. Les fonctions de coadjuteur de l'archevêque de Paris, qui ne seraient aujourd'hui qu'un ministère sacré, furent pour lui un poste de combat où il défendit avec énergie les droits de l'Eglise qui étaient aussi les siens. Ce serait trop de dire que sa tenue ait édifié ses paroissiens : on ne voit pas non plus qu'elle les ait grandement scandalisés, et sur ce point, sans le décharger en entier de tout reproche, il faut concéder beaucoup à l'esprit du siècle. Les souvenirs de la Ligue étaient encore tout chauds : Richelieu paraissait en cuirasse aux tranchées de la Rochelle ; Sourdis commandait ses flottes, et Lavalette ses armées. Mazarin, pour ne pas en citer d'autres, était un étrange cardinal. Si excentrique et si fantaisiste qu'il nous paraisse, Retz ne fut pas une exception et les bonnes femmes, qui se précipitaient à genoux sur le pavé pour lui demander sabénédiction, le pre-

naient fort au sérieux. Faisons comme elles, en nous figurant bien qu'il n'a pas toujours joué un rôle et qu'à force d'entrer dans la soutane du prêtre il avait fini par en prendre l'esprit.

Sur ce point délicat, Gondi lui-même, à la distance où il écrit ses *Mémoires*, se fait illusion ou exagère par vanité son hypocrisie et ses dérèglements. Il n'était pas, à vingt ans, aussi noir qu'il le dit ; et dans ses aventures galantes qu'il nous raconte avec la complaisance d'un vieillard qui n'est pas entièrement corrigé, il entrait moins de calcul que de passion juvénile et d'emportement sensuel. On en jugeait ainsi dans son entourage, où personne ne semble avoir pris au tragique les fantaisies du jeune abbé. Ses duels même passaient inaperçus, malgré le soin qu'il prenait, avec sa vantardise habituelle, d'en faire courir le bruit en tous lieux. Le jeune homme se résolut alors à suivre son destin et à courir la carrière ecclésiastique qui s'ouvrait si facile devant lui. Il y porta son intelligence rapide et lumineuse, son incomparable facilité, mais aussi ses mœurs plus que relâchées, son incurable amour-propre, ses prétentions qui dépassaient de cent coudées ses mérites. Il y introduisit aussi, ce qui était comme la marque particulière de sa nature, l'amour de la réclame, le goût de la violence et du tapage, la recherche d'une popularité de mauvais aloi. Pour tout dire, dans les débuts du futur coadjuteur, il y eut passablement de *puffisme* ; et, avec toutes ses qualités auxquelles per-

sonne ne rendait plus justice que lui-même, il s'y montra plus effronté qu'audacieux, plus bruyant qu'adroit, et plus fanfaron qu'habilement ambitieux. Il avait soutenu son premier acte public en 1631 au collège de Clermont pour le baccalauréat en théologie. Mais ce ne fut que sept ans après qu'il affronta les épreuves de la licence. Dans l'intervalle, il n'était pas resté inactif, et il avait prêché ses premiers sermons en public avec sa hardiesse accoutumée. On lui avait conseillé de commencer par de petits couvents où il se serait habitué peu à peu à l'usage de la parole. C'était le connaître bien mal : il fallait à ce tempérament de mousquetaire un théâtre plus digne de ses exploits, et il prit d'assaut les premières chaires de Paris, comme il eût fait une demi-lune ou un bastion. Il prêcha l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu aux petites Carmélites de la rue Chapon, en présence de la reine et de toute la cour. Le succès fut grand. Richelieu, auquel on vantait le jeune prédicateur, secoua la tête et dit : « Il ne faut pas juger des choses par l'événement, c'est un téméraire. » Le grand cardinal avait ses raisons pour ne pas aimer les Gondi, et les manières bruyantes du dernier venu, son débraillé, ses affectations d'indépendance ne pouvaient que lui être profondément antipathiques. Il lui trouvait le visage *patibulaire*. Retz, qui nous a rapporté quelques propos du cardinal à son endroit, a involontairement oublié celui-là. D'autres raisons augmentèrent encore la défiance de Richelieu. Il fit

au jeune abbé des avances qui furent mal reçues : il apprit en outre que Gondi, lié avec tous les conspirateurs du temps, avait composé un ouvrage imité librement de l'italien de Mascardi et intitulé : *La conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque*. Ce morceau historique ou plutôt ce pamphlet était une audacieuse apologie de l'entreprise de Fiesque et une attaque à peine dissimulée contre l'Eminence rouge qui écrasait la France sous le poids de sa tyrannie. Retz n'avait pu ou osé imprimer son ouvrage ; mais le manuscrit en courait sous le manteau, et Boisrobert qui savait tout, entendait tout et rapportait tout au cardinal dont il était l'espion familier, ne manqua pas de lui en remettre un exemplaire. « Voilà, dit Richelieu après l'avoir lu, un dangereux esprit. » Une pareille appréciation, tombée d'une bouche aussi autorisée, exalta jusqu'à l'outrecuidance la vanité de Gondi : cet écolier en soutane se crut de taille à braver le maître, se lia d'amitié avec le comte de Soissons, donna asile à l'un de ses serviteurs, un musicien flamand nommé Van Broc, que la police vint chercher jusque sous la paillasse de son lit, et fit si bien par toutes sortes de provocations et d'imprudences qu'à la fin sa famille s'inquiéta. A la suite d'une soutenance en Sorbonne pour le bonnet de docteur, où il avait refusé, très justement d'ailleurs, de céder la première place à l'abbé de la Mothe-Houdancourt, parent et protégé du cardinal, on trouva qu'il était à propos de l'éloigner quelque temps de

France, et bon gré mal gré le jeune téméraire partit pour l'Italie. Il y resta dix mois, dont trois entiers à Rome, et s'il faut en croire la plus mauvaise langue du monde, Tallemant des Réaux, qui l'accompagnait dans ce voyage, il eut assez d'empire sur lui-même pour ne donner aucune prise à la médisance. Le cas était assez rare pour que lui-même ait cru devoir le noter dans ses *Mémoires*, et son passage à Rome, par suite de cette singularité et de quelques autres circonstances accessoires, comme son affaire avec le prince de Schomberg, ne resta pas inaperçu.

« Je fis le tour de la Lombardie et je me rendis à Rome sur la fin de septembre. M. le maréchal d'Estrées y était ambassadeur. Il me fit des leçons sur la manière dont je devais vivre qui me persuadèrent ; et quoique je n'eusse aucun dessein d'être d'Eglise, je me résolus à tout hasard d'acquérir de la réputation dans une cour ecclésiastique où l'on me verrait avec la soutane.

« J'exécutai fort bien ma résolution. Je ne laissai pas la moindre ombre de débauche ou de galanterie : je fus modeste au dernier point dans mes habits, et cette modestie qui paraissait dans ma personne était relevée par une très grande dépense, par de belles livrées, par un équipage fort leste et par une suite de sept ou huit gentilshommes, dont il y en avait quatre chevaliers de Malte. Je disputai dans les écoles de Sapience qui ne sont pas, à beaucoup près, si savantes que celles de Sorbonne, et la fortune contribua encore à me relever.

« Le prince de Schomberg, ambassadeur d'obédience de l'Empire, m'envoya dire, un jour que je jouais au ballon dans les thermes de l'empereur Antonin, de lui quitter la place ; je lui fis répondre qu'il n'y avait rien que je n'eusse rendu à Son Excellence si elle me l'eût demandé

par civilité ; mais puisque c'était un ordre, j'étais obligé de lui dire que je n'en pouvais recevoir d'aucun ambassadeur que de celui du Roi mon maître. Comme il insista et qu'il m'eut fait dire pour la seconde fois par un de ses estafiers de sortir du jeu, je me mis sur la défensive, et les Allemands, plus par mépris, à mon sens, du peu de gens que j'avais avec moi que par autre considération, ne poussèrent pas l'affaire. Ce coup porté par un abbé tout modeste à un ambassadeur qui marchait toujours avec cent mousquetaires à cheval fit un très grand éclat à Rome, et si grand que Roze que vous voyez secrétaire du cabinet et qui était ce jour-là dans le jeu du ballon, dit que feu M. le cardinal Mazarin en eut dès ce jour l'imagination saisie et qu'il lui en a parlé depuis plusieurs fois (1).

Le récit est agréable ; peut-être même est-il vrai, bien que Tallemant n'en parle pas, et que Gondi ait une facilité déplorable pour inventer des histoires qui tournent à son honneur ; mais le saisissement prétendu du cardinal Mazarin est un peu gros pour notre crédulité. Le rusé Italien ne s'étonnait pas à si peu de frais. Quoi qu'il en soit, notre voyageur revint à Paris, où on s'était fort bien passé de lui, et il fit en sorte qu'on s'aperçût tout de suite de son retour. Jamais on n'avait vu un ecclésiastique de qualité plus agité et plus tapageur. Comme il le dit lui-même, il se signalait dans sa profession et de toutes les manières. Ses retraites à grand fracas étaient connues de la cour et de la ville : le temps que lui

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. I, *Mémoires*, 1re partie, p. 123. 126.

laissaient ses discrètes dévotions, il le partageait entre les études théologiques et les ruelles à la mode, et, malgré son goût particulier pour l'une au moins de ces deux occupations, il en trouvait encore de reste pour jouer au jeu — passablement dangereux à cette époque, mais si attrayant pour lui — du conspirateur. Il rêvait — noble entreprise — d'assassiner Richelieu ; mais, malgré les détails qu'il donne à ce sujet, on a toutes sortes de raisons de croire que ce ne fut jamais qu'un rêve. La part qu'il prit à la Conjuration du comte de Soissons est un peu plus vraisemblable, bien qu'aucun des Mémoires faits par les principaux conjurés, après la mort de Richelieu, n'ait daigné parler de lui. Gondi s'est naturellement donné le premier rang dans l'affaire. A Paris, il soutient et il réchauffe le zèle des partisans du comte. A Sedan, où il se rend en secret, il voit le comte en personne, la nuit, et lui tient un discours en trois points pour lui conseiller d'attendre la mort du cardinal. On le trouve partout ; son activité est dévorante, sans avoir d'ailleurs de résultat bien précis ; toutes les mines qu'il charge font long feu, et, en fin de compte, en 1641, quand Soissons, qui était le plus irrésolu des hommes, se décide enfin à un de ces brusques coups de tête par lesquels se manifeste la volonté des gens qui n'en ont pas, Retz n'apparaît nulle part, et personne ne songe à l'inquiéter.

S'il faut l'en croire cependant, c'est à l'occasion de ce complot, piteusement avorté, qu'il commença à se ménager des relations et des amitiés dans la popula-

tion parisienne. Sa fierté n'y répugnait pas, étant trop au-dessus des petites gens pour se sentir offensée de leur contact ; et sa vanité, son désir de paraître, son appétit sans mesure et sans délicatesse pour les applaudissements populaires y trouvaient amplement leur compte. Gondi appartient à cette race particulièrement haïssable d'aristocrates sans scrupules et sans conviction dont le bonhomme Peuple est toujours trop heureux de serrer la main et d'empocher les ironiques politesses ; mais il avait au moins ce mérite d'avoir la souplesse nécessaire pour jouer ce rôle où tant d'ambitieux de haute marque se sont essayés dans notre histoire. En peu de temps il sut où frapper et sur quels ressorts mettre le doigt, et dès 1641 il eut l'idée géniale, qui devait faire sa force plus tard, d'associer dans une commune action le *Paris révolutionnaire* et le *Paris religieux*. Avec l'un il fut familier, insinuant, actif, circulant et répandu ; il eut des amis qui furent, pendant la Fronde et même après, ses chauds partisans, dans le quartier des Halles, alors le grand foyer d'agitation populaire. Il les recruta surtout dans la milice bourgeoise — la garde nationale du temps — dont son œil perçant avait tout de suite reconnu la force et l'utilité. Avec l'autre, il fut doux, poli, humble, profondément dévot et profondément hypocrite. Il accompagnait — sans rire — sa pieuse tante, Madame de Maignelais, dans les visites quotidiennes qu'elle faisait aux taudis des faubourgs ; il montait avec

elle les marches des escaliers branlants des greniers, et il apprit à connaître ainsi cette partie curieuse de la population qui vivait de l'Eglise comme elle vit aujourd'hui des bureaux de bienfaisance, et qui n'en était pas pour cela moins turbulente et moins factieuse. Il vit aussi chez sa tante une autre catégorie de personnes, également intéressante pour ses futurs projets :

« Je voyais très souvent chez elle des gens bien vêtus, et connus même quelquefois, qui venaient à l'aumône secrète. La bonne femme ne manquait presque jamais de leur dire : « Priez bien Dieu pour mon neveu : c'est lui de qui il lui a plu de se servir pour cette bonne œuvre. » Jugez de l'état où cela me mettait parmi les gens qui sont sans comparaison plus considérables que tous les autres dans les émotions populaires. Les riches n'y viennent que par force ; les mendiants y nuisent plus qu'ils n'y servent, parce que la crainte du pillage les fait appréhender. Ceux qui y peuvent le plus sont les gens qui sont assez pressés dans leurs affaires pour désirer du changement dans les publiques, et dont la pauvreté ne passe toutefois pas jusqu'à la mendicité publique. Je me fis donc connaître à cette sorte de gens, trois ou quatre mois durant, avec une application toute particulière, et il n'y avait point d'enfant au coin de leur feu à qui je ne donnasse toujours, en mon particulier, quelque bagatelle : je connaissais Nanon et Babet. Le voile de M^me^ de Maignelais qui n'avait jamais fait d'autre vie, couvrait toute chose (1). »

En même temps que la tante, Gondi ne négligeait pas son oncle, l'archevêque de Paris, dont il con-

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. I, *Mémoires*, p. 166-167.

voitait décidément la succession. Le bonhomme, défiant, soupçonneux, et qui était de ceux qui n'aiment pas plus qu'il ne convient leurs héritiers, lui faisait assez grise mine. Mais Gondi voyait chez lui les chanoines et les curés du diocèse auxquels ce petit suppôt de Satan, aussi noir et aussi vicieux que son maître, ne déplaisait pas outre mesure.

« Je ne faisais pas le dévot, parce que je ne me pouvais assurer que je pusse durer à le contrefaire ; mais j'estimais beaucoup les dévots et, à leur égard, c'est un des grands points de la piété (1). »

Le bon Vincent de Paul, qui était l'indulgence même et qui avait un faible pour son ancien élève, se laissa prendre aussi à ses habiles mômeries, et il disait volontiers de lui : « Il n'a pas assez de piété, mais il n'est pas trop éloigné du royaume de Dieu. » Gondi faisait d'ailleurs un singulier honneur à la robe qu'il portait, par les ressources de son esprit, alerte, ingénieux et habile à se servir d'une érudition plus apparente que réelle. Il triomphait dans les controverses religieuses où son amour de la bataille, faute de mieux, se donnait carrière; et les conférences qu'il eut, en 1641, avec le célèbre ministre protestant Mestrezat eurent un grand retentissement. L'évêque de Lisieux, Philippe Cospeau, qui était un saint homme, se prit d'une grande affection pour lui et lui fit, trois fois la semaine, des leçons sur les Épîtres de

(1) Œuvres du cardinal de Retz, I, *Mémoires*, 1re partie, p. 179.

saint Paul. On voit d'ici la mine sournoise du petit Gondi, obligé de subir sans grimace, sinon sans douleur, l'enseignement du pieux évêque. Il joua si bien la comédie que M. de Lisieux, avec une adorable candeur, essaya de faire partager ses intentions bienveillantes à Richelieu. Le cardinal fit la sourde oreille : la maison de Gondi lui était odieuse, et il voyait plus clair que le digne ecclésiastique dans les cartes du jeune intrigant. Il se contenta de répondre qu'avec toutes ses qualités Gondi avait un grand défaut, il était l'ami de tous ses ennemis.

— Il est vrai, dit Monsieur de Lisieux, et vous devez l'en estimer. Vous n'avez nul sujet de vous en plaindre. J'ai observé que ceux dont vous entendez parler étaient tous ses amis devant que d'être vos ennemis.

— Si cela est vrai, dit le cardinal, l'on a tort de me faire les contes que l'on en fait (1).

Si Richelieu eût vécu, Gondi eût sans doute pu dire adieu à toutes les espérances qu'il avait fondées sur l'archevêché de son oncle. Mais le grand cardinal lui rendit le service de mourir en décembre 1642 ; la maison des Gondi reprit pied à la cour : elle mit toutes ses influences en jeu pour le porter à la place de coadjuteur de l'archevêque de Paris. La Sorbonne, les curés, le Chapitre de Notre-Dame, l'archevêque lui-même, bien que grognon, quinteux et, par-dessus

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. I, *Mémoires*, 1re partie, p. 200.

le marché, jaloux de son neveu, y travaillèrent de toutes leurs forces. Gondi, comme on le pense bien, ne se ménagea pas non plus. Il fit sa cour au roi, qui l'accueillit avec distinction, mais se garda bien de lui accorder ce qu'il convoitait, et pour obtenir le poste tant envié, il lui fallut attendre la régence. Il y eut là quelques semaines de félicité parfaite pour les courtisans : tout au plaisir d'être enfin la maîtresse, après tant d'années de retraite forcée ou de sujétion, Anne d'Autriche laissait tomber de ses belles mains toutes les grâces dont elles étaient pleines; et parmi ceux qui tendirent leur chapeau à la manne céleste, Gondi ne fut pas le dernier. Madame de Maignelais, Monsieur de Lisieux, Philippe-Emmanuel de Gondi, tous les pieux personnages qui formaient le parti, rapidement déclassé d'ailleurs, des *Saints* eurent la joie de voir enfin agréé le candidat qui méritait si bien leur dévote protection, et François-Paul de Gondi fut nommé coadjuteur de son oncle archevêque de Paris. C'était une lourde faute. Anne d'Autriche n'attendit pas longtemps pour s'en apercevoir.

## CHAPITRE II

### GONDI AVANT LA FRONDE

Les ambitions de Gondi. — Son rôle à l'archevêché : sa popularité dans le diocèse. Premières piques de la rivalité entre Gondi et Mazarin. Affaires de l'assemblée du clergé et du mariage de la reine de Pologne. — Les premiers symptômes de la Fronde. — Agitation de la bourgeoisie parisienne. — La Fronde a été au début un essai de révolution bourgeoise.

Devenu coadjuteur, Gondi put concevoir toutes les espérances. Un illustre cardinal venait de mourir : un autre attirait déjà les regards. Qui empêchait le futur archevêque de Paris d'égaler Richelieu et de surpasser Mazarin ? Si la visée était haute, l'ambition était légitime, et le jugement que nous en portons ne doit pas se régler sur la catastrophe qui en fut l'issue. Les défauts du coadjuteur n'étaient point de ceux qui empêchent les hommes de parvenir au pouvoir : ses qualités étaient de celles qui les y maintiennent. Dubois est déjà décrié : que penserions-nous de lui s'il avait écrit ses mémoires avec la même franchise cynique que Gondi? Et cependant Dubois fut un grand ministre. Je ne veux rien dire de Richelieu dont les débuts politiques furent assez louches. Mais Mazarin ! quel étrange aventurier que cet ancien capitaine de cavalerie, devenu cardinal, et ami, pour ne pas dire

plus, de la reine régente de France ! Nous en parlons toujours avec la révérence que l'on doit à un premier ministre qui a su mourir en place : qu'en dirait l'impartiale histoire si la malchance l'avait empêché de revenir de Brühl ? On ne verrait plus que ses vols, ses concussions, ses infatigables mangeries à tous les râteliers, son incomparable aptitude à empocher, comme Jocrisse devant la baraque, des nasardes et des coups de pied, et les passions des Parisiens de 1648 revivraient dans les auteurs graves qui se seraient donné la mission de traiter le personnage comme il le mérite. Mais Mazarin eut pour lui l'affection profonde, inébranlable, sourde à tous les reproches comme à toutes les menaces, de celle qui était alors la maîtresse du pays : sa force fut là et non ailleurs ; et c'est pourquoi Gondi qui avait toutes les armes, sauf celle-là, à sa disposition, succomba devant lui. Je ne suis pas encore persuadé à l'heure qu'il est, malgré l'événement, que le génie politique de Gondi ait été inférieur à celui de Mazarin ; mais c'est pour d'autres raisons que la partie n'était pas égale entre eux ; et pour celui des deux qui aspirait à remplacer l'autre, il y avait là un obstacle que sa vanité l'empêcha de voir tel qu'il était, mais qu'il n'était pas en son pouvoir de supprimer.

Malgré les apparences, Gondi n'était pas un brouillon. Peu d'hommes politiques ont excellé comme lui dans l'art des préparations. Il n'eût tenu qu'au nouveau coadjuteur de se jeter tête baissée dans les

cabales qui marquèrent le commencement de la régence. Mais il était trop fin pour prendre au sérieux les *Importants* et leur chef, ce grand dadais de Beaufort. Il laissa faire les gens pressés, observa, attendit, et employa ses loisirs à se créer une popularité sérieuse dans son diocèse, aux dépens de son oncle. Mais, tout en remplissant avec scrupule une bonne partie des devoirs de sa profession, et en négligeant volontairement les autres, il ne se laissa pas oublier de la cour et de la ville. Il prêcha avec fracas, fit une retraite à Saint-Lazare avec ostentation, édifia les couvents de femmes qu'il visitait, par ses yeux baissés et ses propos rigides, et couronna le tout — au moins il le dit — en prenant la direction de la grande réforme ecclésiastique à laquelle des prêtres plus vertueux comme Vincent de Paul, Olier et Eudes ont attaché leurs noms. Son bon oncle en séchait de jalousie, et ne perdait pas une occasion de montrer l'estime qu'il faisait de son neveu. Il descendait un jour de carrosse, et comme il était déjà vieux et passablement infirme, il voulut s'appuyer sur Ménage qui se trouvait là ; mais le pied lui manqua et il tomba. — Ah ! dit-il, de quoi m'avisai-je aussi de me vouloir appuyer sur un homme qui est à mon coadjuteur !

Ces petites grogneries ne tiraient pas à conséquence. Il n'y eut bientôt qu'une voix dans le diocèse de Paris pour louer la passion singulière avec laquelle le coadjuteur prenait en main, dans toute occasion, les intérêts du clergé. Le nombre de ses par-

tisans s'accrut, et peu à peu il eut l'art de se composer dans ce monde spécial une clientèle qui fut plus tard le plus énergique et le plus fidèle de ses appuis. Si les âmes pieuses gémissaient en secret sur ses écarts de conduite, le plus grand nombre lui savait surtout gré de son aisance provocante à repousser les empiétements de la couronne et à défendre les droits de l'Église. Son attitude à l'Assemblée générale du clergé, en 1645, lui valut beaucoup de sympathies — et aussi une aigre réprimande de la reine mère chez qui la bonne femme des premiers jours de la régence avait depuis longtemps disparu.

— « Elle était sur son lit dans sa petite chambre grise, et elle me dit avec un ton de voix fort aigre qui lui était assez naturel, qu'elle n'eût jamais cru que j'eusse été capable de lui manquer au point que je venais de le faire, dans une occasion qui blessait la mémoire du feu Roi son seigneur (1). Il ne me fut pas difficile de la mettre en état de ne pouvoir que me dire sur mes raisons, et elle en sortit par le commandement qu'elle me fit de les aller faire connaître à M. le cardinal. Je trouvai qu'il les entendait aussi peu qu'elle. Il me parla de l'air du monde le plus haut ; il ne voulut point écouter mes justifications, et il me déclara qu'il me commandait de la part du roi que je me rétractasse le lendemain en pleine assemblée. Vous croyez bien qu'il eût été difficile de m'y résoudre. Je ne m'emportai toutefois nullement. Je ne sortis point du respect, et comme je vis que ma

(1) Il s'agissait de six prélats que Richelieu avait exilés lors de l'Assemblée de Mantes en 1641. Gondi avait proposé, suivant un concert arrêté d'avance, de les inviter à prendre place dans l'Assemblée de 1645, bien qu'ils n'y fussent pas députés.

soumission ne gagnait rien sur son esprit, je pris le parti d'aller trouver M. d'Arles, sage et modéré, et de le prier de vouloir bien se joindre à moi pour faire entendre ensemble nos raisons à M. le cardinal. Nous y allâmes, nous lui parlâmes, et nous conclûmes, en revenant de chez lui, qu'il était l'homme du monde le moins entendu dans les affaires du clergé (1). »

C'est délicieusement insolent, et le digne M. d'Arles fait là une amusante figure. Retz a toujours excellé à compromettre les gens graves dans ses équipées. Cette sorte de plaisanterie, d'un goût douteux et d'un genre facile, avait le don de le ravir. C'était la revanche de la contrainte que lui imposait son rôle officiel, et qui allait si mal à la nature effrontée et cynique de ce gamin parisien. Mais c'était aussi chez un ambitieux une faiblesse que ses ennemis étaient trop habiles pour ne pas exploiter contre lui. Ce n'était pas la seule qu'on pût d'ailleurs lui reprocher. A mesure qu'on avance dans l'étude de sa vie, on s'aperçoit que certaines parties de son caractère ne sont à la hauteur ni de son intelligence ni de sa volonté. Sa vanité l'aveugle sur la véritable valeur de ses adversaires. Avec toute sa finesse, il les avertit constamment de ses desseins. C'est un chasseur qui tend avec soin le collet où se prendra le gibier, mais qui, au dernier moment, fait du bruit et le met en fuite. Il n'est pas seulement vaniteux ; il est glorieux. Un ami de Vincent de Paul, Antoine de Barillon, lui

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. I, *Mémoires*, 2e partie, p. 248-249.

faisait remarquer doucement qu'il faisait trop de dépenses ; il répondit avec sa vivacité habituelle :

— *J'ai bien supputé. César à mon âge devait six fois plus que moi.*

Mais sans doute aussi César savait se taire ; et s'il avait envie d'imiter Sylla, il ne montait pas sur le Capitole pour le crier aux toits de Rome. Étourdi, bavard, suffisant, plus désireux encore de triompher des gens que de les séduire, Gondi manqua toujours de discrétion.

Sa première escarmouche avec Mazarin fut suivie de quelques autres où les deux adversaires commencèrent à se mesurer sérieusement de l'œil et du geste. Telle fut l'affaire du mariage de la reine de Pologne que l'opposition du coadjuteur empêcha de célébrer à Notre-Dame comme le cardinal en avait eu la pensée. Il y eut à ce propos entre Gondi et Mazarin un échange de mots amers qui étaient d'un mauvais augure pour l'avenir :

« Comme je parlais au nom et de M. l'archevêque et de toute l'Église de Paris, il (Mazarin) éclata comme il eût pu faire si un particulier, de son autorité privée, l'eût voulu haranguer à la tête de cinquante séditieux. Je lui en voulus faire voir, avec respect, la différence. Mais il était si ignorant de nos mœurs et de nos manières qu'il prenait tout de travers le peu que l'on lui en voulait faire entendre. Il finit brusquement et incivilement la conversation, et il me renvoya à la reine. Je la trouvai sifflée et aigrie, et tout ce que j'en pus tirer fut qu'elle donnerait audience au Chapitre, sans lequel je lui déclarai que je ne pouvais ni ne devais rien conclure.

« Je le mandai à l'heure même. Le doyen arriva le lendemain avec seize députés. Je les présentai : ils parlèrent, et ils parlèrent très sagement et très fortement. La reine nous renvoya à M. le cardinal qui, pour vous dire le vrai, ne nous dit que des impertinences ; et comme il ne savait encore que très médiocrement la force des mots français, il finit sa réponse en me disant que je lui avais parlé la veille fort insolemment. Vous pouvez juger que cette parole me choqua. Comme toutefois j'avais pris une résolution ferme de faire paraître de la modération, je ne lui répondis qu'en souriant, et je tournai aux députés en leur disant : « Messieurs, le mot est gai. » Il se fâcha de mon souris et il me dit d'un ton très haut : « A qui croyez-vous parler? Je vous apprendrai à vivre. » Je vous confesse que ma bile s'échauffa. Je lui répondis que je savais fort bien que j'étais le coadjuteur de Paris qui parlais à M. le cardinal Mazarin, mais que je croyais que lui pensait être le cardinal de Lorraine qui parlait au suffragant de Metz. Cette expression que la chaleur me mit à la bouche réjouit les assistants qui y étaient en grand nombre (1). »

Mazarin était capable de se laisser entraîner à un écart de parole ; mais il n'était pas de ceux qui persistent par amour-propre dans leur erreur après l'avoir reconnue. Il était souple, caressant et faux : plus insolent et plus ingrat qu'un parvenu quand il croyait pouvoir l'être avec impunité, il avait, à l'occasion, la plate obséquiosité du valet qu'on va chasser de la

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. I, *Mémoires*, 2e partie, p. 252-254. Pour goûter le sel de la riposte de Gondi, il faut se rappeler que l'évêché de Metz a été pendant longtemps comme le fief de la maison de Lorraine. La plupart du temps les princes de cette maison, qui l'occupaient, en déléguaient l'administration à un *suffragant*, ordinairement mal renté et mal traité.

maison. Ce jour-là il était allé trop loin : à peine Gondi avait-il tourné les talons qu'il s'en aperçut et courut chez la reine pour lui faire la leçon. Elle rappela le coadjuteur, caressa doucement sa vanité, le réprimanda de la manière dont il avait parlé à ce pauvre Monsieur le cardinal. « Il est doux comme un agneau, dit-elle ; il vous aime comme son fils. » Peu convaincu, mais flatté de toutes les bontés de la reine, Gondi alla recevoir les excuses du cardinal. C'était une monnaie dont Mazarin avait toujours une ample provision, et il la prodiguait avec une générosité qu'il s'interdisait strictement ailleurs. L'affaire n'en resta pas là ; mais, après quelques péripéties, Gondi finit par demeurer maître du champ de bataille.

L'histoire en elle-même est assez insignifiante. Ajoutée à d'autres, elle aigrit insensiblement les rapports entre Gondi et la cour. Le coadjuteur avait plus d'un péché mignon par où il était facilement vulnérable. Sa vie privée, pour ressembler à celle de son oncle l'archevêque, n'en était pas plus recommandable. Mais, par une contradiction qui ne lui est pas particulière, tout en vivant à sa guise, où il entrait une pointe de cynisme, il n'aimait point qu'on l'en raillât ou qu'on s'en fît une arme contre lui. Mazarin ne le sentit pas assez, ou, pour mieux dire, il était trop fin pour ne pas s'en apercevoir ; mais il eut le tort de croire qu'il lui suffirait de quelques coups d'épingle pour tuer dans l'œuf une ambition naissante

qui inquiétait déjà la sienne. « Quand on veut, disait-il ironiquement un jour, faire des actions de saint Ambroise, il faut commencer par vivre comme lui (1). » Gondi, auquel le propos était jeté en pleine face, le releva vertement, et ce ne fut pas la dernière des altercations qu'il eut avec le cardinal et où celui-ci, embarrassé dans sa prononciation italienne et sa difficulté à parler correctement le français, n'avait pas toujours le dessus. Les fantaisies amoureuses du coadjuteur, ses escapades et ses aventures galantes où il entrait encore plus de vanité que de vice, étaient colportées malignement à la cour et faisaient la joie de la ruelle d'Anne d'Autriche ; mais elles passaient, sans l'affecter autrement, à côté ou au-dessus de son clergé. Les uns y trouvaient un exemple auquel les mœurs du temps n'étaient pas trop contraires ; les autres étaient trop éloignés de leur chef pour les voir et trop simples ou trop respectueux pour y croire. « Toutes les puissances, dit avec raison Retz, qui abonde en observations de ce genre, précises et profondes, ne peuvent rien contre la réputation d'un homme qui la conserve dans son corps (2). » Le coadjuteur, au moment où les circonstances le décidèrent à engager la partie, était maître de son diocèse qu'il menait comme un régiment, et ce n'était pas là une quantité négligeable.

On était en 1646. La Fronde, avant d'éclater au

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. I, *Mémoires*, 2e partie, p. 260.
(2) *Ibid.* p. 264.

grand jour, couvait dans tous les esprits. Retz, qui vit le mal et qui essaya d'en profiter pour sa cause personnelle, en a bien marqué, dans ses *Mémoires,* les premiers symptômes.

« Ce qui cause l'assoupissement dans les Etats qui souffrent est la durée du mal qui saisit l'imagination des hommes, et qui leur fait croire qu'il ne finira jamais. Aussitôt qu'ils trouvent jour à en sortir, ce qui ne manque jamais lorsqu'il est venu jusques à un certain point, ils sont si surpris, si aises et si emportés qu'ils passent tout d'un coup à l'autre extrémité, et que, bien loin de considérer les révolutions comme impossibles, ils les croient faciles, et cette disposition toute seule est quelquefois capable de les faire. Nous avons éprouvé et senti toutes ces vérités dans notre dernière Révolution. Qui eût dit, trois mois devant la petite pointe des troubles, qu'il en eût pu naître dans un État où la maison royale était parfaitement unie, où la cour était esclave du ministre, où les provinces et la capitale lui étaient soumises, où les armées étaient victorieuses, où les compagnies paraissaient de tous points impuissantes. Qui l'eût dit eût passé pour insensé, je ne dis pas dans l'esprit du vulgaire, mais je dis entre les Estrées et les Senneterres (1). Il paraît un peu de sentiment, une lueur ou plutôt une étincelle de vie ; et ce signe de vie, dans les commencements presque imperceptible, ne se donne point par Monsieur, il ne se donne point par Monsieur le Prince, il ne se donne point par les grands du Royaume, il ne se donne point par les provinces. Il se donne par le Parlement, qui jusques à notre siècle n'a-

(1) François Annibal duc d'Estrées, né en 1573, maréchalde France en 1626, mort en 1670 Henri de Senneterre ou Saint-Nectaire, marquis de la Ferté Nabert, ministre d'Etat, à peu près du même âge que le duc d'Estrées. Ces deux grands seigneurs passaient pour très fins, très avisés, et leur opinion, en matière politique, faisait loi à la cour.

vait jamais commencé de révolution et qui certainement aurait condamné par des arrêts sanglants celle qu'il faisait lui-même, si tout autre que lui l'eût commencée.

« Il gronda sur l'édit du tarif (1), et aussitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla. L'on chercha en s'éveillant, comme à tâtons, les lois : l'on ne les trouva plus. L'on s'effara ; l'on cria ; l'on se les demanda, et dans cette agitation, les questions que leurs explications firent naître, d'obscures qu'elles étaient, et vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques, et de là, à l'égard de la moitié du monde, odieuses. Le peuple entra dans le sanctuaire : il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. La salle du Palais profana ces mystères (2). »

La plume est alerte et court sur le papier ; c'est un maître écrivain qui la tient, mais en même temps la vue est sûre, l'observation pénétrante, la pensée sérieuse et forte. De pareilles pages, écrites au fond de la retraite par un vieillard désabusé, mériteraient de faire partie du catéchisme des hommes d'État — si ceux-ci sentaient encore la nécessité de demander des leçons au passé. Gondi, au temps de sa folle jeunesse, était-il aussi clairvoyant? Il y a dans son livre plus d'une réflexion qui porte la trace de l'âge et de l'expérience, et celles qui précèdent pourraient être du nombre. Qu'importe d'ailleurs ? laissons-lui le bénéfice du doute. S'il n'est pas allé tout de suite au fond

(1) L'Édit du tarif est du 22 septembre 1646. Il frappait d'un droit qui parut élevé toutes les marchandises entrant dans Paris.

(2) Œuvres du cardinal de Retz, t. I, *Mémoires*, 2e partie, p. 292-295.

des choses, il en a vu la gravité, il en a saisi l'à-propos et il s'est appliqué de son mieux, dans les événements qui étaient proches, à dégager ce qui pouvait servir ses desseins.

*Ce qui marque la Fronde à ses débuts d'un trait spécial, c'est qu'elle a d'abord été un essai de révolution bourgeoise.* L'intervention du Parlement, puis de la noblesse habile à pêcher en eau trouble, en altéra rapidement le caractère. Il n'en reste pas moins que la première opposition de la rue contre Mazarin fut conservatrice. Il est rare que le personnel des émeutes se recrute aujourd'hui chez les rentiers. Il en fut cependant ainsi à cette époque ; et quand on y regarde de près, au lieu de blâmer ces pauvres rentiers, on voudrait qu'ils eussent encore fait plus de bruit et de besogne. La conduite du gouvernement, auquel ils portaient leur argent avec un zèle bien mal récompensé, était à leur égard imprudente et impudente. Au premier besoin d'argent, on mettait la main sur les fonds destinés à ces prétendus capitalistes qui venaient ensuite hurler la faim sous les fenêtres de l'Hôtel de Ville. Et l'opération se faisait, même sous Henri IV, avec un sans-gêne qui en dit long sur ce monarque tant vanté :

« Le jeudi 12 décembre, dit l'Estoile, le roi arriva à Paris, et le lendemain alla à l'Hôtel de Ville où il parla en maître, envoya prisonnier à Saint-Germain-en-Laye un bourgeois de Paris nommé Carrel, qui s'était mêlé de dresser quelque requête pour les rentes de la ville, des

deniers desquelles il prit huit mille écus, menaçant de la Bastille le premier qui parlerait sédition pour lesdites rentes (1). »

Il faut rendre hommage, grand roi, à la façon galante avec laquelle vous détroussiez ceux qui vous avaient confié leur argent ; mais nous avons marché depuis votre époque, et vos emprunts, émis sur la place après de pareils procédés, risqueraient fortement de n'être plus couverts. La grande excuse d'Henri IV, c'est qu'il a fait comme les autres, et que les autres ont fait comme lui. Richelieu, à l'instar du bon Henri, prenait son bien dans la poche des rentiers. Le 19 août 1642, pour ne citer qu'un exemple, Messieurs de la Ville sont mandés à Chantilly où se trouvait Louis XIII ; le roi les reçoit, leur déclare qu'il a besoin d'argent et que — naturellement — dans ce cas pressant, il a pensé à ses fidèles amis les rentiers. Il va donc retarder un demi-quartier de quelques-unes des rentes qui se paient à l'Hôtel de Ville. Et il ajoute en papelardant :

— Je conjure mes bons sujets de la ville de Paris, en vos personnes qui avez la direction desdites rentes, de souffrir ce petit retardement (2).

Il en parlait bien à son aise. Ce que remarqua, avec respect, parlant à sa personne, le prévôt des marchands. Ce digne magistrat, poli mais ferme, fit

(1) *Journaux-Mémoires* de P. de l'Estoile, année 1596. t. VII, p. 77, Ed. Jouaust.

(2) *Archives curieuses*, t. VI, 2e série, p. 363.

observer à Sa Majesté qu'il y avait des rentes dont il était dû seize années d'arrérages. D'autres n'étaient en retard que de six ans, et les dernières rentes constituées n'avaient pas été payées depuis deux ans. De sorte que le petit retardement ressemblait à s'y méprendre à une résolution, bien arrêtée de la part du roi, de ne pas payer ses dettes.

« Il serait bien rude, Sire, dit le prévôt des marchands, à ceux qui se sont engagés sur la foi et parole de Votre Majesté et à l'achat desdites rentes et qui n'ont autre bien pour en vivre, eux et leurs familles, de supporter seuls et sans que les autres y contribuent, une perte si notable (1). »

Le grand Armand avait la main aussi rude que le bon Henri ; mais, malgré la crainte qu'il inspirait, la faim chassait quelquefois les rentiers du bois. Ils s'essayaient au rôle, si peu fait pour eux, de révolutionnaires. Le 24 mars 1638, les rentiers de l'Hôtel de Ville, mal satisfaits de n'être pas payés, firent du bruit devant le logis de M. le chancelier, ils usèrent de paroles insolentes et s'oublièrent à menacer le sieur Cornuel, intendant des finances et un des *partisans* les plus justement exécrés du temps : en raison de quoi trois ou quatre d'entre eux furent emprisonnés et mis à la Bastille.

La conduite du pouvoir en cette occasion, comme en tant d'autres semblables, était d'autant plus odieuse qu'il savait pertinemment à quoi s'en tenir sur la qualité de ces petites gens qui avaient mis là toutes

leurs économies et qu'on ruinait de fond en comble sans vergogne :

« L'on peut dire avec vérité que les rentes de l'Hôtel de Ville de Paris sont particulièrement le patrimoine de tous ceux qui n'ont que médiocrement du bien. Il est vrai qu'il y a des maisons riches qui y ont part, mais il est encore plus vrai qu'il semble que la providence de Dieu les ait encore plus destinées pour les pauvres, ce qui, bien entendu et bien ménagé, pourrait être très avantageux au service du roi, parce que ce serait un moyen sûr et d'autant plus efficace qu'il serait imperceptible d'attacher à sa personne un nombre infini de familles médiocres, qui sont toujours les plus redoutables dans les révolutions. La licence du dernier siècle a donné quelquefois des atteintes à ce fonds sacré (1). »

Retz parlait en connaissance de cause. Il avait étudié le terrain et compris de bonne heure le parti qu'on pouvait tirer des dispositions belliqueuses des rentiers. Ceux-ci, exaspérés, mais encore contenus sous Richelieu, étaient devenus féroces avec Mazarin. On ne voyait plus qu'eux dans les rues. Ils formaient des assemblées illégales que le gouvernement n'avait plus la force de disperser. Plus tard même, en novembre 1649, au nombre de plus de trois mille, tous bons bourgeois et vêtus de noir, ce qui indiquait leur rang et leur importance, ils créèrent un véritable syndicat chargé de défendre leurs intérêts et de veiller, comme ils le disaient, sur les prévarications du prévôt des marchands (2).

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. II, *Mémoires*, 2e partie, p. 548.
(2) *Ibid.* p. 549.

De pareilles forces n'étaient pas à dédaigner, et Gondi en tira un bon parti, quand la révolution eut pris son cours. Entre le clergé dont il disposait, et ces bons bourgeois, bien considérés dans leur paroisse, il y avait affinité naturelle et rapports journaliers, — sans doute même, plus d'une fois, communauté d'intérêts. Le coadjuteur mit les églises à la disposition des rentiers : les curés publièrent au prône leurs monitoires, et ce que ces étranges factieux reçurent en services de Gondi, ils le lui rendirent au centuple en inclinant de son côté l'opinion publique et en lui assurant le soutien de la partie la plus éclairée et la plus grave de la bourgeoisie parisienne.

Au reste, tout conspirait en ce moment pour jeter les bourgeois hors de l'assiette pacifique qui leur est si naturelle. Le surintendant d'Emeri — un rusé coquin qui était en même temps un trop habile homme — frappait à toutes les portes, mais surtout à la leur, pour avoir de l'argent. Les bourgeois, qui n'ont jamais aimé ce genre d'appel, faisaient la mauvaise tête, résistaient, clabaudaient sur le pavé du roi avant de passer à la résistance ouverte ; et, plus d'un peut-être, dans les années qui précédèrent 1648, avait-il déjà fourbi en secret la dague ou la vieille arquebuse qui dormaient dans les placards de la famille depuis la Ligue. Dès 1644 il y avait eu, dans tout ce peuple honnête, mais entêté et fort soucieux de ses deniers, des grondements d'abord sourds, puis, plus violents, contre l'exécution de l'*édit du Toisé !*

La suite ne démentit pas ces premières promesses. Les taxes qui s'abattirent en averse sur les bourgeois — taxe des aisés, édit du tarif, édit de rachat — les exaspérèrent profondément. Les plus calmes d'entre eux s'habituèrent à venir faire du tapage autour du Palais en implorant la protection du Parlement contre l'iniquité royale. Il y eut des émeutes de propriétaires, rues Saint-Denis et Saint-Martin, dans les premiers jours de l'année 1648. Le symptôme n'était pas rassurant. Et ce qui l'était moins encore, c'était la maladresse de ceux qui étaient au pouvoir. Je laisse à d'autres le soin d'admirer — en tant qu'elle le mérite — la profonde habileté diplomatique de Mazarin ; mais il faut convenir qu'il garda à ce moment-là toute sa dextérité pour le dehors et qu'il se montra, dans la conduite des affaires intérieures, imprudent, maladroit et incapable. Pour qui connaissait le passé, cette opposition de la bourgeoisie avait une valeur significative. Il la méprisa d'abord ; et quand il voulut prendre des mesures de rigueur, il manqua son coup et ne réussit qu'à grossir le nombre des mécontents. Le 12 janvier, quelques mutins, et non des moins importants, avaient été décrétés par le Parlement qui, à cette date, n'avait pas encore intérêt à prendre tout à fait position contre la régence. Il y avait parmi eux un gros négociant de la rue Saint-Denis, *Cadeau*, qui avait un magasin de draps bien connu, à l'enseigne du Marteau d'or. Un procureur au Parlement de Paris qui

fut un enragé frondeur, *Croiset*, y était aussi avec quelques autres bons bourgeois dont tout le tort était de poursuivre avec un peu trop de chaleur une requête qu'ils avaient présentée contre l'édit de rachat. Au lieu d'enlever discrètement *Cadeau, Croiset* et *les camarades*, on fit une bourde énorme. Des troupes furent mises en marche, dont le nombre avait tout l'air d'une provocation. M. de Schomberg envoya les Suisses prendre possession de la porte Saint-Denis; des détachements du régiment des gardes occupèrent l'étroite rue Saint-Denis et ses abords ; pour comble d'adresse, on choisit un dimanche où tout le monde était chez soi ou dans l'église, pour cette belle opération. On voit d'ici l'effet : toutes les boutiques fermées, les gens aux fenêtres, les curieux et les badauds dans la rue. A chaque instant, la foule grossissait, et avec elle les questions, les plaisanteries, les rires, les menaces. Quelques zélés montèrent dans les clochers des trois églises de la rue, et le tocsin commença à sonner. Pendant ce temps le lieutenant civil perquisitionnait en personne au Marteau d'or ; mais l'oiseau était envolé. On ne put mettre non plus la main sur Croiset, et il fallut se retirer. L'attitude de la foule devenait menaçante, et on sait la facilité avec laquelle à Paris les esprits tournent au moindre vent d'émeute. Les gardes se retirèrent, heureux de tirer leurs chausses d'un traquenard où il menaçait de faire trop chaud pour eux, et le prévôt des marchands courut porter au Palais-

Royal les plaintes de son peuple. Tout cela avait eu lieu le matin, et était terminé avant midi. La régente, en réponse au prévôt, fit l'étonnée. Des gardes! rue Saint-Denis! Sans doute on les avait envoyés là; mais ce n'était nullement pour effrayer la population et mater les factieux. Le roi devait aller à Notre-Dame, remercier Dieu de sa convalescence et les troupes étaient là pour lui faire honneur. Défaite si grossière que le prévôt, tout dévoué qu'il fût à la royauté, ne put s'empêcher de répondre qu'en vérité ce n'était pas la coutume de poser des soldats rue Saint-Denis, lorsque le roi allait dans la Cité à Notre-Dame. Pour bien lui faire voir qu'il se trompait et qu'il y avait une topographie officielle qui n'était pas la sienne, le jour même à midi, on mena le petit roi à la cathédrale. Mais le mal était fait : les ruses un peu exotiques du signor Mazarini ne donnaient pas le change à l'opinion et surtout on avait oublié le précepte que tout bon gouvernement parisien devrait toujours avoir devant les yeux : *Quieta non movere*. Le sang des bourgeois s'était échauffé, et il n'était plus facile de couper la fièvre qui le brûlait : le peuple suivait à sa manière l'impulsion donnée. Le goût pour le désordre, qui ne fait jamais que sommeiller dans le cœur des Parisiens, se réveillait avec force, et en même temps que lui le désir du nouveau, l'amour de l'inconnu, la curiosité de voir ce qui arriverait. De la rue Saint-Denis, l'émotion avait gagné tous les quartiers : les

marchands s'étaient armés partout. Et à quoi bon avoir un mousquet si on le laisse au râtelier ? Tout le jour et toute la nuit Paris retentit du bruit des mousquetades. Les soldats eux-mêmes fraternisaient avec le peuple, et lui enseignaient le maniement des armes. L'élan était donné : la population, sortie de son train-train habituel, n'avait plus envie d'y rentrer. La moyenne et la petite bourgeoisie faisaient cause commune. La boutique donnait la main aux métiers. Tous ces bons Français, en buvant un verre au cabaret du coin, n'avaient pas assez d'injures contre l'Italien et l'Espagnole qui trahissaient le pays. Les esprits comme les mousquets étaient prêts. Mais, à cette époque de hiérarchie sociale, où l'on avait encore au plus haut point le respect de la situation et de la naissance, il fallait que le signal vînt d'en haut. Le jour où le Parlement se prononça contre Mazarin, la révolution commença.

---

## CHAPITRE III

### GONDI AU COMMENCEMENT DE LA FRONDE

Gondi et la Révolution. — Ses hésitations du début. — Caractère égoïste des revendications des Frondeurs. — L'enlèvement de Broussel, 26 août 1648. — Le coadjuteur au Pont Neuf. — Comment on le reçoit au Palais-Royal. Entêtement et inintelligence de la reine. — Gondi apaise l'émeute et est berné par Anne d'Autriche. — Sa fureur. — A partir de ce moment il devient factieux. — Son caractère de tribun du peuple. — Sa popularité comparée à celle de Broussel et de Beaufort. — Il pratique des intelligences dans la milice bourgeoise et s'en sert avec habileté. Les Halles, les marchands de bois, les bouchers sont pour lui. — Force de sa situation.

Aux premières agitations du flot, Gondi s'y jeta avec délices. Dans le tumulte et le désordre qui allaient grandissant, son tempérament d'aventurier se trouvait à l'aise. Ce n'est pas qu'il sût ce qu'il voulait faire ; mais il était bien décidé à faire quelque chose. Il avait déjà un parti ; son nom était connu sans être encore populaire. Il redoubla d'activité et d'intrigues ; ses affidés multiplièrent les aumônes : des libéralités bien placées lui assurèrent des auxiliaires précieux. Il se fit des amis dans la milice bourgeoise dont il avait de bonne heure entrevu l'importance et qui devint entre ses mains une arme dangereuse contre le Mazarin. Mais toute cette cuisine, dans les premiers mois de 1648, n'avait pas encore

d'objet bien arrêté. Entre les deux lièvres après lesquels il pouvait courir, le coadjuteur hésitait.

« Je voyais la carrière ouverte, même pour la pratique, aux grandes choses dont la spéculation m'avait beaucoup touché dès mon enfance : mon imagination me fournissait toutes les idées du possible : mon esprit ne les désavouait pas, et je me reprochais à moi-même la contrariété que je trouvais dans mon cœur à les entreprendre. Je m'en remerciai, après en avoir examiné à fond l'intérieur, et je connus que cette opposition ne venait que d'un bon principe. Je tenais la coadjutorerie de la reine : je ne savais point diminuer mes obligations par les circonstances. Je crus que je devais sacrifier à la reconnaissance et mes ressentiments et même les apparences de ma gloire, et, quelque instance que me firent Montrésor et Laigue, je me résolus de m'attacher purement à mon devoir et de n'entrer en rien de tout ce qui se disait et de tout ce qui se faisait en ce temps-là contre la cour (1). »

Il se flatte et il nous trompe. Il n'était pas de ceux que la reconnaissance enchaîne ; et la mesure de son devoir a de tout temps été pour lui celle de son intérêt particulier. Tout ce que l'on peut dire à sa décharge, c'est qu'il n'était pas le seul dans son cas, à cette époque. S'il est vrai que les gens à principes soient ordinairement moroses, on ne s'étonnera pas que la Fronde ait été si gaie. Personne n'y a abusé des considérations générales ; la raison classique n'avait pas encore, en ces temps reculés, produit tous ses effets, et ceux-là mêmes que la pente naturelle des événe-

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. II. *Mémoires*, 2e partie, p. 6 et 7.

ments entraîna à s'occuper du bien public eurent toujours beaucoup de peine à s'oublier eux-mêmes. Si le Parlement prit la tête du mouvement, c'est qu'on l'y poussa par des mesures prises hors de propos : il se crut menacé dans ses intérêts, voyant déjà ceux des autres cours souveraines assez malades. L'esprit de corps fit le reste. Gondi, qui essaie de nous donner le change sur son propre compte, est plus sincère sinon plus clairvoyant quand il parle des autres, et il a bien vu qu'en dépit de la Chambre Saint-Louis, le Parlement n'avait ni le ton ni l'esprit des révolutions.

« Il est constant qu'il n'y en avait pas un de tous ceux qui opinèrent dans le cours de cette année au Parlement et dans les autres compagnies souveraines, qui eût la moindre vue je ne dis pas seulement de ce qui s'ensuivit, mais de ce qui en pouvait suivre. Tout se disait et tout se faisait dans l'esprit des procès; et comme il avait l'air de la chicane, il en avait la pédanterie dont le propre essentiel est l'opiniâtreté, directement opposée à la flexibilité qui de toutes les qualités est la plus nécessaire pour le maniement des grandes affaires (1). »

L'opiniâtreté du Parlement n'était pas de celles qu'il est impossible de réduire. L'indépendance de ses actes ne répondait pas toujours à la pompe et à la dignité de ses paroles, et le souci du droit annuel sut à l'occasion lui donner la flexibilité que Gondi lui refuse. Sans briser tout à fait l'humeur âpre de la haute magistrature, la Paulette n'avait pas laissé de

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. II, *Mémoires*, 2e partie, p. 59.

l'adoucir : sous son influence plutôt mauvaise, l'esprit judiciaire s'était modifié : l'argent avait fait une invasion triomphante dans le sanctuaire, le monde financier s'était mêlé, pour l'altérer profondément, au monde du Palais, et les possesseurs de charges dont la moindre, au Parlement de Paris, coûtait deux cent mille livres, avaient plus de souci de les conserver que de faire entendre des vérités désagréables au pouvoir. C'était bien sur un résultat pareil qu'au témoignage de Richelieu, Henri IV avait sournoisement compté, en instituant sous certaines conditions l'hérédité des charges. L'aristocratie de robe n'en restait pas moins une puissance avec laquelle il fallait compter, et ses actes, le plus souvent inspirés du soin de ses privilèges, n'en étaient que plus dangereux par l'habitude qu'elle avait gardée de les colorer du prétexte de l'intérêt général. Pour l'instant, Mazarin, à tous ses torts précédents avait joint celui de ne pas estimer l'opposition du Parlement à sa juste valeur, et de se servir contre lui d'armes que la solidarité parlementaire allait rendre dangereuses. Comme le disait assez grossièrement Chavagny, il crut pouvoir profiter de la victoire de Lens *pour remonter sur sa bête.* Mais il trouva bientôt qu'il n'était pas aussi facile qu'il l'avait cru de se tenir en selle ; et lui, qui n'était auparavant que décrié, devint en quelques heures l'exécration d'un peuple qui ne se pique pas de raisonner et dont les haines, comme les amours, sont trop souvent aussi rapides et aussi furieuses que peu justifiées.

Le 26 août 1648, l'occasion que Gondi attendait pour paraître en scène se montra enfin. Il y avait eu ce jour-là *Te Deum* à Notre-Dame : le coadjuteur, revêtu de ses habits pontificaux, avait solennellement reçu, au bruit des trompettes et des tambours, les drapeaux pris sur l'ennemi. Puis après le *Domine salvum fac Regem*, il avait donné la bénédiction à Leurs Majestés qui étaient ensuite retournées au Palais-Royal. Jusque-là, rien que d'ordinaire. Ceux qui épiloguent sur tout remarquèrent cependant que Comminges, lieutenant des gardes de la reine, était demeuré à Notre-Dame avec quelques soldats. Les parlementaires qui n'avaient pas encore eu le temps de sortir prirent peur : il y eut une bousculade aux portes, et les robes rouges, effarées, s'enfuirent à travers la foule qui s'ouvrait devant elles sans bien comprendre encore les motifs de leur panique.

En réalité, c'était au bonhomme Broussel, conseiller de la grande Chambre, et que son opposition à la cour avait rendu fort populaire, qu'on en voulait avant tout. C'est lui que, quelques instants après, Comminges enleva à son domicile rue du Port-Landry. La rue était étroite, les mouvements de la troupe difficiles, les esprits excités : l'arrestation ne se fit pas sans bruit ; la rumeur en courut partout en une seconde, et quand le coadjuteur, averti à la hâte, sortit de chez lui, il tomba au milieu de tout un peuple qui hurlait plutôt qu'il ne criait : *Broussel ! Broussel! Broussel!*

L'heure du coadjuteur était venue. Avec une rare présence d'esprit, il essaya de greffer sa popularité sur celle du vieux conseiller. Son rang et sa dignité le servirent encore plus que son audace. Facilement reconnaissable à son rochet et à son camail qu'il avait pris soin de ne pas quitter, précédé en outre d'un homme qui portait la croix pastorale, il cheminait avec des airs de pacificateur à travers cette multitude d'énergumènes qui pliaient les genoux sous sa bénédiction sans cesser de rugir : *Broussel ! Broussel ! Broussel !* Au Pont-Neuf la presse était énorme, les vociférations assourdissantes. Une nuée de gamins piailleurs et insolents venaient regarder sous le nez le maréchal de la Meilleraye qui s'y trouvait avec quelques gardes. Les pierres commençaient à voler : la situation était plus qu'embarrassante. Gondi et sa croix pastorale soulagèrent grandement la Meilleraye qui grondait en regardant du côté de la retraite. On se bousculait, on s'étouffait, on s'écrasait sur le Pont-Neuf. Le coadjuteur et la Meilleraye prirent le parti de se diriger vers le Palais-Royal pour réclamer à la reine la liberté du prisonnier, et de tous côtés retentissaient autour d'eux sur tous les modes les mèmes clameurs désespérées : *Broussel ! Broussel ! Broussel !*

Remarquez que Gondi n'avait pas encore pris délibérément parti pour l'émeute. Si son tempérament de risque-tout l'inclinait vers le tapage et les aventures, sa vanité, son intérêt bien entendu, sa

légitime ambition, les traditions de sa caste — et pourquoi ne pas le dire aussi, — les habitudes de l'ordre auquel il appartenait l'attiraient non moins fortement de l'autre côté. Mazarin n'était pas encore le personnage indispensable qu'avait été Richelieu. Tout un peuple soulevé contre lui faisait craindre qu'on ne vît bientôt la fin de sa puissance. Et pourquoi Gondi n'aurait-il pas été, comme et mieux qu'un autre, appelé à le remplacer? Il ne faut pas que ce qui s'est passé nous aveugle sur ce qui aurait pu arriver. Gondi, premier ministre, était moins invraisemblable que Potier, l'évêque de Beauvais, qui avait passé au pouvoir, mais n'avait pas su le garder. Aussi son intérêt évident ce jour-là était de ne rien brusquer, et de paraître en médiateur entre la reine et le peuple de Paris. Comme le dit très justement Madame de Motteville, — qui, sans se piquer des lumières d'un homme d'État, en a quelquefois la finesse, — il agissait sans doute de bonne foi en cette rencontre : car, comme son désir était seulement d'avoir part aux grandes affaires, par quelque moyen que ce pût être, si par celle-ci il eût pu entrer dans les bonnes grâces de la reine et se rendre nécessaire à l'État, son ambition était satisfaite, il n'en aurait pas pris une autre.

Mais les choses ne se passèrent pas ainsi qu'il les avait rêvées. Sortant de la chaleur et du tumulte de la rue, tout plein encore du personnage qu'il venait de jouer et dont il s'exagérait naturellement l'impor-

tance, il fut saisi par l'atmosphère glacée du Palais-Royal. Une reine aigre et défiante, un ministre sournoisement hostile, des courtisans malveillants ou platement railleurs, voilà ce qu'il trouvait au sortir de scènes désordonnées et grandioses où le peuple déchaîné laissait librement parler son instinct. Tout autre que lui, après tout, eût été offensé par la manière dont on reçut son rapport : les galants de cour firent des gorges chaudes sur ce prêtre qui se mêlait de ce qu'il n'avait que faire, au lieu de songer à prier Dieu. Bautru, qui était une sorte de bouffon de la reine, fut insolent et niais à sa manière accoutumée :

« — Madame, dit à la Régente ce misérable pître, Votre Majesté est bien malade. Le coadjuteur lui apporte l'extrême-onction. »

Semblable accueil blessa cruellement la vanité de Gondi. La reine d'ailleurs ne voulut rien croire de ce qu'il avançait, et s'écria de sa voix de fausset aigre et élevée :

— *Il y a de la révolte à s'imaginer que l'on puisse se révolter : voilà les contes ridicules de ceux qui la veulent. L'autorité du roi y donnera bon ordre.*

C'était pis que maladroit, c'était injuste. Le cardinal s'aperçut de la faute commise, à l'émotion qui passa sur le visage de Gondi, et il essaya de raccommoder les choses.

« Plût à Dieu, Madame, dit-il d'un ton doux, que tout le monde parlât avec la même sincérité que parle M. le coadjuteur. Il craint pour son troupeau ; il craint pour

la ville ; il craint pour l'autorité de Votre Majesté. Je suis persuadé que le péril n'est pas au point qu'il se l'imagine ; mais le scrupule sur cette matière est en lui une religion louable. »

La reine parut se calmer ; mais la passion qui grondait en elle parlait par ses yeux et toute son attitude. Son courage naturel, son tempérament altier et violent d'Espagnole, son orgueil de reine et de mère du roi se révoltaient à l'idée du pactiser avec la misérable canaille qui grondait sous ses fenêtres. Livrée à elle-même, plus ignorante encore que hardie, elle eût tout perdu en voulant tout risquer. Quand le coadjuteur parla, en termes couverts, de la nécessité de rendre Broussel, elle eut un véritable sursaut de rage, et elle s'écria avec l'énergie populassière d'une dame de la Halle :

« Je vous entends, M. le coadjuteur : vous voudriez que je donnasse la liberté à Broussel ; je l'étranglerais plutôt avec ces deux mains. »

En achevant cette dernière syllabe, elle lui portait ses mains presque au visage, en ajoutant :

« Et ceux qui... (1). »

Le cardinal intervint encore une fois, et seule sa parole était capable de calmer cette âme fougueuse, si peu maîtresse de ses transports. Mais Anne, rancunière et vindicative, ne pardonna jamais au coadjuteur la capitulation qu'il lui avait proposée, et à laquelle elle fut plus tard obligée de consentir.

(1) Œuvres du cardinal de Retz, *Mémoires*, t. II, 2e partie, p. 23.

Pendant toutes ces discussions inutiles le temps avait marché — et le peuple aussi. Échauffés par leurs succès, les émeutiers, maîtres des rues, avaient poussé leur pointe jusqu'au Palais-Royal. Des barricades s'élevaient dans le voisinage et jusqu'en face des portes. Jusque-là les gardes avaient réussi à repousser les entreprises, encore timides, des soldats citoyens contre la demeure royale ; mais combien de temps allait durer cette impunité? Qui pouvait répondre que le bloc us du palais n'allait pas se transformer bientôt en si ège régulier ? Les avis qui arrivaient d'en bas jusqu'à la chambre où se tenait la reine étaient de moins en moins rassurants. Le lieutenant civil, qui venait de traverser les barricades, parlait de son petit voyage en homme qui n'avait pas envie de le recommencer, et les mauvais plaisants de tout à l'heure devenaient blafards dans leur coin. Ce fut bientôt une véritable déroute. Tous ceux qui étaient là, et qui tout à l'heure se moquaient du coadjuteur, étaient maintenant de son avis et juraient qu'il n'y avait plus qu'une chose à faire, c'était de rendre Broussel. Après avoir eu le tort d'effrayer des gens qui n'aimaient pas à avoir peur, il avait le tort encore plus grave de les forcer à reconnaître qu'il avait eu raison.

Ici il faut laisser la parole à Gondi. Les scènes qui suivirent et où il fut berné de la belle façon on t été racontées par lui dans ses *Mémoires*, avec quelle verve et quelle chaleur, on le verra. Elles comptent

parmi les meilleures pages de son livre. Ce serait péché que de les réduire.

« Nous éprouvâmes en ce rencontre qu'il est bien plus naturel à la peur de consulter que de décider. Le cardinal, après une douzaine de galimatias qui se contredisaient les uns les autres, conclut à se donner encore du temps jusques au lendemain, et de faire connaître en attendant au peuple que la reine lui accordait la liberté de Broussel pourvu qu'il se séparât et qu'il ne continuât pas de la demander en foule. Le cardinal ajouta que personne ne pouvait plus agréablement ni plus efficacement que moi porter cette parole. Je vis le piège, mais je ne m'en pus défendre, et d'autant moins que le maréchal de la Meilleraie, qui n'avait point de vue, y donna même avec impétuosité et m'y entraîna pour ainsi parler avec lui. Il dit à la reine qu'il sortirait avec moi dans les rues et que nous y ferions des merveilles. « Je n'en doute point, lui répondis-je, pourvu qu'il plaise à la reine de nous faire expédier en bonne forme la promesse de la liberté des prisonniers : car je n'ai pas assez de crédit parmi le peuple pour m'en faire croire sans cela. » L'on me loua de ma modestie. Le maréchal ne douta de rien. « La parole de la reine valait mieux que tous les écrits. » En un mot, l'on se moqua de moi, et je me trouvai tout d'un coup dans la cruelle nécessité de jouer le plus méchant personnage où peut-être jamais particulier se soit rencontré. Je voulus répliquer : mais la reine entra brusquement dans sa chambre grise. Monsieur me poussa, mais tendrement, avec ses deux mains en me disant : « Rendez le repos à l'Etat ; » le maréchal m'entraîna et tous les gardes du corps me portaient amoureusement sur leurs bras en me criant : « Il n'y a que vous qui puissiez remédier au mal. » Je sortis ainsi avec mon rochet et mon camail, en donnant des bénédictions à droite et à gauche, et vous croyez

bien que cette occupation ne m'empêchait pas de faire toutes les réflexions convenables à l'embarras dans lequel je me trouvais. Je pris toutefois sans balancer le parti d'aller purement à mon devoir, de prêcher l'obéissance et de faire mes efforts pour apaiser le tumulte. La seule mesure que je me résolus de garder fut celle de ne rien promettre en mon nom au peuple, et de lui dire simplement que la reine m'avait assuré qu'elle rendrait Broussel, pourvu que l'on fît cesser l'émotion.

« L'impétuosité du maréchal de la Meilleraie ne me laissa pas lieu de mesurer mes expressions : car, au lieu de venir avec moi comme il m'avait dit, il se mit à la tête des chevau-légers de la garde, et il s'avança l'épée à la main en criant de toute sa force : « Vive le roi ! Liberté à Broussel ! » Comme il était vu de beaucoup plus de gens qu'il n'y en avait qui l'entendissent, il échauffa beaucoup plus de monde par son épée qu'il n'en apaisa par sa voix. L'on cria aux armes. Un crocheteur eut un sabre à la main vis-à-vis des Quinze-Vingts. Le maréchal le tua d'un coup de pistolet. Les cris redoublèrent : l'on courut de tous côtés aux armes. Une foule de peuple qui m'avait suivi depuis le Palais-Royal me porta plutôt qu'elle ne me poussa jusques à la Croix du Tiroir, et j'y trouvai le maréchal de la Meilleraie aux mains avec une grosse troupe de bourgeois qui avaient pris les armes dans la rue de l'Arbre-Sec. Je me jetai dans la foule pour essayer de les séparer, et je crus que les uns et les autres porteraient au moins quelque respect à mon habit et à ma dignité. Je ne me trompai pas absolument : car le maréchal qui était fort embarrassé prit avec joie ce prétexte pour commander aux chevau-légers de ne plus tirer, et les bourgeois s'arrêtèrent et se contentèrent de faire ferme dans le carrefour ; mais il y en eut vingt ou trente qui sortirent avec des hallebardes et des mousquetons de la rue des Prouvelles qui ne furent pas si modérés et qui, ne me voyant pas ou ne

me voulant pas voir, firent une charge fort brusque aux chevau-légers, cassèrent d'un coup de pistolet le bras à Fontrailles qui était auprès du maréchal l'épée à la main, blessèrent un de mes pages qui portait le derrière de ma soutane, et me donnèrent à moi-même un coup de pierre au-dessous de l'oreille, qui me porta par terre. Je ne fus pas plutôt relevé qu'un garçon d'apothicaire m'appuya le mousqueton dans la tête. Quoique je ne le connusse pas du tout, je crus qu'il était bon de ne le lui pas témoigner dans ce moment, et je lui dis au contraire: « Ah! malheureux! si ton père te voyait! » Il s'imagina que j'étais le meilleur ami de son père, que je n'avais pourtant jamais vu. Je crois que cette pensée lui donna celle de me regarder plus attentivement. Mon habit lui frappa les yeux : il me demande si j'étais M. le coadjuteur, et aussitôt que je le lui eus dit, il cria : « Vive le coadjuteur ! » Tout le monde fit le même cri, l'on courut à moi, et le maréchal de la Meilleraie se retira avec plus de liberté au Palais-Royal, parce que j'affectai, pour lui en donner le temps, de marcher du côté des halles.

« Tout le monde me suivit et j'en eus besoin. Car je trouvai cette fourmilière de fripiers toute en armes. Je les flattai, je les caressai, je les injuriai, je les menaçai ; enfin je les persuadai. Ils quittèrent les armes, ce qui fut le salut de Paris, parce que si ils les eussent eues encore à la main à l'entrée de la nuit qui s'approchait, la ville eût été infailliblement pillée.

« Je n'ai guère eu en ma vie de satisfaction plus sensible que celle-là, et elle fut si grande que je ne fis pas seulement de réflexion sur l'effet que le service que je venais de rendre devait produire au Palais Royal. Je dis *devait*, car vous allez voir qu'il y en produisit un tout contraire. J'y allai avec trente ou quarante mille hommes qui me suivaient, mais sans armes, et je trouvai à la barrière le maréchal de la Meilleraie, qui, transporté de la manière dont j'en avais usé à son égard, m'embrassa

presque jusques à étouffer, et il me dit ces propres paroles : « Je suis un fou, je suis un brutal, j'ai failli à perdre l'Etat et vous l'avez sauvé. Venez, parlons à la reine en Français véritables et en gens de bien, et prenons des dates pour faire pendre à notre témoignage, à la majorité du roi, ces pestes de l'Etat, ces flatteurs infâmes qui font croire à la reine que cette affaire n'est rien. » Il fit une apostrophe aux officiers des gardes en achevant cette dernière parole, la plus touchante, la plus pathétique et la plus éloquente qui soit peut-être jamais sortie de la bouche d'un homme de guerre, et il me porta plutôt qu'il ne me mena chez la reine. Il lui dit en entrant et en me montrant de la main : « Voilà celui, Madame, à qui je dois la vie, mais à qui Votre Majesté doit le salut de sa garde et peut-être celui du Palais-Royal. » La reine se mit à sourire, mais d'une sorte de souris ambigu. J'y pris garde, mais je n'en fis pas semblant ; et pour empêcher M. de la Meilleraie de continuer mon éloge, je pris la parole. « Non, Madame, il ne s'agit pas de moi, mais de Paris soumis et désarmé qui se vient jeter au pied de Votre Majesté ». — « Il est bien coupable et peu soumis, repartit la reine avec un visage plein de feu : si il a été aussi furieux que l'on me l'a voulu faire croire, comment se serait-il pu adoucir en si peu de temps ? » Le maréchal, qui remarqua aussi bien que moi le ton de la reine, se mit en colère, et il lui dit en jurant : « Madame, un homme de bien ne vous peut flatter en l'extrémité où sont les choses. Si vous ne mettez aujourd'hui Broussel en liberté, il n'y aura pas demain pierre sur pierre à Paris. » Je voulus ouvrir la bouche pour appuyer ce que disait le maréchal : la reine me la ferma en me disant d'un air de moquerie : « Allez vous reposer, Monsieur, vous avez bien travaillé (1). »

Gondi sortit de là *enragé*, c'est l'expression qu'il

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. II, *Mémoires*, p. 24-30, 2e partie.

emploie lui-même, et on peut l'en croire sur sa parole. La grossièreté d'une femme bornée et qui n'avait d'esprit qu'autant que Mazarin voulait bien lui en donner, le jeta sans rémission dans le parti des factieux. Avoir été bafoué lui parut encore plus insupportable que d'avoir été méconnu ; et quand il apprit qu'au souper de la reine sa vanité et ses prétentions de tribun du peuple en soutane avaient amusé toute la table, sa résolution fut arrêtée. Un peu d'adresse l'eût peut-être retenu dans le parti de la cour. La fourberie subtile de Mazarin le poussa sur la pente où il n'avait déjà que trop de penchant à s'abandonner lui-même, et le soin de son orgueil blessé, d'accord avec ses goûts, en fit le chef de parti qu'il avait toujours rêvé d'être.

Les bouffons de cour après tout avaient vu juste, si leurs railleries s'étaient trompées d'heure. Gondi avait en lui l'étoffe et l'âme d'un vrai tribun. Il n'aimait ni ne comprenait le peuple ; mais il savait lui parler sa langue. La foule, au lieu de lui faire peur, l'attirait : elle ne produisait pas sur lui cette sensation d'étouffement mêlée de vague crainte que les gens nerveux connaissent et que plus d'un démocrate, même parmi les audacieux, n'a pas toujours ignorée. Il se glissait avec une aisance surprenante parmi ces milliers d'êtres inconnus qu'une même passion a rassemblés, et qui s'apaisent ou qui grondent au gré des émotions qu'on leur suggère. Il les séduisait ou les amusait à vrai dire plus qu'il ne les

dominait. L'encolure et la voix de taureau des grands conducteurs de peuples lui faisaient défaut, et il en était réduit, pour racheter cette disgrâce de la nature, à faire le Scapin. Son carrosse au besoin lui servait de tréteau, et du haut de cette chaire improvisée il haranguait les bons bourgeois, ébahis de voir leur archevêque dans la posture d'un charlatan qui vend son élixir. Il jouissait de leur surprise, et s'amusait lui-même comme un page de ses propres gamineries. Si l'expression eût été inventée, on eût dit de lui, comme on ne manquerait pas de le faire de nos jours, que c'était un prélat essentiellement parisien. Peut-être fut-ce cette humeur bouffonne, ce manque déplorable de sérieux qui l'empêcha d'être jamais vraiment populaire. De toutes les comédies, celle de la gravité plaît par-dessus tout au Français, et bien que Gondi ne l'ignorât pas, sa véritable nature s'échappait toujours par quelque endroit. Il ne convint jamais qu'à demi à la foule, qui de toutes les puissances est la plus exigeante et qui veut, pour se laisser conquérir, qu'on la serve d'abord à genoux. Sous la courtisanerie du coadjuteur, trop empressée pour être naturelle, on sentait toujours la pantalonnade. Sa physionomie maligne démentait, aux heures les plus sérieuses, la correction de son maintien, et eût-il même réussi à prendre l'air de méditation obtuse sous lequel plus d'un homme d'État a caché sa nullité, il avait trop de vanité pour ne pas soulever un des coins du masque, en laissant deviner à tous que ce n'était là

LE DUC DE BEAUFORT

*(Reproduction du Musée de Versailles)*

qu'une attitude. Le bonhomme Peuple n'aime pas que ses domestiques, après avoir servi respectueusement la piquette dont il se régale, lui fassent la grimace par derrière. Aussi Gondi, dans cette course à la popularité au bout de laquelle il comptait trouver le pouvoir, eut-il d'abord le désagrément d'être dépassé par deux rivaux qu'il méprisait profondément : un vieux magistrat, Broussel, emphatique, déclamatoire et sincère, simple et bon dans son intérieur, pompeux et violent dans la vie publique, plus capable de signaler avec véhémence les abus que d'indiquer les moyens d'y remédier : un de ces tempéraments honnêtes, mais irritables et colériques que le besoin d'opposition tourmente jusqu'à la fin de leur vie ; ensuite un noble, un petit-fils d'Henri IV, M. de Beaufort, qui avait un beau cheval, de beaux yeux, de belles dents, de beaux cheveux, qui saluait avec grâce, chevauchait dans les rues avec adresse et tirait des larmes par sa bonne mine aux yeux de toutes les commères qui le voyaient passer. Broussel avait le prestige de sa bonhomie bourgeoise, de ses mœurs pures et d'une voix qui s'élevait infatigable — plus d'une fois à contre-temps — en faveur du bien public. Mais, si éclatante qu'ait été au moins pendant une heure sa popularité, elle pâlit en face de l'engouement qui s'attacha tout à coup à Beaufort et qui lui resta longtemps fidèle. Gondi enrageait : un vieux conseiller qui croasse et un jeune cavalier qui caracole, la belle affaire ! Il oubliait que le peuple

juge avec son imagination et qu'il mesure rarement sa faveur à l'intelligence ou au mérite. Cet homme si fin a eu, comme les autres, ses heures de naïveté.

Il n'en fut pas moins un incomparable révolutionnaire. Malgré ses hésitations sincères ou fausses du début, ce petit archevêque noiraud, à l'œil clignotant et aux manières indécises, qu'on eût sans le connaître pris pour un grimaud de sacristie, était né factieux et conspirateur. Il avait le sens et le désir du pouvoir ; mais il n'en avait pas le respect. En véritable Italien, il alliait le goût des intrigues longuement et subtilement tissées avec celui des coups de main aventureux, éclatant à l'improviste dans un ciel serein. Sa hauteur dédaigneuse et son incontestable bravoure ne l'empêchaient pas d'être l'ami des petits moyens, des petites choses et des petites gens. Sans deviner l'avenir du peuple, il comprenait la puissance latente qui dormait dans ce grand corps, et il essaya de l'éveiller à son profit. Ce descendant des Gondi florentins n'était pas seulement un conspirateur des ruelles. Il avait des amis ou des agents dans tous les mondes, et il avait étendu sur Paris un vaste réseau de relations, de secours, d'aumônes et de camaraderies de tout choix et de toute provenance. C'est peut-être là le côté le plus curieux de la vie politique de Gondi et par où il mérite le plus d'être comparé aux organisateurs, j'allais dire aux entrepreneurs de nos grandes révolutions modernes. Nous avons déjà vu avec quel art il avait su ramas-

ser son clergé dans sa main et tourner à son profit les aigreurs légitimes des rentiers contre les caisses royales. La suite ne démentit pas ces premières promesses. Il y avait une force dans Paris que la royauté avait eu le tort de dédaigner ou de laisser inactive ; c'était la milice bourgeoise. Corps de parade, bon tout au plus en apparence pour assister aux processions ou recevoir les rois à leur entrée dans la capitale, elle pouvait, suivant l'heure, prendre de l'importance et devenir pour la cité un élément de paix ou de désordre. Les bourgeois qui la composaient avaient déjà l'état d'esprit qui a rendu célèbres les gardes nationaux leurs successeurs ; raisonneurs et crédules, ils détestaient Mazarin, respectaient la reine tout en en disant du mal, vénéraient profondément le petit roi et trouvaient — en quoi ils n'avaient pas tout à fait tort — que les affaires n'allaient pas très bien. Une révolution était-elle le moyen de les faire marcher de nouveau? Personne ne le pensait à part soi ; tous l'affirmaient à haute voix. Quant aux chefs, c'étaient, pour la plupart, des conseillers au Parlement, des maîtres des requêtes, des maîtres des comptes, de gros marchands fort riches et fort considérés, mais qui presque tous, par esprit de corps et par intérêt, étaient fort avant dans l'opposition parlementaire. Cette situation de la milice bourgeoise explique en partie l'attitude guerrière que prit le Parlement après la fuite de la reine et du roi en janvier 1649. L'œil perçant de Retz avait

deviné de bonne heure le parti qu'on pourrait tirer d'un corps d'armée aussi considérable, dans une ville où la police était réduite et tout à fait impuissante. Il s'était attaché à connaître et, si possible, à s'attacher une bonne partie des officiers, et ce devint là une force considérable entre ses mains. Ajoutez que Gondi ne se borna pas aux *manteaux noirs*, comme on disait alors, c'est-à-dire aux bourgeois d'importance. Il avait autant et plus peut-être encore de connaissances, d'amis ou d'obligés parmi les *manteaux gris*, c'est-à-dire parmi les petits bourgeois et les gens du peuple. Il s'était mis au courant des prétentions ou des plaintes particulières de chaque corporation ; et ce n'était pas un mince honneur pour tous ces artisans d'avoir dans sa personne un patron aussi actif, aussi remuant — et, malgré son rang et sa naissance, — aussi bon enfant. Les libraires de la Samaritaine qu'on avait expulsés du Pont-Neuf sur la plainte de leurs confrères brevetés et patentés de la rue Saint-Jacques étaient tout dévoués à Gondi ; ils comptaient sur lui pour obtenir la permission de se réinstaller dans leur ancien quartier général, bien connu des amateurs du temps et qu'on appelait la *bibliothèque commune* de tout Paris. Gondi avait aussi des accointances avec les marchands de bois des ports qui disposaient d'un personnel fait exprès pour l'émeute, crocheteurs, mariniers, débardeurs et ravageurs, tous gens de main et aussi de sac et de corde, recrutés dans la

bohême la plus basse de la population ouvrière. Mais c'était surtout aux Halles qu'il avait réussi à se créer une clientèle dont les expansions, pour être parfois un peu gênantes, n'en caressaient pas moins doucement sa vanité. Là encore, il est vrai, on lui préférait Beaufort ; et sa mine chafouine auprès des dames de l'endroit avait moins de succès que la belle figure régulière et les longues boucles blondes du galant paladin ; mais Gondi avait pour lui son caractère sacré qui, dans ce milieu spécial, n'avait pas tout à fait perdu son prestige. Les fripiers lui obéissaient comme un seul homme ; les bouchers, qu'il a toujours été bon pour un chef de parti d'avoir avec soi, étaient tout disposés à saigner comme un veau le premier qui lui ferait de la peine, — fût-ce même, fût-ce surtout le cardinal Mazarin. Quant aux marchandes de marée, elles raffolaient de leur petit archevêque, et leurs poumons étaient tout à son service. L'une d'elles, madame Anne, digne ancêtre de madame Angot, menait le chœur avec un feu et une originalité locale d'expressions qu'on peut aisément deviner ; et son nom, dans les chansons du temps, se trouve fréquemment accolé à celui du coadjuteur. Un archevêque et une marchande de poisson : ce simple rapprochement en dit assez : Gondi parle sans cesse, dans ses *Mémoires*, de la comédie que fut la Fronde. On voit qu'il n'avait pas tout à fait tort. Mais le mot FARCE, au moins en ce qui le concerne, eût encore été plus exact.

# CHAPITRE IV

## LA FRONDE PARLEMENTAIRE

Les premières armes de Gondi. — Une seconde journée des Barricades. — Retour de Broussel. — Pourquoi la Fronde a dévié et n'a produit aucun résultat sérieux. — Ce qu'il faut penser des vues politiques de Gondi. — Fuite de la cour (6 janvier 1649). — Caractère pittoresque et théâtral de la guerre civile. — La Première aux Corinthiens. — Le patriotisme de M. de Caumartin et celui de Gondi. — Conclusion de la paix de Rueil (mars 1649). — La noblesse française jugée par elle-même.

Cette nuit-là donc — 26 au 27 août 1648 — Gondi montra pour la première fois à la cour de quoi il était capable et quelles armes il avait déjà en mains pour troubler l'État. Avec l'aide de Miron, maître des comptes et colonel du quartier de Saint-Germain l'Auxerrois, et de Martineau, conseiller des requêtes et capitaine de la rue Saint-Jacques, il fit occuper sans bruit par les bourgeois les postes importants sur les deux rives ; les tambours se tinrent prêts, les soldats de la milice préparèrent leurs armes ; et quand l'aube vint, la révolte surgit plus furieuse que jamais sur différents points de la capitale. Les barricades reparurent ; le Palais-Royal fut bloqué une seconde fois ; les Suisses, qu'on avait risqués dans la rue, fortement houspillés ; et le chancelier, poursuivi

par l'émeute jusque dans l'hôtel d'O où il s'était réfugié, confessa tout tremblant ses péchés à son frère, dans un cabinet où il suait la peur, pendant que le peuple hurlant le cherchait de tous côtés pour le tuer.

— Le mouvement fut comme un incendie subit et violent, qui se prit du Pont-Neuf à toute la ville. Tout le monde sans exception prit les armes. L'on voyait les enfants de cinq à six ans avec les poignards à la main : on voyait les mères qui les leur apportaient elles-mêmes. Il y eut dans Paris plus de douze cents barricades en moins de deux heures, bordées de drapeaux et de toutes les armes que la Ligue avait laissées entières. Comme je fus obligé de sortir un moment pour apaiser un tumulte qui était arrivé, par le malentendu de deux officiers du quartier, dans la rue Neuve Notre-Dame, je vis entre autres une lance, traînée plutôt que portée par un petit garçon de huit ou dix ans, qui était assurément de l'ancienne guerre des Anglais. Mais j'y vis encore quelque chose de plus curieux : M. de Brissac me fit remarquer un hausse-cou, de vermeil doré, sur lequel la figure du Jacobin qui tua Henri III était gravée, avec cette inscription « *Saint Jacques Clément* ». Je fis une réprimande à l'officier qui le portait et je fis rompre le hausse-cou à coups de marteau, publiquement, sur l'enclume d'un maréchal. Tout le monde cria : « Vive le Roi ; » mais l'écho répondit : « Point de Mazarin (1). »

Il fallut faire revenir Broussel. Son retour fut triomphal ; Gondi faillit même être obligé de chanter un *Te Deum* en l'honneur de son rival en popularité. Par bonheur Broussel était un homme de sens

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. II, *Mémoires*, 2e partie, p. 44-45.

rassis, et tant d'honneurs ne l'avaient pas autrement étourdi. Il réussit à s'échapper des mains de ceux qui, dans leur enthousiasme, l'avaient porté malgré lui à l'église, et, filant par une petite porte, il rentra tranquillement au logis où sa petite famille lui fit fête. C'était un sage.

Les troubles avaient cessé ; on avait repris le travail, et remis les mousquets au râtelier. Mais Paris restait inquiet. Tout le monde sentait qu'on n'avait encore joué que le prologue et que le rideau ne tarderait pas à se relever sur le premier acte. Avant même d'avoir réellement commencé, la révolution avait déjà dévié. Le jour où le Parlement ressuscita l'arrêt donné en 1617 contre le maréchal d'Ancre et visa expressément l'expulsion du Mazarin, il crut avoir fait un coup de maître ; en réalité, il prenait le moyen pour le but et ne faisait plus d'une entreprise légitime qu'un odieux conflit d'intérêts personnels où chacun songea d'abord à se pourvoir. La haine du maudit Sicilien fut un hochet avec lequel le peuple s'amusa comme un grand enfant, pendant que ses chefs se disputaient les dépouilles de l'État. Broussel resta seul avec son entêtement du bien public qui avait si fort enthousiasmé les Parisiens au mois d'août 1648 ; encore eut-il soin, quelques mois plus tard — les purs ont quelquefois de ces faiblesses — de faire donner à son fils la Louvière le gouvernement de la Bastille. On pense si Gondi était homme à ne pas faire comme les autres.

C'est à cette époque qu'il essaya en vain d'obtenir le gouvernement de Paris. Le refus qu'on lui en fit acheva de l'aigrir contre lui. On chercherait d'ailleurs en vain, dans sa vie politique, une préoccupation qui ne soit pas exclusivement personnelle. Il a du bon sens, de la clairvoyance, de la pénétration : les maux dont souffre la France ne lui échappent pas, et il en voit clairement l'origine. Il s'en fait avec habileté une arme contre le Mazarin ; mais c'est tout. Révolutionnaire, oui, et encore à son profit. Apôtre ou réformateur, jamais de la vie. L'intérêt général le laisse froid, quand il ne se confond pas d'aventure avec son bien particulier : son ambition ne fait pas en passant la charité aux autres. Elle est froidement et systématiquement égoïste, et c'est pourquoi sans doute, malgré le charme de la forme, on prend si peu d'intérêt à ses *Mémoires*. Gondi sera-t-il ou ne sera-t-il pas cardinal ? Arrivera-t-il à déplanter Mazarin ou Mazarin réussira-t-il à le tomber? Piètre débat après tout, et où le gain de la France, quelle qu'en fût l'issue, était loin d'être évident. L'un réalisait des économies aux dépens du pays : l'autre avait pour premier article de son programme de lui faire payer ses dettes. Dans les deux cas notre bourse était bien malade.

En somme, les conceptions politiques de Gondi se sont toujours réduites à ceci : *Faites-moi premier ministre, et ensuite nous verrons*. C'était net, mais moins alléchant qu'il ne paraissait le croire. Ce qu'il faut

admirer sans réserve dans cet effronté d'homme, c'est l'incroyable fertilité de ressources qu'il a mise au service de son ambition. Il a frappé à toutes les portes, monté tous les escaliers, serré toutes les mains ; il s'est escrimé de la dague, de l'épée, du pistolet, du sermon, du pamphlet ; il a brandi son ostensoir pour s'en faire une massue, courbé ses ennemis sous sa bénédiction, et transformé le goupillon en arme de combat. Il a été extraordinaire d'entrain, de jeunesse, d'activité, de gaîté : cervelle fumeuse et cœur chaud, il a mené de front les plaisirs les plus variés et savamment entremêlé ses galanteries aux intrigues moins savoureuses de la politique. Il a été le type du conspirateur aimable, insouciant, frivole, capable d'oublier aux pieds d'une femme l'heure noire du complot et de jeter son masque pardessus les moulins pour le seul mais délicieux plaisir d'être reconnu. On lui rendra cette justice qu'il a mené la Fronde comme une mascarade, qu'il y a diverti les autres sans cesser de s'amuser prodigieusement lui-même, que de tous ses déguisements c'était encore celui d'archevêque qui paraissait le plus étrange sur son dos, et qu'enfin de cette révolution dont il fut l'agent principal et où il y eut passablement de victimes, il s'est retiré sans avoir une goutte de sang sur les mains.

Nous sommes arrivés à la fin de l'année 1648. « Vous allez, dit Retz, voir des scènes au prix desquelles les passées n'ont été que des verdures et des

pastourelles (1). » Ces scènes furent amenées par l'entente du prince de Condé avec la cour. L'appui, d'ailleurs chèrement acheté, d'une épée aussi inconstante qu'illustre donna du cœur à Mazarin, et dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649 le petit roi fut brusquement transporté du Palais-Royal à Saint-Germain. C'était une déclaration de guerre, et tout le monde le comprit ainsi. Les bourgeois prirent les armes ; les portes de la ville furent soigneusement gardées ; le Parlement s'assembla pour délibérer, et Gondi, mandé d'urgence à Saint-Germain par une lettre de la reine, s'arrangea de manière à ne pouvoir y aller.

« Je fis mettre mes chevaux au carrosse ; je reçus les adieux de tout le monde, je rejetai avec une fermeté admirable toutes les instances que l'on me fit pour m'obliger à demeurer, et par un malheur signalé je trouvai, au bout de la rue Notre-Dame, du Buisson, marchand de bois et qui avait beaucoup de crédit sur les ports. Il était absolument à moi ; mais il se mit ce jour-là en mauvaise humeur. Il battit mon postillon ; il menaça mon cocher. Le peuple, accourant en foule, renversa mon carrosse, et les femmes du Marché-Neuf firent d'un étau une machine sur laquelle elles me rapportèrent, pleurantes et hurlantes, à mon logis (2). »

Ce sont là plaisirs de délicats ; mais Gondi, comme tous les ambitieux, n'a jamais regardé de très près la nature et la forme des hommages qui lui étaient

(1) Œuvres du cardinal de Retz, *Mémoires*, t. II, 2e partie, p. 94.
(2) *Ibid.*, p. 133-134.

adressés. A cette heure il nageait dans la joie. L'idée de voir le Mazarin dehors le ravissait, et aussi le tapage, les allées et venues, les querelles, les coups de feu dans la rue, les hésitations des uns, les enthousiasmes sincères ou gasconnants des autres. Il fallait rassurer celui-ci, retenir celui-là, piquer ce troisième, mettre le feu au ventre des parlementaires, tout effrayés de voir enfin aboutir la rébellion qu'ils couvaient depuis si longtemps. L'Hôtel de Ville, qui était assez tiède, avait aussi besoin de sentir l'éperon. Gondi, exultant, suffisait à tout, était partout. Le jour, dans le carrosse archiépiscopal, il courait la ville pour réchauffer les courages et soigner sa popularité ; la nuit il s'échappait dans un travesti de cavalier qui semblait être son véritable costume, et, couvert d'un manteau couleur de muraille, comme les conspirateurs classiques, il allait avec toutes sortes de mystères visiter ceux ou celles que sa dignité comme son intérêt lui interdisaient de voir après le lever du soleil. C'était délicieux. Le hasard lui avait enfin fourni le seul genre d'existence qui lui convînt, et il en goûtait pleinement le pittoresque et le débraillé. Il s'amusait du spectacle, des acteurs et des décors avec autant de liberté d'esprit que s'il n'eût pas joué un des principaux rôles dans la pièce. Sa part dans l'action ne l'absorbait pas assez pour l'empêcher de voir que toutes ces histoires invraisemblables, cette Fronde galante et tapageuse, ne se passaient pas dans un monde réel. Aussi à chaque

instant, quand il raconte cette époque si gaie de la vie de Paris, les allusions littéraires naissent sous sa plume.

— « Comme (Noirmoutier) revint descendre à l'Hôtel de Ville, il entra avec Matha, Laigue et la Boulaie, encore tous cuirassés, dans la chambre de Mme de Longueville, qui était toute pleine de dames. Ce mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons qui étaient dans la salle, de trompettes qui étaient dans la place donnait un spectacle qui se voit plus souvent dans les romans qu'ailleurs. Noirmoutier qui était grand amateur de l'*Astrée*, me dit : « Je m'imagine que nous sommes assiégés dans Marcilly. — Vous avez raison, lui répondis-je ; Mme de Longueville est aussi belle que Galatée ; mais Marcillac (M. de la Rochefoucauld, le père, n'était pas encore mort) n'est pas si honnête homme que Lindamor (1). »

Et de rire. Il n'y avait que le peuple qui prît toutes ces choses au sérieux : pauvre peuple, il n'avait pas encore assez de littérature pour apprécier comme il convenait l'originalité de cette révolution pour rire, où les quelques victimes que l'on fit n'étaient là que pour la vraisemblance.

Il fallait pourtant bien se battre. Le prince de Condé rôdait autour de Paris, *quærens quem devoraret,* et riant de son mauvais rire, à la pensée que les bourgeois de Paris seraient obligés de se passer de

(1) Œuvres du cardinal de Retz, *Mémoires*, t. II, 2e partie, p. 171-172.

leur *pain de Gonesse*. Gondi ne fut pas le dernier à lever des troupes. Son seul regret fut de ne pouvoir en prendre le commandement. Dans le premier accès de son enthousiasme, il avait promis deux régiments, l'un de cavalerie, l'autre d'infanterie. L'état de ses finances l'obligea de se restreindre à un seul ; ce fut le fameux *régiment de Corinthe*, ainsi appelé du nom de l'archevêché *in partibus* de Gondi. Ce régiment, composé de huit compagnies, avait pour emblème édifiant des flèches avec ces mots du psaume 44, verset 6, en manière de devise : *In corda inimicorum regis*. Il était commandé par le chevalier de Sévigné, et à peine formé, il prit contact avec l'ennemi. Le début ne fut pas heureux. Dans la nuit du 28 au 29 janvier, près du pont d'Antony, un gros de cavalerie royale culbuta les Corinthiens qui s'enfuirent en désordre, laissant une cinquantaine des leurs sur le terrain. Le coadjuteur qui prenait quelquefois part aux expéditions de sa petite armée, ne s'y trouvait pas cette nuit-là. Bien lui en prit sans doute : mais il n'échappa pas aux railleries : les triolets s'abattirent sur lui drus comme grêle, et les mauvais plaisants qualifièrent de *Première aux Corinthiens* la défaite de son régiment. Le mot était bon : Gondi ne l'a pas cité dans ses *Mémoires* ; mais d'autres qui n'avaient pas les mêmes raisons que lui pour oublier, s'en sont heureusement souvenus.

L'affaire de Charenton (8 février 1649) prouva que les autres troupes parisiennes n'étaient guère plus

solides que les Corinthiens ; et les princes, Conti, Longueville et les autres qui tenaient pour la ville, commencèrent à faire les yeux doux à l'Espagne. Un député de l'archiduc Léopold-Guillaume, qui commandait à Bruxelles, fut chargé aussitôt d'utiliser ces bonnes dispositions. De tous les souvenirs de la Ligue qu'exhumait la Fronde, ce n'était pas le plus heureux ; et Gondi eût été bien inspiré en suivant sur cette question les conseils aussi sensés que patriotiques de son ami Caumartin :

— « La veille que le député de l'archiduc parut dans le Parlement, Caumartin, m'ayant rencontré chez M^me^ de Longueville, en sortit avec moi et m'ayant tiré à part dans la salle de l'Hôtel de Ville, me dit qu'il me cherchait pour me parler d'une affaire sur laquelle il me conjurait de ne lui faire aucune confidence ; qu'il apprenait qu'on voulait prendre des mesures avec Espagne ; que cette nouvelle l'avait sensiblement touché ; qu'il ne pouvait s'imaginer que le Parlement fût capable de s'oublier à ce point-là ; que pour lui il me déclarait franchement qu'il haïssait moins le Mazarin que les Espagnols ; qu'il était plus près de renoncer à sa charge et de s'exposer à tous les périls du monde que de devenir jamais mauvais Français ; que ceux de son nom avaient toujours été trop attachés à la royauté ; qu'au reste il me priait de croire qu'il y aurait beaucoup de gens de son humeur, et que ceux qui les voudraient espagnoliser se tromperaient dans leurs mesures. Il voulait encore me conjurer, par la mémoire de mes pères et par l'exemple du cardinal de Gondi, lorsque je l'interrompis pour l'assurer qu'il ne s'agissait point de se lier avec les Espagnols, mais de profiter de leurs démarches. Il ne voulut rien écouter là-dessus, et m'ayant quitté brusquement me

fit faire de grandes réflexions sur les suites de cette affaire (1). »

Au milieu de tous ces frondeurs, qui peuvent être amusants, mais qui sont plus méprisables encore, cela fait plaisir de rencontrer un honnête homme. En tout cas, après un semblable entretien qui fait si peu d'honneur à Gondi et en fait tant à Caumartin, il serait difficile d'admettre le premier à plaider *non coupable*. Lui-même d'ailleurs ne le désire pas : il parle de ses relations avec l'Espagne avec plus de cynisme encore que d'inconscience ; et le soin même qu'il prit en 1649 d'en dissimuler la vue au gros public infirme d'avance toutes les excuses qu'on pourrait être tenté d'apporter à sa conduite. Tout ce qu'on peut dire en sa faveur — et la décharge est mince, — c'est que les autres chefs du parti, nobles ou parlementaires, avaient tout juste autant de sens moral que lui. Pendant que les bons bourgeois montaient leur garde, avec l'application qu'on y met au moins les premières fois quand on n'est pas du métier, d'Elbeuf réunissait à sa table les fortes têtes de la Fronde, pour leur donner connaissance d'un billet que lui avait apporté de la part des Espagnols un moine bernardin déguisé en cavalier. L'aventure commençait — naturellement, n'est-ce pas? — par une mascarade ; la suite fut digne du début ; et Gondi, que le ridicule

(1) OEuvres du cardinal de Retz, *Mémoires*, t. II, appendice, p. 646. (Addition proposée aux *Mémoires* par Caumartin.)

n'embarrasse pas pour les autres, en a fort proprement habillé les acteurs.

— « M. d'Elbeuf qui était grand saltimbanque de son naturel commença la comédie par la tendresse qu'il avait pour le nom français qui ne lui avait pas permis d'ouvrir seulement un petit billet qu'il avait reçu d'un lieu suspect. Ce lieu ne fut nommé qu'après deux ou trois circonlocutions toutes pleines de scrupules et de mystères et le président de Nesmond qui, avec tout le feu d'un esprit gascon, était l'homme du monde le plus simple, remplit la seconde scène d'aussi bonne foi qu'il y avait eu d'art à la première. Il regarda ce billet que M. d'Elbeuf avait jeté sur la table, très proprement recacheté comme l'holocauste du sabbat. Il dit que M. d'Elbeuf avait eu grand tort d'appeler des membres du Parlement à une action de cette nature. Enfin le président Le Coigneux, qui s'impatienta de toutes ces niaiseries, prit le billet qui avait effectivement bien plus l'air d'un poulet que d'une lettre de négociation ; il l'ouvrit, et après avoir lu ce qu'il contenait qui n'était qu'une simple créance, et avoir entendu de la bouche de M. d'Elbeuf ce que le porteur de la créance lui avait dit, nous fit une pantalonnade digne des premières scènes de la pièce. Il tourna en ridicule toutes les façons qui venaient d'être faites ; il alla au-devant de celles qui s'allaient faire, et l'on conclut d'une commune voix à ne pas rejeter le secours d'Espagne (1). »

C'était fort bien ; mais qui allait pendre la sonnette au chat ? Gondi n'entendait pas en prendre tout seul la responsabilité : les autres, aussi prudents que lui, étaient moins embarrassés par l'immoralité de

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. II, *Mémoires*, 2e partie, p. 235-236.

l'acte à commettre que par les conséquences, fatales à leurs intérêts, qui pouvaient en sortir. A suivre toutes ces hésitations et tous ces marchandages, on est profondément écœuré. Ces piètres révolutionnaires, toujours occupés à sauver leur mise, s'en tirèrent en se garant derrière le Parlement. Gondi qui y avait droit de séance depuis quelque temps, en remplacement de son oncle, s'y prit avec tant d'adresse que, malgré l'opposition indignée du président de Mesme, l'avis passa à la majorité des voix d'entendre, au sein du premier corps judiciaire du royaume, l'envoyé d'un prince espagnol. Le moine bernardin, qui n'avait pas repris sa robe, entra au Parlement et fit sa harangue. Il y proposait d'un ton fort doux un secours de dix-huit mille hommes qu'on pourrait faire commander même par des officiers français si on le jugeait à propos. Il consentait à ce qu'on prît toutes les précautions qu'on croirait nécessaires pour lever les ombrages que l'on pouvait toujours prendre avec raison de la conduite des étrangers (1).

On ne pouvait être plus accommodant que cet honnête bernardin. Mais le désintéressement de son roi, encore plus honnête que lui, était sujet à caution; et le Parlement, en dehors de quelques énergumènes, reculait devant le moyen extrême où on voulait l'engager. Se battre en famille, passe encore. Mais introduire des étrangers sur le territoire et peut-être

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. II, *Mémoires*, 2e partie, p. 253.

MATHIEU MOLÉ

*(Reproduction du Musée de Versailles)*

une garnison espagnole à Paris, un parti aussi désespéré sentait un peu trop sa Ligue. La menace de l'approche de l'archiduc, jointe à la nouvelle toute fraîche de l'exécution de Charles Ier, inclinaient d'autre part la cour à traiter. La reine fit bon visage aux députés que le Parlement lui avait envoyés pour lui expliquer l'admission insolite du bernardin ; le premier président Mathieu Molé et le président de Mesme eurent des conférences particulières avec le duc d'Orléans et M. le Prince, et de ces négociations sortit la paix de Rueil.

Elle ne fut pas la bienvenue pour Gondi, et il avait essayé de la traverser d'abord de toutes ses forces. Les généraux, d'accord avec lui, avaient fait sortir les troupes de Paris pour les avoir plus solidement dans la main et les avaient établies à Villejuif.

— « Le premier président (Mathieu Molé), qui était tout d'une pièce et qui ne voyait jamais deux choses à la fois, s'étant écrié, sur le camp de Villejuif, avec un transport de joie que le coadjuteur n'aurait plus tant de crieur à gages dans la salle du Palais, et le président de Mesme ayant ajouté : « ni tant de coupe-jarrets », Sennetaire repartit à l'un et à l'autre : « L'intérêt du coadjuteur n'est pas de vous tuer, Messieurs, mais de vous assujettir. Le peuple lui suffirait pour le premier : le camp lui est admirable pour le second. S'il n'est plus homme de bien que l'on ne le croit ici, nous avons pour longtemps la guerre civile (1). »

L'opinion de Sennetaire paraissait d'autant plus

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. II, *Mémoires*, 2e partie, p. 319.

plausible que les Espagnols avaient fait un mouvement en avant. A la date du 10 mars, l'archiduc Léopold était près de Ham, et il avait dépêché deux messagers, déguisés en ramoneurs de cheminées, par lesquels il demandait aux généraux de Paris comment ils voulaient qu'il vînt et, si comme ami, qu'ils lui envoyassent la route et tinssent les étapes, les assurant que ses troupes ne feraient aucun dégât. Les imaginations pressées à Paris voyaient déjà cet honnête archiduc, qui ne quittait pas son chapelet de la journée, fraternisant avec l'archevêque de Corinthe : c'étaient deux cœurs bien faits pour s'entendre. La précipitation des délégués du Parlement qui fut une extrême habileté arrêta net ces combinaisons, et les ramoneurs remportèrent avec leur courte honte leur raclette aux Pays-Bas. Quand les généraux parisiens qui avaient l'œil sérieusement ouvert sur leurs intérêts virent qu'on traitait sans eux — et peut-être contre eux, — ils prirent peur. Ce fut une véritable déroute. Ces braves à trois poils, qui avaient tant discouru, tant paradé et tant caracolé dans les rues de Paris, eurent à cœur de prouver qu'ils maniaient aussi bien la plume que l'épée. Le premier président, en retournant à Saint-Germain, emporta des *Mémoires* volumineux où chacun d'eux exposait ses prétentions.

« M. de Vendôme envoya en forme sa malédiction à son fils s'il n'obtenait du moins la surintendance des mers qui lui avait été promise à la Régence pour récom-

pense du gouvernement de Bretagne. Les plus désintéressés s'imaginèrent qu'ils seraient les dupes des autres s'ils ne se mettaient aussi sur les rangs. M. de Retz qui sut que M. de la Trémouille, son voisin, y était pour le comté de Roussillon et qu'il avait même envie d'y être pour le royaume de Naples, ne m'a pas encore pardonné de ce que je n'entrepris pas de lui faire rendre la généralité des galères (1). »

Les plus obscurs officiers rédigèrent leurs cahiers où les demandes, toute proportion gardée, étaient aussi grotesques. Tous ces gens-là étaient dans la posture d'un brigand qui, après avoir braqué son escopette au coin d'un bois sur un passant, s'aperçoit qu'il n'est pas le plus fort et lui tend humblement son chapeau. A la divulgation de ce fatras où ces impudents solliciteurs fixaient eux-mêmes le tarif de l'aumône qu'ils entendaient recevoir, ce fut un éclat de rire universel, et il entrait dans ce rire plus de mépris encore que de gaîté. C'était, comme on l'a dit, *la noblesse jugée par elle-même.*

Et le coadjuteur ? Le coadjuteur n'était pas homme à mourir tout seul dans une pose héroïque sur une barricade : il eût préféré continuer la lutte ; mais quand il vit que tout le monde s'en allait, il en fit autant. Ce ne fut pas néanmoins sans une certaine dignité. Il refusa, comme on l'a vu, de demander pour son frère, le duc de Retz, la généralité des galères que celui-ci réclamait depuis longtemps ; il ne voulut

(1) Œuvres du cardinal de Retz, *Mémoires*, t. II, 2e partie, p. 456-467.

pas être compris nominalement dans l'amnistie générale. « Comme je n'ai rien fait, écrivait-il à M. de Brissac, que ce que j'ai cru être du service du roi et du véritable intérêt de l'État, j'ai trop de raison de souhaiter que Sa Majesté en soit bien informée à sa majorité pour ne pas supplier MM. les députés de ne pas souffrir que l'on me comprenne dans l'amnistie. » Couvert par son titre et son siège au Parlement, Gondi à cette heure au moins n'avait pas grand'-chose à craindre. Le peuple qui n'y voit pas si loin lui sut gré de son attitude, et c'était tout ce qu'il avait voulu.

## CHAPITRE V

### UN PREMIER CHANGEMENT DE FRONT. — GONDI SE RAPPROCHE DE LA COUR

Caractère écœurant et vide des agitations de la Fronde. — Les ambitions personnelles de M. le coadjuteur. — Véritables causes de son impuissance. — Un serviteur et ami de Gondi, Guy Joly. — La Grande Conspiration. — L'affaire de la place Maubert. — Guy Joly, l'assassiné pour rire. — Les agents provocateurs et les mouchards de Mazarin. — Gondi se rapproche de la cour *sous promesse* du chapeau. — Arrestation des princes (janvier 1650).

La première Fronde a posé les armes, après avoir tout au plus duré quelques mois. Gondi n'en sort pas diminué : il est plus populaire, plus brillant, plus audacieux, ou si vous voulez, plus effronté que jamais. Ses combinaisons politiques sont pleines d'ingéniosité ou d'astuce ; ses intrigues bizarres ou bouffonnes sont presque toujours divertissantes. Rien ne l'émeut et rien ne le surprend ; il retombe sur ses pieds avec l'agilité d'un chat ou passe sans s'y roussir comme Fagotin à travers un cercle enflammé. Et déjà cependant, bien que nous soyons à peine au début de la représentation, on sent comme une sorte de lassitude à le suivre. Dans cette existence bouillonnante et tumultueuse, il y a un vide incroyable que tout l'esprit des *Mémoires* ne parvient pas à dissimuler. Quoi! tant de pas, tant de démarches. tant d'allées

et venues, tant de trépignements, tant d'émotions soulevées, tant de passions échauffées jusqu'à la folie; une reine apeurée, un premier ministre qui regarde sans cesse du côté de la porte, la rue grouillante et hurlante, toute une ville sur le pavé, une forêt de lames nues, de piques, de mousquets et de hallebardes, au delà de Paris les Espagnols qui s'avancent et la France envahie qui se lamente, tout cela pour aboutir à un objet aussi mince qu'une satisfaction d'amour-propre plus encore que d'ambition donnée au coadjuteur et le remplacement de Mazarin par un successeur qui peut-être ne le vaudra pas. Sans doute, il y a eu dans la Fronde autre chose que les appétits et les convoitises de Gondi et des autres égoïstes de sa trempe qui mettaient le feu au pays pour faire bouillir leur propre marmite ; mais le coadjuteur, s'il était trop clairvoyant pour ne pas comprendre les revendications légitimes que le mouvement avait fait naître, ne s'en est jamais soucié que pour les exploiter jusqu'au cynisme dans le sens de son profit personnel. Gondi dans la Fronde n'a jamais eu d'autre parti que le sien. Et c'est ce qui explique pourquoi, après avoir cabriolé avec une prestigieuse souplesse pendant tant d'années, il tomba soudain tout à plat, — et pourquoi aussi de ses *Mémoires* si amusants, si vibrants, si colorés, il se dégage en fin de compte une impression de vide et d'ennui.

Gondi après la paix de Rueil en 1649 n'a encore fait que quelques pas dans la carrière. Mais déjà le

point par où il doit périr apparaît clairement. Il transporte dans une France monarchique où le souverain est tout, les procédés d'nn État populaire. Il n'a pu se faire accepter ; il s'imposera. Un ministre tout-puissant lui barre la grande route du pouvoir. Il essaiera d'y arriver par le détour de la faveur publique, des séditions de la rue, des conspirations qui soulèvent tout un peuple pour la plus grande gloire d'un seul homme. C'est là son erreur, et dans la faute où il se laisse aller, son tempérament est complice de la situation que lui ont faite les événements. Les républiques antiques — et aussi quelques modernes — ont été, pour les ambitieux du type de Gondi, de merveilleux champs de culture. Pour une entreprise avortée, combien ont réussi qui n'ont dû leur succès qu'à la rouerie et au cynisme du metteur en scène. Et d'ailleurs, quand le coup a raté, qu'importe ? Ce n'est que partie remise. Si les factieux de haut vol ne deviennent pas premiers ministres dans un État fondé sur la souveraineté populaire, c'est qu'ils n'ont pas su durer. On parle toujours de l'ingratitude du peuple ; mais il oublie aussi vite le mal qu'on lui a fait que les services qu'il a reçus. Et en cela il montre, après tout, plus de bon sens qu'on ne veut lui en accorder. Mais aussi il est le maître et ne doit compte de ses caprices à personne. Les souverains qu'il a remplacés n'étaient pas d'aussi bonne composition. Je vois d'ici la carrière politique d'un Gondi au XIXe siècle ; il avait tout ce qu'il faut pour réussir

au milieu de nous. Intelligence vive et primesautière, parole facile, conviction légère, une générosité de grand seigneur qui sait que la foule a souvent soif, une affectation de camaraderie égalitaire que le peuple prend volontiers pour une véritable amitié, une remarquable aptitude à s'assimiler toutes les questions, sans en connaître à fond aucune, en faudrait-il davantage aujourd'hui pour le placer au premier rang? Mais au XVII^e siècle le consentement populaire, sans être inutile, n'avait que la valeur que voulait bien lui accorder l'humeur timide ou peureuse du souverain. Et le jeu que joua Gondi tourna mal pour lui parce qu'il se heurta à l'antipathie personnelle d'une nature rancunière et bornée comme celle d'Anne d'Autriche. L'accueil qu'elle lui fit, après la fin des hostilités, quand il alla lui rendre ses devoirs à Compiègne, fut à cet égard très significatif :

— Comme je montais l'escalier, un petit homme habillé de noir, que je n'avais jamais vu et que je n'ai jamais vu depuis, me coula un billet en la main, où ces mots étaient écrits en lettres majuscules : *Si vous entrez chez le Roi, vous êtes mort*. J'y étais : il n'était plus temps de reculer. Comme je vis que j'avais passé la salle des gardes sans être tué, je me crus sauvé. Je témoignai à la reine qui me reçut très bien, que je venais l'assurer de mes obéissances très humbles et de la disposition où était l'Église de Paris de rendre à Leurs Majestés tous les services auxquels elle était obligée. J'insinuai, dans la suite de mon discours, tout ce qui était nécessaire pour pouvoir dire que j'avais beaucoup insisté pour le retour du roi. La reine me témoigna beaucoup de bonté et

même beaucoup d'agrément sur tout ce que je lui disais. Mais quand elle fut tombée sur ce qui regardait le cardinal et qu'elle eut vu que, quoiqu'elle me fît beaucoup d'instance à le voir, je persistais à lui répondre que cette visite me rendrait inutile à son service, elle ne put plus se contenir, elle rougit beaucoup, et tout le pouvoir qu'elle eut sur elle fut, à ce qu'elle a dit depuis, de ne me rien dire de fâcheux. »

Retz ajoute, avec un accent de vérité qui désarme le critique le plus soupçonneux :

— « Je revins à Paris, ayant fait tous les effets que j'avais souhaité. J'avais effacé le soupçon que les frondeurs fussent contraires au retour du roi ; j'avais jeté sur le cardinal toute la haine du délai ; je m'étais assuré l'honneur principal du retour ; j'avais bravé le Mazarin dans son trône (1). »

C'est assez explicite. Par malheur, toutes les fois que Gondi se drape en Romain dans ses *Mémoires*, il y a des chances pour qu'il ait rêvé ce qu'il raconte. Si Mazarin n'a pas laissé de *Souvenirs* où il lui donne le démenti — et rien n'est plus regrettable, car ces deux grands menteurs auraient fait la paire, à la grande joie de la galerie, — Gondi avait dans son entourage immédiat un confident qui l'a trahi. C'est Guy Joly, conseiller au Châtelet, l'*alter ego* et l'âme damnée du coadjuteur et qui, après s'être assis à sa table pendant nombre d'années, a éprouvé le besoin de le trahir pour des motifs où il serait imprudent de

(1) Œuvres du cardinal de Retz, *Mémoires*, t. II, 2e partie, p. 524, 526.

faire entrer l'amour de la vérité. Guy Joly, à propos de cette entrevue, proposée par la reine et repoussée fièrement par Gondi, dit expressément :

— « Le coadjuteur ne fut pas si difficile : il alla sans beaucoup de façon à Compiègne, sur les instances qui lui en furent faites, quoique plusieurs de ses amis l'en détournassent dans la pensée que ce voyage ne lui était proposé que pour le décrier dans l'esprit du peuple ; mais il n'écouta pas ces raisons, et il se figura qu'il suffirait de publier à son retour qu'il n'y avait été que pour rendre ses devoirs au roi et à la reine sans voir le cardinal. La vérité est pourtant qu'il le vit et qu'il eut une conférence avec lui de trois ou quatre heures pendant la nuit (1). »

Ce Guy Joly était du reste le digne serviteur d'un tel maître. Il avait du sang de barricadier dans les veines : nul ne s'entendait mieux que lui à allumer une sédition en criant : « Aux Mazarins ! aux Mazarins ! » Après le retour du roi à Paris, il fut un des douze syndics qui, sous couleur de défendre les intérêts des rentiers, les ameutaient à chaque instant contre la cour. Dans cette Fronde, étrange et cocasse, où le monde semble renversé, ce sont de graves bourgeois, vêtus de manteaux noirs et ayant tous les dehors de l'honorabilité la plus parfaite, qui s'en vont presque tous les matins solliciter à grands cris le Parlement ou conspuer l'Hôtel de Ville. Joly conduisait l'orchestre et battait la mesure. Mais c'étaient

(1) *Mémoires* de Guy Joly, collection Michaud et Poujoulat, t. II, p. 23, année 1649.

là de petits exploits pour une âme agitée et impudente comme la sienne. Il s'illustra autrement à quelque temps de là en décembre 1649, dans une comédie qui n'était pas sans danger et où l'on reconnaît sans peine, malgré ses dénégations, le génie inventif du coadjuteur. Il s'agissait, pour obtenir une Assemblée générale du Parlement, de simuler un assassinat sur la personne d'un frondeur connu. On comptait — ce qui arriva en effet — que l'opinion publique prendrait le change et attribuerait le coup aux Mazarins. Le difficile était de trouver un patient de bonne volonté pour faire l'*assassiné*. Gondi s'offrit en personne; mais il n'appuya pas assez pour faire croire qu'il le souhaitât tout de bon. On lui préféra Joly qui joua son rôle en conscience. Le 11 décembre, il monta en carrosse et, au moment où il traversait, ainsi qu'il était convenu, la place Maubert, un gentilhomme aposté, M. d'Estainville, fonça sur lui brusquement à cheval et lui tira au-dessus de la tête un coup de pistolet qui ne l'atteignit pas, — naturellement. Émoi, cris, fureur, indignation du bon populaire, qui sera éternellement dupé ; exécrations contre les Mazarins : on voit le spectacle d'ici. Joly, pour mieux assurer le succès de la ruse, avait troué d'avance une des manches de son pourpoint et s'était fait une contusion au bras où il devait être atteint. Il se mit au lit : les médecins vinrent ; on loua Dieu du hasard qui avait amorti la balle dans sa course, et le Parlement s'étant assemblé ordonna qu'il serait

informé sur cet assassinat. Pour comble de confusion et pour corser l'imbroglio, une sorte de fou, nommé le marquis de la Boulaie, qui était aux gages du cardinal, parcourut les rues avec cinq ou six braillards de son espèce en criant : « Aux armes », et dans l'étrange désordre où étaient les rues de Paris, pleines de mousquetades tirées au hasard par des peureux ou des ivrognes, deux coups de feu furent tirés sur le carrosse du prince de Condé qui passait sur le Pont-Neuf au clair de la lune vers les neuf heures du soir pour retourner à l'hôtel. Les Mazarins avaient tiré sur Joly ; les frondeurs tiraient sur le prince de Condé. Le tohu-bohu fut complet.

« Les flatteurs du Palais-Royal confondirent avec empressement et avec joie l'entreprise du matin avec l'aventure du soir : l'on broda sur ce canevas tout ce que la plus lâche complaisance, tout ce que la plus noire imposture, tout ce que la crédulité la plus sotte y purent figurer, et nous nous trouvâmes le lendemain matin réveillés par le bruit répandu par toute la ville que nous avions voulu enlever la personne du roi et la mener en l'Hôtel de Ville ; que nous avions résolu de massacrer monsieur le Prince et que les troupes d'Espagne s'avançaient vers la frontière de concert avec nous (1). »

Petitesse de sentiments, petitesse de moyens, les perfidies les plus malpropres mêlées à des bouffonneries dignes de Mondor et de Tabarin, ruses de mouchards et gaîtés de révolutionnaires, la Fronde est là

(1) Œuvres du cardinal de Retz, *Mémoires*, t. II, p. 562.

tout entière. Et les chefs des deux partis se valent. Je vois bien par où Gondi est méprisable ; mais en quoi Mazarin lui est-il supérieur? Dans cette histoire grotesque des deux assassinats, leur pitrerie fut de même force. Mazarin voulut empêcher Gondi d'aller au Parlement pour s'y justifier en payant d'effronterie, comme il en avait l'intention. A cet effet, la reine écrivit à l'archevêque de Paris de ne pas se faire suppléer cette fois par son coadjuteur et de prendre sa place au Palais dans la séance où l'on devait traiter l'affaire. Docile aux ordres des puissances et d'ailleurs jaloux de son neveu, l'archevêque promit tout ce qu'on voulut. Le pauvre ! il eût mieux fait, pour sa tranquillité, de dire non tout de suite. A quatre heures du matin, Gondi, le duc de Retz son frère aîné, Brissac son cousin vinrent le réveiller aux Capucins du faubourg Saint-Jacques où il avait couché, pour le prier en conseil de famille de ne pas aller au Palais. Le bonhomme, de mauvaise humeur, fut inflexible. Il déclara qu'il siégerait au Parlement et qu'il y défendrait son neveu mieux qu'il ne pourrait le faire lui-même. On eut beau prier, supplier, menacer, rien n'y fit : il resta ferme en son dessein, et il fallut sortir de sa chambre pour lui permettre d'achever cette nuit d'hiver si malencontreusement interrompue. Mais Gondi avait plus d'un tour dans son sac, et celui qu'il en tira cette fois eût fait merveille sur les tréteaux du Pont-Neuf. L'archevêque, encore tout ému de l'assaut qu'il venait de subir,

commençait à calmer ses esprits quand son chirurgien le félicite d'avoir résisté avec tant de fermeté à ses neveux. On veut l'enterrer avant l'heure; mais il ne se laisse pas faire et il a bien raison. Il leur montrera qu'il vit encore ; et ce qu'il a de mieux à faire, c'est de se lever tout de suite pour aller au Parlement. Le vieillard obéit ; mais à peine a-t-il mis le pied hors du lit que le chirurgien, changeant de ton, lui demande comment il se porte. — Mais fort bien, dit l'archevêque déjà un peu ébranlé par la frayeur que marquent la voix et la figure du chirurgien. — Fort bien ? dit celui-ci, cela ne se peut : vous avez trop mauvais visage. Il lui tâte le pouls, il se récrie : « Mais vous avez la fièvre ; elle n'est pas très apparente ; mais elle n'en est que plus à craindre. » Et M. de Paris tout étourdi, se regardant dans son miroir qui lui renvoie une face jaune et effarée, se remet dans son lit. Il n'en sortit pas de quinze jours, et Gondi alla au Parlement.

Il y eut là encore des scènes inénarrables, l'émeute dans la rue grondant sans savoir pourquoi, le Parlement assemblé avec fracas pour la poursuite d'une *grande conspiration* que le président de Mesme comparait à la conjuration d'Amboise et dont personne ne pouvait parler sans rire : la sainte cohue des enquêtes, comme dit Gondi lui-même, hurlant à la moindre parole de Molé, l'homme à la grande barbe, les mouchards de Mazarin, affublés comme à plaisir de noms de comédie, Canto, Pichon, Sociando, Laco-

mette, Marcassez, Gorgibus, venant faire devant les robes rouges des dépositions à dormir debout, le désordre et le gâchis le plus complet, une véritable bouillie pour les chats, et au milieu de tout ce bruit, de tout ce tintamarre, de toutes ces insultes qu'on se renvoie comme avec des raquettes sans en être autrement offensé, notre coadjuteur, toujours gai, souriant, frétillant, jouant à ravir plusieurs personnages avec cette impudence aisée que peu d'hommes politiques ont eue au même degré que lui. Quel dommage que tant de souplesse, d'activité, d'ingéniosité parfois exquise, qu'une effronterie aussi divine n'aient pas été mieux employés ! N'importe : tel qu'il est, il est inimitable. Il tient tête à la grande Barbe, il soutient sans faiblir le regard étincelant de Monsieur le Prince, il se promène sans embarras au milieu de ses ennemis en laissant voir la garde d'un stylet qu'il porte continuellement dans la poche de sa soutane ; il a des réunions, des conférences, des entrevues, des audiences. Dans tout ce tracas d'occupations, il trouve encore quelques minutes pour entretenir M^me^ de Guémené ou M^lle^ de Chevreuse, et le plus extraordinaire, sinon le plus édifiant, c'est qu'il n'oublie pas entre temps ses devoirs d'archevêque. Il prêcha le jour de Noël, 25 décembre 1649, à Saint-Germain l'Auxerrois. Il y avait une foule épouvantable. On s'attendait à un sermon politique, à des allusions plus ou moins transparentes, peut-être à une charge à fond contre il signor Mazzarini. Il n'en

O. M. I.

fut rien. Le coadjuteur prêcha doctement, comme à son ordinaire, et traita en particulier tout ce qui regarde la charité chrétienne ; il parut plein de son sujet :

— « Toutes les bonnes femmes pleurèrent, en faisant réflexion sur l'injustice de la persécution que l'on faisait à un archevêque qui n'avait que de la tendresse pour ses propres ennemis. Je connus, au sortir de la chaire, par les bénédictions qui me furent données, que je ne m'étais pas trompé dans la pensée que j'avais eue que ce sermon ferait un bon effet ; il fut incroyable et il passa de bien loin mon imagination (1). »

Le petit monstre, malgré sa figure patibulaire, avait réussi à avoir pour lui toutes les dévotes de Paris. Il n'était pas encore passé cependant à l'état de relique populaire, comme Beaufort et Broussel, et ostensiblement, pour la foule niaise qui ne voit que l'extérieur des choses, il cédait le pas à ces deux importants personnages. En réalité il était devenu le vrai chef du parti des frondeurs, et après l'affaire de la grande conspiration qui avorta misérablement, comme on pouvait s'y attendre, ce fut avec lui que la reine et Mazarin s'entendirent quand ils résolurent de faire arrêter Monsieur le Prince. Une âme ordinaire et qui n'aurait pas eu la force de s'élever comme Gondi aux sublimités de la charité chrétienne aurait sans doute repoussé les avances d'une cour dont la bienveillance pour le coadjuteur avait été jusque-là le moindre

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. II, *Mémoires*, 2e partie, p. 593.

défaut. Il se garda bien de le faire. Sur un simple billet qu'Anne d'Autriche lui fit tenir par l'entremise de Mme de Chevreuse, il alla au Palais-Royal. L'entrevue fut naturellement secrète et mystérieuse. Il s'agissait de ne pas donner l'éveil au prince de Condé. Gondi vint à minuit, au cloître Saint-Honoré, en habit de cavalier. Là Gabouri, le porte-manteau de la reine, vint le prendre et le mena par un escalier dérobé au petit oratoire où Anne d'Autriche était enfermée. L'heure, les précautions prises, le travestissement nécessaire, l'escalier dérobé, tout était fait pour enchanter Gondi — sans parler du sentiment de triomphe qui gonflait son cœur. La fière Espagnole capitulait : elle avait enfin besoin de lui, et il allait pouvoir traiter d'égal à égal avec Mazarin.

— Elle (la reine) me témoigna toutes les bontés que la haine qu'elle avait contre Monsieur le Prince lui pouvait inspirer, et que l'attachement qu'elle avait pour M. le cardinal Mazarin lui pouvait permettre. Le dernier me parut encore au-dessus de l'autre. Je crois qu'elle me répéta vingt fois ces paroles : « Le pauvre monsieur le cardinal ! » en me parlant de la guerre civile et de l'amitié qu'il avait pour moi. Il entra une demi-heure après. Il supplia la reine de lui permettre qu'il manquât au respect qu'il lui devait pour m'embrasser devant elle. Il fut au désespoir de ce qu'il ne pouvait pas me donner sur l'heure même son bonnet, et me parla tant de grâces, de récompenses et de bienfaits, que je fus obligé de m'expliquer, quoique j'eusse résolu de ne le pas faire, pour la première fois, n'ignorant pas que rien ne jette plus de défiance dans les réconciliations nouvelles que

l'aversion que l'on témoigne à être obligé à ceux avec lesquels on se réconcilie. Je répondis à M. le cardinal que l'honneur de servir la reine faisait la récompense la plus signalée que je dusse jamais espérer, quand même j'aurais sauvé la couronne ; que je la suppliais très humblement de ne me donner jamais que celle-là, afin que j'eusse au moins la satisfaction de lui faire connaître qu'elle était la seule que j'estimais et qui me pût être sensible (1). »

Laissons les protestations du coadjuteur pour ce qu'elles valent. Dans cette affaire, comme l'a dit une femme d'esprit qui le connaissait bien : « *plus il avait d'intérêts, et moins il voulait paraître en avoir* ». C'était la seconde fois que Mazarin lui agitait devant les yeux ce flamboyant chapeau de cardinal, et, quoi qu'il en dise, il était tout prêt à avancer la main pour le saisir. Mais l'heure n'était pas encore venue, le fruit avait besoin de mûrir : Gondi le sentait mieux que personne, et c'est ce qui explique son apparente modération. Dans l'espèce, il mérita largement la récompense qu'on lui promettait : sans donner autrement l'éveil au prince de Condé, il retourna comme un gant le parti des frondeurs et l'inclina vers le Mazarin, tout à l'heure encore honni et conspué par tous. Par les curés, qui continuaient d'être ses agents politiques les plus dévoués et les plus actifs, il conseilla le calme dans les rangs de la bourgeoisie moyenne ; et quant au peuple, qui aurait pu créer

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. III, *Mémoires*, 2e partie, p. 8 et 9.

plus d'embarras que les manteaux noirs, le jour de l'arrestation des Princes, on lui montra M. de Beaufort qui cavalcada bien avant dans la nuit à travers les Halles et vers la porte Dauphine à la tête de trois ou quatre cents chevaux. Ce fut suffisant : Beaufort était là, on posa les armes sans en demander davantage, et les chefs des frondeurs, avec une merveilleuse inconscience qu'ils semblaient avoir empruntée à Gondi, allèrent faire leur cour à la reine. Ils étaient là tous au grand complet, emplissant la chambre d'Anne d'Autriche et l'épée à la main, mais dans le fourreau, faisant de grands gestes et jurant qu'ils seraient désormais les bons serviteurs du roi et les défenseurs de l'État. Pour qui connaissait les personnages, héros des barricades et autres, c'était édifiant. L'honnête M^me^ de Motteville, qui eut la curiosité d'aller les voir, en revint profondément écœurée. Les frondeurs de ses amis auxquels elle en fit sa plainte de brave et digne femme convinrent volontiers qu'elle avait raison. On ne peut être de meilleure composition ; mais ce dernier trait achève de peindre l'état d'âme d'un frondeur en 1650 : ce n'était pas quelque chose de très propre ni de très ragoûtant.

## CHAPITRE VI

### LA QUESTION DU CHAPEAU

Une citation de M. de Turenne. — Mazarin et Gondi. — Leur amitié apparente et leur rivalité réelle. — Nouveaux complots de Gondi contre Mazarin et la cour. — M. de Beaufort prend la parole au Parlement de Paris. — Mazarin obligé de quitter Paris. — Le roi et Anne d'Autriche sont retenus au Palais-Royal. — Retour et triomphe des princes.

« C'est à vous, peuple de Paris, à solliciter vos faux tribuns, devenus enfin pensionnaires et protecteurs du cardinal Mazarin, et qui se jouent depuis si longtemps de vos fortunes et de votre repos et qui vous ont tantôt excité et tantôt alenti, tantôt poussé et tantôt retenu, selon leur caprice et les différents progrès de leur ambition. »

Ainsi parlait le maréchal de Turenne dans un placard adressé par lui aux bons bourgeois de Paris et affiché à tous les coins des rues le dimanche 4 septembre 1650 au matin. Et les bons bourgeois qui en revenant de la messe avec leur femme et leurs enfants s'arrêtaient devant ces placards pour les lire, pensaient peut-être qu'il avait raison, et qu'à tout prendre on voyait depuis quelques mois dans Paris des choses qu'un cœur simple et un esprit droit ne pouvaient pas facilement comprendre. Que voulait donc ce coadjuteur de malheur dont la bouche soufflait à

volonté le chaud et le froid ? Un an à peine passé, on l'avait vu se démener comme un enragé contre le Mazarin. Le mieux qu'on pût faire, à l'écouter, était de reconduire l'infâme Sicilien à la frontière, à grands coups de hallebarde dans le dos. C'était un poltron, un faquin, un voleur ; et ce poltron, ce faquin, ce voleur contre lequel Paris s'était levé tout entier avec des hurlements de joie, voilà que Gondi l'embrassait, lui faisait des caresses, des révérences, des salamalecs, s'en allait avec lui bras dessus bras dessous, et que tous deux, le cardinal et celui qui ne l'était pas encore, avaient l'air de deux compères revenant de la foire Saint-Germain après avoir soigneusement grugé les badauds. Et Beaufort, le grand, le seul, l'unique, en faisait autant, et on disait partout qu'il s'était vendu à la cour pour la charge de grand maître et surintendant des mers. Le pur, l'incorruptible Broussel n'était pas lui-même à l'abri du soupçon. Qui sait si, lui aussi, sous prétexte de l'arrestation des princes, ne s'était pas remis avec la cour pour en tirer quelque plume ? Étrange en vérité, bien étrange !

Les bons bourgeois ne sont pas faits pour pénétrer les secrets ressorts des révolutions. Tout ce qu'on leur demande, c'est de payer et de se battre, s'il y a lieu :

— Les ennemis sont aux fauxbourgs.
Laquais, mon pot et ma cuirasse.

Quant à Mazarin et Gondi, pour ne parler que de ceux-là qui nous intéressent plus particulièrement,

la profondeur de leurs combinaisons était faite pour échapper aux âmes vulgaires. Après s'être servi de Gondi pour se débarrasser de Condé, le premier ministre, qui n'était après tout qu'un homme à expédients, sans loyauté ni véritable grandeur, entendait le leurrer par l'espoir toujours fuyant d'un chapeau de cardinal. Il comptait dans l'intervalle ruiner sa popularité et le couler à fond dans l'esprit des frondeurs. Gondi était aussi sincère et aussi attentif au bien des peuples. Habile à se tenir en équilibre entre la cour et le peuple, il continuait à dire du mal de Mazarin, toujours si affreusement décrié à Paris que son nom seul, prononcé dans un carrefour, y faisait instantanément pousser une barricade. Mais en même temps il le caressait doucement de la voix et de la main, il donnait dans ses vues avec une application trop soutenue pour n'être pas un peu suspecte. Il lui fallait le chapeau, le précieux chapeau, l'éclatant, le rutilant, l'éblouissant chapeau dont il rêvait toutes les nuits et sans lequel la voie du pouvoir suprême était à jamais fermée à son ambition. Et ce fut ainsi pendant de longs mois entre les deux rivaux un duel serré au plus fin, où ils épuisèrent toutes les ressources d'une escrime trop savante en bottes secrètes et en coups de Jarnac. Ce qui ne les empêchait pas de se sourire agréablement et même de s'embrasser quand l'occasion le demandait. Mazarin disait en parlant de Gondi : « *Ce garçon dans le fond veut le bien de l'État* », et il n'en pensait pas un mot.

Il essaya de le compromettre en retardant autant que possible l'amnistie générale sur laquelle les deux partis étaient tombés d'accord en janvier 1650 : par quelques mesures vexatoires qui furent comme le testament du surintendant d'Emery, il piqua de nouveau les rentiers qui commençaient à s'assoupir, et ils purent croire que leurs protecteurs les avaient abandonnés depuis leur accommodement avec la cour. Le génie de Mazarin triomphait dans ces petites ruses malpropres qui n'eurent pas d'ailleurs tout l'effet qu'il s'en était promis : il fut obligé bon gré mal gré d'accorder l'amnistie; les rentiers sans cesser d'aimer Gondi l'exécrèrent lui-même davantage, et le coadjuteur, mettant avec habileté une nouvelle carte dans son jeu, attira le duc d'Orléans dans le parti des frondeurs. Alliance peu sûre et appui bien vacillant ; mais enfin ce triste sire qui avait mal au ventre au premier coup de feu qui éclatait dans Paris, était l'oncle du roi et le personnage le plus considérable du royaume. Manié avec habileté, il pouvait être incommode, peut-être dangereux, et Mazarin sentit vivement le coup. Il n'eut pas le loisir de le parer. Les affaires de province appelaient son attention, et il fut obligé de quitter la place aux frondeurs en allant à Bordeaux avec la cour. Il fallut trois mois (de juillet à octobre 1650) pour pacifier la Guyenne ; et Gondi resta, dans cet intervalle, maître du pavé du roi. S'il faut l'en croire, il s'y conduisit en homme sage :

« Faites réflexion, je vous supplie, ce que c'était pour moi que d'essuyer l'envie et de soutenir la haine d'un nom aussi odieux que l'était celui du Mazarin dans une ville où il ne travaillait lui-même qu'à me perdre auprès d'un prince dont les deux qualités essentielles étaient d'avoir toujours peur et de ne se fier jamais à personne et avec des gens qui mettaient leur intérêt à me ruiner ou dont le caprice les portait à la même conduite qu'ils eussent suivie, si ils en eussent eu le dessein. Je passai sans balancer dans tout le cours du siège de Bordeaux pardessus toutes ces considérations : je m'enveloppai dans mon devoir et je vous puis dire avec beaucoup de vérité que je n'y fis pas un pas qui ne fût ce que l'on appelle d'un bon citoyen... (1). »

Quand on lit Gondi, on croit l'entendre parler, et on y prend une idée exacte de l'impression que son effronterie pouvait produire sur ses contemporains. Il ment avec une impudence qui devait faire l'admiration de Mazarin lui-même. Ce bon citoyen, pendant le voyage de Guyenne, au lieu de s'envelopper dans son devoir, avait passé son temps à fortifier sa position, à chauffer par-dessous main le Parlement et surtout à préparer sa nomination au cardinalat. Il avait plus de raison que jamais pour désirer le chapeau : c'était la seule dignité qui pût le mettre à couvert du ressentiment du prince de Condé quand il serait sorti de prison et de la jalousie d'un ministre qui pouvaient à tous les instants s'accorder ensemble. Au fond, l'affaire du chapeau c'est la grande

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. III, *Mémoires*, 2e partie, p. 135.

affaire ; disons mieux, c'est la seule affaire de la vie politique de Gondi. Elle explique toute sa conduite, et si elle ne fait pas honneur à son désintéressement, elle montre au moins qu'il était plus brouillon en apparence qu'en réalité, et qu'il a toujours su orienter vers un but unique ses pensées et ses actions. A partir de cette époque (octobre 1650), il n'a plus qu'un mot à la bouche : *le chapeau, le chapeau.* Il a pour lui la plus fine et la plus déliée des entremetteuses politiques, Mme de Chevreuse, qui s'épuise à arracher au Mazarin une concession qui peut encore le sauver ; il a pour lui Monsieur qui, admirablement endoctriné, s'en va en personne à Fontainebleau pour parler en sa faveur, et n'ayant rien obtenu, revient en disant aimablement du cardinal : « *le misérable n'est bon qu'à pendre.* » Démarches et paroles inutiles : la haine de la reine, qui n'a pas oublié la journée des Barricades, est la plus forte, et aussi l'intérêt personnel du cardinal dont l'opposition, pour être sourde ou ne s'exprimer que par ses créatures, n'en est que plus dangereuse. Le jour où l'affaire fut discutée en plein conseil, le garde des sceaux Châteauneuf alla jusqu'à mettre un genou en terre devant la reine pour la supplier, au nom du roi son fils, de ne pas autoriser par un exemple qu'il appela funeste l'insolence d'un sujet qui voulait arracher les grâces l'épée à la main. C'était au moins spécieux ; mais tant de raisons n'étaient pas nécessaires pour détourner la reine d'un parti qui lui faisait naturelle-

ment horreur, et ce que son esprit avait décidé bien avant le conseil ne changea point à son issue. *Gondi n'eut pas le chapeau.* Sa disgrâce, publiée aussitôt en tous lieux, fit la joie de ses ennemis et exaspéra jusqu'à la fureur sa vanité. Quand il vit que Mazarin, pour emprunter ses propres expressions, loin de songer à lui donner le chapeau, ne pouvait même pas se résoudre à le lui laisser tomber sur la tête, il changea résolument de tactique — une volte-face de plus ne le gênait pas beaucoup, — et il passa, avec armes et bagages, du côté des Princes.

Il y avait alors (novembre 1650) un peu moins d'un an que le lion, le renard et le singe étaient en cage. Ce même Gondi qui avait si allègrement aidé à les y mettre, allait les en faire sortir. Mais, pour en arriver là, que de pas il fallut encore! que de démarches, que de négociations ténébreuses, que d'alliances subtiles et inattendues ! C'est la politique de faux-nez qui recommence à cet endroit de la Fronde; il semble que tous les personnages qui sont en scène soient des mouchards ou des conspirateurs. Le traître contre lequel tout le monde conspire, c'est Mazarin : le chef et l'âme du complot, c'est Gondi. On parle bas ; on se visite la nuit ; on échange des petits papiers où chacun indique sans vergogne les avantages qu'il entend retirer de l'entreprise. Ceux qui n'ont pas signé, on les arrête entre deux portes, et on leur met la plume et l'écritoire sur la gorge. C'est une société où les membres se tiennent en si haute estime

qu'il leur semble qu'ils n'ont jamais pris assez de précautions les uns contre les autres. Monsieur désire le mariage de Mlle d'Alençon, sa fille, avec M. le duc : c'est un bon père. M. de Beaufort ne veut pas être troublé dans la possession de l'amirauté. Mlle de Chevreuse n'est pas fâchée de devenir princesse du sang par son mariage avec le prince de Conti. Le coadjuteur veut le chapeau : cela, il est vrai, n'est écrit nulle part; mais c'est sous-entendu partout. La plus désintéressée était peut-être encore la Palatine, qui avait grandement servi au rapprochement des deux partis, uniquement par amour de l'intrigue et pour se donner à elle-même la comédie.

Quand tout fut arrêté, convenu, signé, paraphé, Gondi mit résolument les fers au feu. Les vieilles haines du Parlement contre le Mazarin n'étaient pas éteintes : il ne fut pas difficile de les exciter de nouveau. Comme on l'avait décidé chez la Palatine, la princesse de Condé présenta requête pour l'élargissement de son mari. Mlle de Longueville en fit autant pour son père. Le capitaine des gardes de Monsieur le Prince apporta de lui une lettre où il demandait des juges ou la liberté. Autant de coups qui commencèrent d'étourdir le cardinal. La victoire du maréchal du Plessis sur M. de Turenne près de Rethel le remit un peu ; mais ce ne fut qu'un éclair de mieux, et Rethel eut plus d'inconvénients pour lui encore que d'avantage, en le laissant trop présumer de ses propres forces. L'opinion publique, chauffée avec art,

lui redevint hostile : les attroupements dans la rue recommencèrent, et aussi les clameurs des malintentionnés grossies de l'appoint inévitable des badauds. Paris gronda, le Parlement délibéra et le 30 donna un arrêt par lequel il fut ordonné que de très humbles remontrances seraient faites à la reine pour demander la liberté de Messieurs les Princes. Il fut aussi arrêté de députer un président et deux conseillers vers M. le duc d'Orléans ponr le prier d'employer pour le même effet son autorité. C'est dans cette séance que Beaufort se couvrit de gloire en donnant son avis. Le coadjuteur l'avait seriné jusqu'à deux heures du matin chez M^me^ de Montbazon pour le faire parler au moins un peu juste dans une occasion aussi délicate; mais le grand bêta oublia la leçon :

— Il salua la compagnie
De son chapeau fort humblement,
Et puis d'une mine hardie
Leur fit ce beau raisonnement.

Il y a trois points dans cette affaire :
Les Princes font le premier point,
Je les honore, je les révère.
C'est pourquoi je n'en parle point.

Le second est de l'Eminence,
De Monsieur ou du Mazarin :
Sans barguigner, j'aime la France
Et vais toujours mon grand chemin.

J'ai le cœur franc comme la mine,
Je suis dans les bons sentiments,
Ainsi je conclus et j'opine
Comme fera M. d'Orléans.

Cette chanson fit la joie de tout Paris. Beaufort, vexé, voulut se fâcher contre ceux qui avaient mis son avis en vers ; mais M. de Guémené lui fit observer qu'il avait tort, parce qu'auparavant son avis n'avait ni rime ni raison.

La reine était malade. Elle n'entendit les remontrances que le 21 janvier, et elle essaya encore de gagner du temps en disant qu'elle ferait réponse dans peu de jours. Toutes ces finasseries, à une heure où il eût fallu agir vite et avec décision, perdirent le Mazarin. Cette fois, la politique expectante qu'il aimait à pratiquer ne lui porta pas bonheur. Gaston d'Orléans, chambré au Luxembourg par les frondeurs, poussé par les uns, entortillé par les autres, disant à ceux-ci : « Ai-je tort ? » disant à ceux-là « ai-je raison ? » respectueusement méprisé de tous et pardessus le marché, grondé la nuit par sa femme, finit par se déclarer en faveur des princes. Mais quelle peine il avait fallu pour fixer cette âme flottante et veule ! Gondi, qui était son directeur politique, en savait quelque chose. Le Parlement suivit avec joie le duc, qui était tout étonné lui-même d'avoir pris une résolution ; et Mazarin, accablé en quelques jours par une coalition qu'il n'avait pas su empêcher, fut contraint de quitter Paris.

Le coadjuteur triomphait, et Anne d'Autriche démêla en lui sans peine, par derrière Gaston d'Orléans, l'auteur responsable de cette petite révolution. Elle en conçut pour lui les sentiments que l'on peut

croire et qui, se greffant sur de vieilles rancunes trop justifiées, aboutirent à une haine inexpiable. Jusque-là Gondi bon gré mal gré avait suivi Beaufort et Broussel ; à partir de ce moment, il se campe au premier rang, il apparaît en pleine lumière, il est autre chose qu'un simple agitateur, il devient ce qu'il avait toujours appréhendé d'être, un *factieux*. C'est au moins ainsi qu'on le considère nettement à la cour, et il faut bien avouer qu'avec sa victoire sur Mazarin ses chances d'arriver au pouvoir, loin d'augmenter, reculent de plus en plus dans un lointain obscur. Il a de son côté — mais pour combien de temps! — le duc d'Orléans, le Parlement, le peuple ; il a contre lui des animosités personnelles que rien au monde ne fera maintenant disparaître. Anne d'Autriche était véritablement blessée au cœur ; elle en donna la preuve dans un factum dirigé contre Gondi et que le secrétaire d'État du Plessis-Guénégaud lut en sa présence aux députés du Parlement : il y était dit « que tous les rapports que le coadjuteur avait faits au Parlement étaient tous faux et controuvés par lui, que c'était un méchant et dangereux esprit qui donnait de pernicieux conseils à Monsieur ; qu'il voulait perdre l'État parce qu'on lui avait refusé le chapeau, et qu'il s'était vanté publiquement qu'il mettrait le feu aux quatre coins du royaume, et qu'il se tiendrait auprès avec cent mille hommes qui étaient engagés avec lui pour casser la tête à ceux qui se présenteraient pour l'éteindre ». A mesure que

du Plessis-Guénégaud lisait, la reine approuvait de la voix et du geste, et au besoin elle ajoutait des commentaires qui, venant de sa royale bouche, n'en donnaient que plus de saveur au factum. Le même papier fut lu par le premier président, et Gondi en releva les imputations avec son audace et sa vivacité habituelles; il alla même, pour les besoins de sa cause, jusqu'à forger une citation latine que les plus doctes parlementaires cherchèrent vainement dans les auteurs sans pouvoir la trouver.

— « Si le respect que j'ai pour Messieurs les préopinants ne me fermait la bouche, je ne pourrais m'empêcher de me plaindre de ce qu'ils n'ont pas relevé l'indignité de cette paperasse que l'on vient de lire, contre toutes les formes, dans cette Compagnie, et que l'on voit formée des mêmes caractères qui ont profané le sacré nom du roi pour animer des témoins à brevet. Je m'imagine qu'ils ont cru que ce libelle qui n'est qu'une saillie de la fureur de M. le cardinal Mazarin était trop au-dessous d'eux et de moi. Je n'y répondrai, Monsieur, pour m'accommoder à leur sentiment que par un passage d'un ancien qui me vient dans l'esprit: « Dans le mauvais temps, je n'ai pas abandonné la ville; dans les bons je n'ai point eu d'intérêts; dans les désespérés je n'ai rien craint (1). » Je demande pardon à la Compagnie de la liberté que j'ai prise de sortir par ce peu de paroles du sujet de la délibération. Mon avis est, Messieurs, de faire très humbles remontrances au roi et de le supplier d'envoyer incessamment une lettre de cachet pour la liberté

(1) Retz ne donne pas le texte latin de cette citation improvisée pour les besoins de sa défense. Le voici d'après Guy Joly : « In difficil- « limis Reipublicæ temporibus Urbem non deserui ; in prosperis nihil « de publico delibavi, in desperatis nihil timui. »

de Messieurs les Princes et une déclaration d'innocence en leur faveur, et d'éloigner de sa personne et de ses conseils M. le cardinal Mazarin. Mon sentiment est aussi, Messieurs, que la Compagnie résolve dès aujourd'hui de s'assembler lundi pour recevoir la réponse qu'il aura plu à Sa Majesté de faire à MM. les députés. »

Gondi eut gain de cause. Mazarin délivra les Princes et prit tout piteux le chemin de l'exil. Anne d'Autriche, le voyant dehors, brûlait de quitter Paris. Ce n'était pas le compte du coadjuteur, qui ne se souciait pas à ce moment-là de renouveler la faute de 1649. En 1789 on alla chercher le boulanger, la boulangère et le petit mitron à Versailles ; en 1651 on avait sous la main la grosse Suissesse, comme l'appelait Gondi, avec ses enfants, et on mit des postes avec des barrières pour qu'il ne leur prît pas fantaisie de faire une fugue à la campagne. Les bourgeois de la milice qui étaient chargés de la garde des postes, s'acquittaient en conscience de leurs fonctions ; ils visitaient tous les carrosses, ouvraient tous les coffres, où d'aventure le roi pouvait être caché, et soulevaient les masques des dames pour s'assurer qu'aucune d'elles n'était Anne d'Autriche. « On veut enlever le roi, criait la foule, nous voulons le garder. » Le duc d'Orléans, au nom duquel toutes ces mesures avaient été prises par Gondi, avait eu bien envie ensuite de les désavouer, suivant son invariable coutume. Il en fut détourné, quand il alla au Parlement, par les applaudissements populaires.

— « Je pris la résolution de ne point proposer à Monsieur d'y aller, mais de me conduire d'une manière qui l'obligeât toutefois d'y venir, et le moyen que je pris pour cela fut que nous nous y trouvassions, M. de Beaufort, M. le maréchal de la Mothe et moi, fort accompagnés; que nous nous y fassions faire de grandes acclamations par le peuple; qu'une partie des officiers des colonelles dépendants de nous se partageassent; que les uns vinssent au Palais pour y rendre le concours plus grand; que les autres fussent chez Monsieur comme pour lui offrir leur service dans une conjoncture aussi périlleuse pour la ville qu'aurait été la sortie du roi, et que M. de Nemours s'y trouvât en même temps avec M. de Coligni, de Lanques, de Tavanes et autres du parti des Princes, qui lui disent que c'était à ce coup que Messieurs ses cousins lui devaient leur liberté et qu'ils le suppliaient d'aller consommer son ouvrage au Parlement. M. de Nemours ne put faire ce compliment à Monsieur qu'à huit heures, parce qu'il avait commandé à ses gens de ne le pas éveiller plus tôt, sans doute pour se donner le temps de voir ce que la matinée produirait. Nous étions cependant au Palais dès les sept heures où nous observâmes que le Premier Président gardait la même conduite, car il n'assemblait pas les Chambres, apparemment pour voir la démarche de Monsieur. Il était à sa place dans la grande Chambre, jugeant les affaires ordinaires ; mais il montrait par son visage et par ses manières qu'il avait de plus grandes pensées dans l'esprit. La tristesse paraissait dans ses yeux, mais cette sorte de tristesse qui touche et qui émeut parce qu'elle n'a rien de l'abattement. Monsieur arriva enfin, tard, et après que neuf heures furent sonnées, M. de Nemours ayant eu toutes les peines du monde à l'ébranler. Il dit en arrivant à la compagnie qu'il avait conféré la veille avec M. le garde des sceaux et que les lettres de cachet nécessaires pour la liberté de messieurs les Princes, seraient expédiées dans deux heures et partiraient in-

cessamment. Le Premier Président prit ensuite la parole et il dit avec un profond soupir : « M. le Prince est en liberté, et le roi, le roi notre maître, est prisonnier. » Monsieur qui n'avait plus de peur parce qu'il avait reçu plus d'acclamations dans les rues et dans la salle du Palais qu'il n'en avait jamais eu et à qui Coulon avait dit à l'oreille que l'escopetterie des Enquêtes ne serait pas moins forte, Monsieur, dis-je, lui repartit : « Il l'était entre les mains du Mazarin, mais Dieu merci il ne l'est plus. » Les enquêtes répondirent comme par un écho : « Il ne l'est plus, il ne l'est plus » (1). (10 février 1651).

Le 16, Messieurs les Princes arrivèrent. Monsieur alla au-devant d'eux jusqu'au village de la Chapelle ; il les prit dans son carrosse, où se trouvèrent aussi M. de Beaufort et Gondi. Touchant oubli des injures, bien fait pour émouvoir les âmes sensibles. Les Parisiens qui n'avaient pas de carrosse, étaient venus à pied par milliers au-devant des augustes prisonniers. La route de Saint-Denis était noire de monde ; c'étaient, partout, des vivats, des acclamations frénétiques et de continuelles mousquetades amicales. Paris en profita pour faire la fête pendant plusieurs jours ; on ferma les boutiques ; on célébra, le verre en main, la gloire du grand Condé et on but en même temps à la confusion du Mazarin. Allait-on en être enfin débarrassé pour toujours ? Les chevaux eux-mêmes étaient fatigués d'être rossés sous son nom. Gondi parle, avec quelque ironie, de ce changement

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. III, *Mémoires*, 2e partie, p. 264-266.

d'opinion chez ceux qui avaient applaudi un an auparavant à l'incarcération de Monsieur le Prince. Mais il a tort, et cette fois la foule n'était pas aussi capricieuse qu'il veut bien le dire. C'était la défaite, que l'on croyait définitive, du signor Mazarin qu'on acclamait dans le retour de Condé. Mais quand Gondi écrivait ses *Mémoires*, il avait goûté à son tour toutes les amertumes de l'inconstance populaire, et il savait enfin qu'il n'est pas plus sage de se fier aux peuples qu'aux princes des hommes, *quia non est salus in illis*.

---

## CHAPITRE VII

### GONDI ET MONSIEUR LE PRINCE

Prétentions et imprudences du prince de Condé. — Gondi se rapproche de la cour à cause du chapeau. — Ses entrevues nocturnes au Palais-Royal avec la reine. — Il veut faire assassiner Monsieur le Prince. — Organisation de la réclame politique. — Les colporteurs de Gondi et les camelots d'aujourd'hui. — La guerre des *Pots de chambre*. — Comment Gondi savait occuper et fortifier le Palais. — La grande affaire du 21 août 1651.

Le prince de Condé était un foudre de guerre. Ce n'était pas un grand politique. Cela s'est vu chez d'autres que chez lui. Il était à peine rentré à Paris qu'il devint parfaitement insupportable. Il se conduisit avec Anne d'Autriche et le petit roi comme un bravache sans éducation. Il exigea le gouvernement de la Guyenne, et quand il l'eut, réclama sans vergogne celui de la Provence ; je ne parle pas de ses autres demandes. Pour le satisfaire, il eût fallu gaver tous ses amis de places et d'honneurs. Il fut aussi égoïste, aussi attaché à ses intérêts personnels, aussi indifférent au bien de l'État que Gondi et ses frondeurs ; mais il eut sur eux ce désavantage d'être beaucoup plus maladroit. Avant même de se résoudre à la guerre civile, il laissa croire qu'il la désirait ; avant d'attaquer en face l'autorité royale, il essaya de l'avilir. On vit deux fois en un jour le vainqueur

de Lens, qui pouvait prétendre à d'autres triomphes, cavalcader en grand apparat devant le Palais-Royal, en manière d'insulte et de défi à la reine qui s'y trouvait renfermée. Un autre jour, avec une escorte armée jusqu'aux dents, il alla parader sur le Cours-la-Reine, et y croisa le roi en personne dont la suite parut mesquine à côté de la sienne. Le jeune souverain fut si outré qu'il l'eût fait arrêter sur-le-champ sans la crainte d'une bataille qui pouvait tourner à son détriment. De pareils excès révoltèrent l'opinion publique, dont il faut tenir compte à cette époque comme à la nôtre ; tout ce qui n'était pas la lie du peuple frémit de l'humiliation inouïe infligée par un sujet — et quel sujet ! — à son monarque légitime. Les manteaux noirs, qui avaient, comme les autres, applaudi au retour de Condé, ne le virent plus qu'avec horreur, et le Premier Président se fit lui-même l'écho de l'indignation générale en admonestant avec gravité le prince sur sa conduite scandaleuse au Cours-la-Reine.

Anne d'Autriche était exaspérée : on a presque pitié d'elle quand on songe aux angoisses où elle se débattait. Ici Monsieur le Prince, là le duc d'Orléans soufflé ou, comme on disait alors, sifflé par le coadjuteur ; des ministres qui n'étaient que des sous-ordres, Servien, Le Tellier, Lionne, et auxquels elle n'osait entièrement s'ouvrir : partout l'intrigue, la trahison, la révolte toujours possible, les pavés prêts à sortir de terre en face du Palais-Royal, le trône peut-être

à la merci d'une émeute. Mais c'était moins encore la couronne de son fils que le retour de Mazarin qui la préoccupait : elle était femme avant d'être reine et mère, ou, pour mieux dire, ces divers sentiments se confondaient dans son esprit pour ne plus lui laisser voir dans le cardinal que le seul homme capable de relever l'État. On sait d'ailleurs que Mazarin continuait à la diriger du fond de son exil et qu'elle obéissait le plus docilement du monde à toutes les impulsions qui lui venaient de Brühl. C'est sous l'inspiration du cardinal qu'elle se rapprocha de Gondi, et qu'elle tenta une réconciliation, qui ne fut pas plus sincère d'un côté que de l'autre. User le prince de Condé par le coadjuteur et comme un clou chasse l'autre se débarrasser de la vieille Fronde par la jeune, tel était le plan de Mazarin. Conquérir à n'importe quel prix le chapeau, le fameux chapeau, sans lequel rien n'était possible, empêcher ensuite Mazarin de revenir et prendre au besoin sa place, toute sa place auprès d'Anne d'Autriche, tel était le plan du coadjuteur. Quelle part tenait le bien public dans ces savantes combinaisons, on me dispensera de le dire. Je n'ai pas grande confiance dans le Mazarin contre lequel je partage les préventions du temps ; et quant à son adversaire, il faut décidément avoir de la bonne volonté pour voir autre chose en lui qu'un politicien sans scrupules sinon sans mérite, et qui pousse jusqu'à la nausée le souci de ses intérêts personnels. Ce prétendu défenseur des libertés publi-

ques, cet ancêtre plus ou moins authentique des grands hommes de 1789 s'opposa autant qu'il le put à cette époque aussi bien à l'Assemblée particulière de la noblesse qu'à la convocation des États généraux. Par contre, il se rendit au premier appel que lui fit la reine avec un empressement qui fait plus d'honneur à la souplesse de son échine qu'à la dignité de son caractère. Il la vit en personne une nuit, dans son petit oratoire au Palais-Royal; il en reçut l'offre formelle du chapeau de cardinal, sous la condition du retour de Mazarin à Paris, et voici, après quelques ouvertures préliminaires, comme il lui parla :

— « Je manquerais au respect que je dois à Votre Majesté si je prétendais contrarier par toute autre voie que par une très humble et très simple remontrance les pensées qu'elle a pour monsieur le cardinal ; mais je crois que je n'en sors pas vu les circonstances, en lui représentant avec une profonde soumission ce qui me peut rendre utile ou inutile à son service dans les conjonctures présentes. Vous avez, Madame, à vous défendre contre Monsieur le Prince qui veut le rétablissement de monsieur le cardinal, à condition que vous lui donniez par avance de quoi le perdre quand il lui plaira. Vous avez besoin, pour lui résister, de Monsieur, qui ne veut point le rétablissement de monsieur le cardinal et qui, supposé son exclusion, veut sans exception tout ce qu'il vous plaira. Vous ne voulez, Madame, ni donner à Monsieur le Prince ce qu'il demande ni à Monsieur ce qu'il souhaite. J'ai toutes les passions du monde de vous servir contre l'un, et de vous servir auprès de l'autre, et il est constant que je ne puis réussir qu'en prenant les moyens qui sont propres à ces deux fins. Monsieur le Prince n'a de force contre Votre Majesté que celle qu'il tire de la

haine que l'on a contre monsieur le cardinal, et Monsieur n'a de considération, hors celle de sa naissance, que celle qu'il emprunte de ce qu'il a fait contre le même monsieur le cardinal. Vous voyez, Madame, qu'il faudrait beaucoup d'art pour concilier ces contradictoires, quand même l'esprit de Monsieur serait gagné en sa faveur. Il ne l'est pas, et je vous proteste que je ne crois pas qu'il puisse l'être ; et que si il entrevoyait que je l'y voulusse porter, il se mettrait plutôt aujourd'hui que demain entre les mains de Monsieur le Prince.

La reine sourit à ces dernières paroles, et elle me dit : « Si vous le vouliez, si vous le vouliez ! — Non, Madame, repris-je, je vous le jure sur tout ce qu'il y a au monde de plus sacré. — Revenez à moi, me dit-elle, et je me moquerai de votre Monsieur qui est le dernier des hommes. » Je lui répondis : « Je vous jure, Madame, que si j'avais fait ce pas et qu'il parût le moins du monde que je me fusse radouci pour M. le cardinal, je serais plus inutile auprès de Monsieur et dans le peuple, à votre service, que le prélat de Dol (1), parce que je serais sans comparaison plus haï de l'un et de l'autre. » La reine se mit en colère : elle me dit que Dieu protégerait ses intentions et l'innocence du roi son fils, puisque tout le monde l'abandonnait. Elle fut plus d'un demi-quart d'heure dans de grands mouvements dont elle revint après assez bonnement. Je voulus prendre ce moment pour suivre le fil du discours que je lui avais commencé ; elle m'interrompit en me disant : « Je ne vous blâme pas tant à l'égard de Monsieur que vous pensez. C'est un étrange seigneur ; mais, reprit-elle tout d'un coup, je fais tout pour vous : je vous ai offert place dans le Conseil, je vous offre la nomination au cardinalat : que ferez-vous pour moi ? — Si Votre Majesté, Madame, m'avait permis d'achever ce que j'avais tantôt commencé, elle aurait déjà vu que je ne suis pas venu ici pour recevoir des

(1) Cohon, évêque de Dol, une des créatures de Mazarin.

grâces, mais pour essayer de les mériter. » Le visage de la reine s'épanouit à ce mot. « Et que ferez-vous ? » me dit-elle fort doucement. « Votre Majesté me permet-elle ou plutôt me commande-t-elle, lui répondis-je, de dire une sottise ? parce que ce sera manquer au respect que l'on doit au sang royal. — Dites, dites, reprit la reine, même avec impatience. — J'obligerai, Madame, lui repartis-je, Monsieur le Prince de sortir de Paris devant qu'il soit huit jours, et je lui enlèverai Monsieur dès demain. » La reine, transportée de joie, me tendit la main en me disant : « Touchez là : vous êtes après-demain cardinal et de plus le second de mes amis. »

Inutile de dire qui était le premier. A chacune de ses paroles, dans cet entretien, la passion d'Anne d'Autriche éclate en traits d'une violence qu'elle songe à peine à dissimuler et que Gondi a admirablement rendue. Elle veut qu'à l'avenir le coadjuteur soit l'ami de Mazarin ; et comme il s'en excuse, non sur ses propres sentiments, mais sur le tort qu'une pareille liaison lui ferait auprès de ses amis et du peuple :

*Mais vraiment, dit la reine, je ne crois pas qu'il y ait jamais eu une chose si étrange : il faut, pour me servir, que vous demeuriez ennemi de celui qui a ma confiance.*

Gondi, lui, ne trouve pas la chose étrange : il lui semble tout naturel de servir le Mazarin en dessous, pendant qu'il le déchire à grands renforts d'épithètes outrageantes devant le Parlement. Sa conscience ne voit rien là qui ne soit naturel et louable. Mais la

reine n'est pas encore satisfaite de ces concessions : elle veut qu'on aime Mazarin comme elle l'aime:

— « Comme j'étais déjà sorti de l'oratoire, elle me rappela pour me dire qu'au moins je me ressouvinsse que c'était monsieur le cardinal qui lui avait fait instance de me donner la nomination. A quoi je lui répondis que je m'en sentais très obligé, et que je lui en témoignerais toujours ma reconnaissance en tout ce qui ne serait pas contre mon honneur; qu'elle savait ce que je lui avais dit d'abord et que je la pouvais assurer que je la tromperais doublement si je lui disais que je la pusse servir pour le rétablissement dans le ministère de monsieur le cardinal. Je remarquai qu'elle rêva un peu, et puis elle me dit d'un air assez gai : « Allez, vous êtes un vrai démon. Voyez la Palatine ; bonsoir. Que je sache, la veille, le jour que vous irez au Palais. » Elle me mit entre les mains de Mme de Gabouri qui me conduisit par je ne sais combien de détours presque à la porte de la cour des cuisines (1). »

Gondi eut encore d'autres entrevues avec la reine. Il la trouva toujours animée contre Condé qu'elle voulait faire arrêter de nouveau. Quelques-uns des familiers du Palais chez qui revivait l'âme des mignons d'Henri III, d'Harcourt et surtout d'Hocquincourt proposèrent d'attendre Monsieur le Prince dans la rue et de l'attaquer à la faveur des ténèbres comme un simple Bussy d'Amboise. Repoussé avec perte sur ce point, d'Hocquincourt auquel son zèle donnait une imagination un peu trop romanesque

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. III, *Mémoires*, 2e partie, p. 321.

s'offrit à forcer les armes à la main l'hôtel de Condé, à surprendre Condé au lit. Gondi s'opposa à ce dessein, plus maladroit encore que noir. Il aurait préféré, dit-on, bien qu'il s'en défende, l'assassinat à l'italienne. D'Hocquincourt rentra au fourreau sa loyale épée, et Condé dont toute la bravoure n'allait pas jusqu'à risquer une fois encore la prison se mit à l'abri en sortant de Paris le 6 juillet, et en se retirant au château de Saint-Maur-les-Fossés. Ce fut une fausse sortie puisqu'on le revit quelque temps après dans la capitale. Mais toutes les fois qu'il y revint pour aller aux séances du Parlement ou ailleurs, il y parut fortement accompagné, et en cela il fit preuve d'une prudence sans seconde qui est tout à l'éloge des leçons que peut donner le séjour d'un an dans une prison bien close.

Gondi avait promis de faire quitter le pavé de Paris à Monsieur le Prince : il y avait momentanément réussi, non sans exciter de légitimes défiances parmi ses anciens partisans dont quelques-uns commençaient à murmurer le mot de *trahison*. Ce n'était encore qu'un soupçon : il y avait tant d'art dans ses intrigues, tant de précaution dans ses promenades et entrevues nocturnes que personne, sauf les intimes, ne savait exactement la vérité. Cependant de nombreux pamphlets dont quelques-uns portaient juste pleuvaient comme des flèches acérées sur le coadjuteur. Le Pont-Neuf lui était moins favorable qu'autrefois : les malins essayaient de lire dans son jeu, et le

bon sens populaire, incapable de se démêler dans le peloton d'intrigues qu'il embrouillait à plaisir, l'accusait tout bonnement d'être passé à l'ennemi pour un chapeau et d'être devenu un Mazarin. Grave imputation : allié de Pitt et Cobourg n'était pas plus dangereux en 1793. Gondi, suivant son habitude, fit face à la meute qui aboyait contre lui et à laquelle les écus de Monsieur le Prince fournissaient la pâtée. En sa qualité d'entrepreneur d'émeutes publiques, il savait comment s'y prendre pour repousser de pareilles attaques. Aux pamphlets qui le déchiraient à belles dents, il répondit par des écrits du même genre, dus à la plume de ses intimes et même, quand il avait le temps, à la sienne. C'est ainsi qu'il fit paraître, le 5 avril 1651 : un pamphlet intitulé, « *Défense de l'ancienne et légitime Fronde* », dont la lettre, dit-il lui-même avec une sorte de franchise cynique, paraissait être contre le Mazarin et dont le sens était proprement contre ceux qui se servaient de son nom pour abattre l'autorité royale. Il embaucha cinquante colporteurs — nos camelots d'aujourd'hui — pour le crier dans les rues ; et pour être sûr qu'ils ne seraient pas houspillés là où l'opinion publique lui était défavorable, il les fit soutenir par des hommes armés de bâtons. Ces temps reculés n'avaient rien à envier aux nôtres. Gondi eût fait un excellent courtier d'élections, et s'il n'a pas inventé l'art de la réclame politique, on voit qu'il était passé maître dans l'art de s'en servir.

LE PRINCE DE CONDÉ

*(Reproduction du Musée de Versailles)*

Il payait d'ailleurs volontiers de sa personne. Il eut en ce temps-là la gloire — que sa vanité sentit avec la dernière vivacité — de tenir tête sur le pavé du roi à l'illustre vainqueur de Rocroi, de Fribourg et de Lens. Les bourgeois de Paris qui s'étaient habitués aux fantaisies picaresques de leur futur archevêque ne furent pas surpris de le voir désormais se rendre aux séances du Parlement avec une escorte de trois à quatre cents hommes. Monsieur le Prince, — quand il y venait de Saint-Maur, — amenait également une petite armée, et les deux troupes comme les deux chefs se mesuraient de l'œil, n'attendant qu'une occasion pour en venir aux mains et ensanglanter le Palais. A dire vrai, Monsieur le Prince paraissait gêné sur une scène aussi mesquine et qui ne lui rappelait que de loin le théâtre de ses anciens exploits. Avoir fait trembler l'empereur dans Vienne et en être réduit à donner la chasse à quelques boutiquiers braillards et peureux, quelle déchéance ! Sans compter qu'il ne connaissait pas la guerre de pots de chambre, comme il le disait lui-même et qu'il y perdait toute sa supériorité. C'était au contraire le genre de rencontres qui convenait le mieux à Gondi : il se trouvait à l'aise dans ces rues étroites où étouffait le génie militaire de Condé. Avec sa vivacité endiablée que tant de nuits passées en conciliabules et en courses de toutes sortes ne parvenaient pas à éteindre, il n'avait pas son pareil pour être en vingt endroits à la fois, crier aux Mazarins, faire sortir les bourgeois avec leurs

hallebardes, provoquer des rassemblements, ébaucher des barricades, s'embusquer dans les impasses, cacher des soldats derrière les portes cochères, faire pleuvoir du haut des fenêtres sur l'ennemi des projectiles variés, transformer un quartier de Paris en un champ de bataille hérissé de difficultés pour des troupes régulières qui voudraient s'en emparer. Mais sa véritable place d'armes, celle qu'il avait étudiée avec amour et dont il portait le plan avec ses innombrables complications dans la tête, c'était le Palais. Quand la journée menace d'être chaude, il l'occupe en force dès la veille au soir : il y distribue ses hommes, il leur assigne les positions où ils devront se maintenir ; ici les nobles, là les gros bourgeois, ailleurs la racaille ; la soutane retroussée, le stylet ou le pistolet dans la poche, il visite les sentinelles, donne ses ordres, fait des rondes et prépare la bataille du lendemain avec une application que ne désavouerait pas M. de Turenne lui-même. Il y met si bien toute son âme que cet étrange archevêque qui joue au grand capitaine en cesse presque d'être ridicule. Plus tard, quand il parle de cet heureux temps dans ses *Mémoires*, à tous les détails qu'il donne, au soin méticuleux avec lequel il énumère toutes les dispositions qu'il avait prises, on sent qu'il était né véritablement homme d'épée, qu'il eût fait un excellent officier, et que de toutes les formes de l'action, c'est encore celle-là qu'il eût préférée si on l'eût laissé libre de sa vie. Gondi eut avec Condé plus d'une

rencontre au Palais : la plus fameuse est celle qui faillit amener un massacre général le 21 août 1651. La veille il y avait déjà eu une altercation violente entre les deux rivaux, on s'était donné rendez-vous pour le lendemain, et Gondi prit ses mesures en conséquence. Avec quel souci scrupuleux et quel gonflement de vanité satisfaite, on va le voir.

— « La reine fut transportée de joie de voir que Monsieur le Prince avait trouvé des gens qui lui pussent disputer le pavé. Elle sentit jusques à la tendresse l'injustice qu'elle m'avait faite quand elle m'avait soupçonné de concert avec lui. Elle me dit tout ce que sa colère contre son parti lui put inspirer de plus tendre pour un homme qui faisait au moins ce qu'il pouvait pour lui en rompre les mesures. Elle ordonna au maréchal d'Albret de commander trente gendarmes pour se porter où je le désirerais. M. le maréchal de Schomberg eut le même ordre pour autant de chevau-légers. Pradelle m'envoya le chevalier de Rarai, capitaine aux gardes et qui était mon ami particulier, avec quarante hommes choisis entre les sergents et les plus braves soldats du régiment. Anneri, avec la noblesse du Vexin, ne fut pas oublié. MM. de Noirmoutier, de Fosseuse, de Châteaubriant, de Barradas, de Chateau Regnaut, de Montauban, de Sainte-Maure, de Laigue, de Montaigu, de Lamet, d'Argenteuil, de Quérieux et le chevalier d'Humières se partagèrent et les hommes et les postes. Querin, Brigalier et l'Espinai, officiers dans les colonelles de la ville, donnèrent des rendez-vous à un très grand nombre de bons bourgeois qui avaient tous des pistolets et des poignards sous le manteau. Comme j'avais habitude avec les buvetiers, je fis couler dès le soir dans les buvettes quantité de gens à moi par lesquels la salle du Palais se trouvait ainsi, même sans que l'on s'en aperçût,

presque investie de toutes parts. Comme j'avais résolu de porter le gros de mes amis à la main gauche de la salle en y entrant par les grands degrés, j'avais mis dans une des chambres des consignations trente gentilshommes du Vexin qui devaient en cas de combat prendre en flanc et par derrière le parti de M. le prince. Les armoires de la buvette de la quatrième (des Enquêtes) qui répondait dans la Grande Chambre étaient pleines de grenades ; enfin il est vrai que toutes mes mesures étaient si bien prises et par le dedans du palais et par le dehors où le pont Notre-Dame et le pont Saint-Michel, qui étaient passionnés pour moi, ne faisaient qu'attendre le signal, que selon toutes les apparences du monde je ne pouvais être battu (1). »

C'est le mot de Turenne à Saltzbach : *Je les tiens.* Il y a du général d'armée ou tout au moins du sergent de bataille dans Gondi ; mais le matamore, comme chez presque tous les héros de cette époque, si espagnole de goût et de manières, y laisse percer aussi le bout de l'oreille. Comme nous sommes en pleine Fronde, avec tous les éléments de sérieux que semblait comporter la pièce, la bouffonnerie fut aussi de la partie. Monsieur, qui avait un soin extrême de sa précieuse santé, n'eut garde de paraître au Palais ; mais, pour ne se brouiller avec personne, il laissa trois gentilshommes qui étaient à lui suivre Monsieur le Prince et trois autres aller avec Gondi. C'était équilibrer les chances des deux camps avec le même soin que pour une partie de

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. III, *Mémoires*, 2e partie, p. 484-488.

longue paume. Lui-même, plus disposé à marquer les coups qu'à les recevoir, s'enferma pendant l'action au Luxembourg. Son impartialité eut au moins un imitateur :

— « Le marquis de Rouillac, fameux par son extravagance qui était accompagnée de beaucoup de valeur, se vint offrir à moi ; le marquis de Canillac, homme du même caractère, y vint dans le même moment. Dès qu'il eut vu Rouillac, il me fit une grande révérence, mais en arrière et en me disant : « Je venais, Monsieur, pour vous assurer de mon service ; mais il n'est pas juste que les deux plus grands fous du royaume soient du même parti. Je m'en vas à l'hôtel de Condé (1). »

Avec les précautions prises par Gondi, la séance du lundi 21 août ne pouvait manquer d'être intéressante. Condé, qui s'était laissé prévenir par son adversaire, y vint avec les siens, armés jusqu'aux dents. En un clin d'œil, comme aurait pu le dire un des poètes qui fréquentaient chez le coadjuteur, les fiers nourrissons de Mars envahirent le temple de Thémis. Les salles du Palais furent pleines de *plumets* qui roulaient des yeux féroces, comme les capitans de la comédie, et, la main sur leur rapière, menaçaient de tout réduire en poudre. Mais l'affaire eut des suites plus douces ; et ces messieurs, si altérés de sang qu'on pût les croire, s'abstinrent ce jour-là de leur boisson favorite. Ils se contentèrent de taper du pied, de froncer le sourcil et de regarder

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. III, *Mémoires*, 2e partie, p. 489.

d'un air sombre leurs adversaires, qui eurent également la prudence de ne pas en faire davantage. A qui ferons-nous l'honneur de cette modération? Il est bien difficile de le dire ; mais la Fronde est pleine de ces contrastes : les plus grands efforts y aboutissent sans cesse à la plus piteuse des désillusions. Gondi seul sauva l'honneur de la journée : il faillit être assassiné par la Rochefoucauld.

— « Comme je sortais de la Grande Chambre, je rencontrai, dans le parquet des huissiers, M. de la Rochefoucauld qui rentrait. Je n'y fis point de réflexion et j'allai dans la salle pour prier mes amis de se retirer. Je revins après le leur avoir dit, et comme je mis le pied sur la porte du parquet, j'entendis une fort grande rumeur, dans la salle, de gens qui criaient : « Aux armes. » Je me voulus retourner pour voir ce que c'était, mais je n'en eus pas le temps, parce que je me sentis le cou pris entre les deux battants de la porte que M. de la Rochefoucauld avait fermée sur moi, en criant à MM. de Coligni et de Ricousse de me tuer. Le premier se contenta de ne le pas croire ; le second lui dit qu'il n'en avait point d'ordre de Monsieur le Prince. Montrésor qui était dans le parquet des huissiers avec un garçon de Paris appelé Noblet qui m'était affectionné, soutenait un peu un des battants qui ne laissait pas de me presser extrêmement. M. de Champlâtreux qui était accouru au bruit qui se faisait dans la salle me voyant en cette extrémité poussa avec vigueur M. de la Rochefoucauld ; il lui dit que c'était une honte et une horreur qu'un assassinat de cette nature ; il ouvrit la porte et me fit entrer. Ce péril ne fut pas le plus grand de ceux que je courus en cette occasion, comme vous l'allez voir, après que je vous aurai dit ce qui la fit naître et cesser.

Deux ou trois criailleurs de la lie du peuple, du parti

de Monsieur le Prince, qui n'étaient arrivés dans la salle que comme j'en ressortais, s'avisèrent de crier, en me voyant de loin : « *Au Mazarin* ». Beaucoup de gens du même parti et Chavagnac entre autres m'ayant fait civilité lorsque je passai et m'ayant témoigné joie de l'adoucissement qui commençait à paraître, deux gardes de Monsieur le Prince qui étaient aussi fort éloignés mirent l'épée à la main. Ceux qui étaient les plus proches de ces deux premiers crièrent : *Aux armes !* Chacun les prit; mes amis mirent l'épée et le poignard à la main, et, par une merveille qui n'a peut-être jamais eu d'exemple, ces épées, ces poignards et ces pistolets demeurèrent un moment sans action, et dans ce Moment Crenan, qui commandait la compagnie de gendarmes de M. le prince de Conti, mais qui était aussi de mes anciens amis et qui se trouva par bonheur en présence avec Laigue avec lequel il avait logé dix ans durant, lui dit : « Que faisons-nous ? Nous allons faire égorger Monsieur le Prince et M. le coadjuteur. Schelme qui ne remettra l'épée au fourreau. » Cette parole proférée par un des hommes du monde dont la réputation pour la valeur était la plus établie fit que tout le monde sans exception suivit son exemple. Cet événement est peut-être l'un des plus extraordinaires qui soit arrivé dans notre siècle.

La présence d'esprit et de cœur d'Argenteuil ne l'est guère moins. Il se trouva par hasard fort près de moi quand je fus pris par le cou dans la porte et il eut assez de sang-froid pour remarquer que Pesche, un fameux séditieux du parti de Monsieur le Prince, me cherchait des yeux le poignard à la main, en disant : « Où est le coadjuteur ? » Argenteuil qui se trouva par bonheur près de moi parce qu'il s'était avancé pour parler à quelqu'un qu'il connaissait du parti de Monsieur le Prince, jugea qu'au lieu de revenir à son gros et de tirer l'épée, ce que tout homme médiocrement vaillant eût fait en cette occasion, il ferait mieux d'observer et d'amuser Pesche qui n'avait qu'à faire un demi-tour à gauche pour

me donner du poignard dans les reins. Il exécuta si adroitement cette pensée qu'en raisonnant avec lui et en me couvrant de son long manteau de deuil, il me sauva la vie, qui était d'autant plus en péril que mes amis qui me croyaient rentré dans la Grande Chambre ne songeaient qu'à pousser ceux qui étaient devant eux (1). »

Les deux rivaux avaient failli s'égorger ou se faire égorger ce jour-là ; mais, comme l'a dit Retz lui-même, il faut bien égayer un peu le sérieux par le ridicule, et tous deux le lendemain donnèrent en bouffonnant la comédie à Paris :

— « Comme Monsieur le Prince sortait de cette assemblée, suivi d'une foule de ceux du peuple qui étaient à lui, je me trouvai tête pour tête devant son carrosse, assez près des Cordeliers avec la procession de la Grande Confrérie que je conduisais. Comme elle est composée de trente ou quarante curés de Paris et qu'elle est toujours suivie de beaucoup de peuple, j'avais cru que je n'y avais pas besoin de mon escorte ordinaire, et j'avais même affecté de n'avoir auprès de moi que cinq ou six gentilshommes qui étaient MM. de Fosseuse, de Lamet, de Quérieux, de Châteaubriant, et les chevaliers d'Humières et de Sévigné. Trois ou quatre de ceux de la populace qui suivaient Monsieur le Prince crièrent, dès qu'ils me virent : « Au Mazarin. » Monsieur le Prince, qui avait ce me semble dans son carrosse MM. de la Rochefoucauld, de Rohan et de Gaucourt, en descendit aussitôt qu'il m'eut aperçu. Il fit taire ceux de sa suite qui avaient commencé à crier, il se mit à genoux pour recevoir ma bénédiction. Je la lui donnai le bonnet en tête,

(1) Œuvres du cardinal de Retz, *Mémoires*, t. III, 2e partie, p. 493-497.

je l'ôtai aussitôt et je lui fis une très profonde révérence (1). »

A quelques jours de là, le jeudi 7 septembre 1650, eut lieu la déclaration de la majorité du roi. Condé n'y assista pas :

— « Monsieur le Prince, qui n'avait pas plus de confiance à la cour qu'aux frondeurs, n'était pas si mal fondé dans la défiance qu'il prit des uns et des autres : il ne se voulut pas trouver à la cérémonie, et il se contenta d'y envoyer le prince de Conti, qui rendit au roi une lettre en son nom par laquelle il suppliait sa Majesté de lui pardonner si les complots et les calomnies de ses ennemis ne lui permettaient pas de se trouver au Palais, et il ajoutait que le seul motif du respect qu'il avait pour elle l'en empêchait. Cette dernière parole, qui semblait marquer que sans la considération de ce respect il y eût pu aller en sûreté, aigrit la reine au delà de tout ce que j'en avais vu jusques à ces moments et elle me dit le soir ces propres mots : « Monsieur le Prince périra ou je périrai. » Je n'étais pas payé pour adoucir son esprit dans cette occasion. Comme je ne laissai pas de lui représenter par le seul principe d'honnêteté que l'expression de Monsieur le Prince pouvait avoir un autre sens et plus innocent, comme il était vrai, elle me dit d'un ton de colère : « Voilà une fausse générosité ; que je les hais (2) ! »

A la bonne heure : la passion parle là toute pure, et l'on a quelque soulagement d'entendre une parole franche, fût-ce même de haine, qui éclate dans

(1) Œuvres du cardinal de Retz, *Mémoires*, t. III, 2e partie, p. 509-510.

(2) *Ibid.* p. 529-531.

cette atmosphère de mensonges et de faux serments où nous avons vécu jusqu'ici. Mais si la Reine eût été sincère jusqu'au bout, elle eût ajouté un autre nom à celui de Monsieur le Prince qu'elle couvrait d'exécrations. Et c'était justement celui de son interlocuteur. Gondi le sentait bien, sans en être autrement persuadé. Sa finesse naturelle lui commandait la défiance. Sa vanité parlait en sens contraire. Ajoutez-y la fascination exercée sur lui par ce chapeau magique qu'il allait enfin tenir, et c'est ainsi qu'après avoir imprudemment contribué à perdre sans retour Condé, il fut ensuite, malgré toute son habileté, dupe des protestations d'une femme et victime des subtiles intrigues du Mazarin.

---

## CHAPITRE VIII

### GONDI EST DÉCLARÉ CARDINAL

Gondi trahit la Fronde pour un chapeau. — La cour quitte librement Paris. — Négociations de l'abbé Charrier à Rome. — Intrigues des ennemis de Gondi. — Il est enfin déclaré cardinal le 19 février 1652. — Embarras de la situation à Paris. — La guerre en province. *L'humeur* de M. de Lorraine. — Inaction de Gondi au mois de juillet 1652. — Sa conduite équivoque entre les deux partis. — Il engage le roi à revenir à Paris (septembre 1652).

Tant de fois promis et tant de fois ajourné, le chapeau tomba enfin sur la tête de Gondi, et ce fut Mazarin lui-même qui l'en coiffa. Mais à quel prix ? Le coadjuteur a oublié de nous en informer, ou, pour mieux dire, il s'est employé de toutes ses forces à nous dissimuler la vérité sur ce sujet qui lui tenait si fort au cœur. Il faut la rétablir malgré et contre lui. Il est sans doute désagréable de ne parler des gens que pour en dire du mal ; mais c'est un inconvénient auquel il est malaisé d'échapper quand il s'agit de Gondi. Nous nous rattraperons plus tard en louant chez lui tout ce qui est digne de louange ; pour le moment il faut une fois de plus constater la stupéfiante aisance avec laquelle il jeta pardessus bord amis et partisans pour arriver au chapeau. Le prince de Condé avait quitté Paris dans les premiers jours de septembre 1651 : la reine s'y

trouvait encore avec son fils puisque la proclamation de la majorité du roi est du 7. Si pour bien des raisons dont la meilleure était le désir de se rapprocher du cardinal, elle avait autant d'envie qu'en avait eu Monsieur le Prince de s'éloigner de la capitale, il n'y avait pas d'apparence qu'elle pût le faire aussi facilement. Le petit roi était, aux mains des frondeurs, un gage trop précieux pour qu'on songeât à s'en dessaisir : aucun des chefs de la révolution n'avait oublié l'alerte de 1649, et les plus bornés sentaient qu'une seconde retraite de la cour mettrait pour de bon le parti en terre. Néanmoins le roi et la cour quittèrent tranquillement Paris le 26 ou le 27 du mois de septembre : la garde qui veillait aux barrières ne s'opposa pas à leur départ, et ce fut tout juste si le coadjuteur ne les accompagna pas jusqu'à la porte pour leur souhaiter bon voyage.

— « M. de la Vieuville, qui craignait plus que personne le retour du Mazarin, me dit, quinze jours après le départ du roi, que nous avions tous été des dupes de ne nous y être pas opposés. J'en convins en mon nom et en celui de tous les frondeurs. J'en conviens encore aujourd'hui de bonne foi, et que cette faute fût une des plus lourdes que chacun pût faire dans cette conjoncture en son particulier. Je dis chacun de ceux qui ne désiraient pas le rappel de M. le cardinal Mazarin. Car il est vrai que ceux qui étaient dans ses intérêts jouaient le droit du jeu. Ce qui nous la fit faire fut l'inclination naturelle que tous les hommes ont à chercher plutôt le soulagement présent dans ce qui leur fait peine qu'à prévenir ce qui leur en doit faire un jour. J'y donnai de ma part comme

tous les autres, et l'exemple ne fait pas que j'en aie moins de honte. Notre bévue fut d'autant plus grande que nous en avions prévu les inconvénients qui étaient dans la vérité non pas seulement visibles mais palpables et qu'imprudemment nous prîmes le parti de courre les plus grands pour éviter les plus petits. Il y avait sans comparaison moins de péril pour nous à laisser respirer et fortifier Monsieur le Prince dans la Guyenne qu'à mettre la reine comme nous faisions en pleine liberté de rappeler son favori. Cette faute est l'une de celles qui m'a obligé de vous dire, ce me semble, quelquefois que la source la plus ordinaire des manquements des hommes est qu'ils s'affectent trop du présent et qu'ils ne s'affectent pas assez de l'avenir. Nous ne fûmes pas longtemps sans connaître et sans sentir que les fautes capitales qui se commettent dans les partis qui sont opposés à l'autorité royale les déconcertent si absolument qu'elles imposent presque toujours à ceux qui y ont eu leur poste une nécessité de faillir, quelque conduite qu'ils puissent suivre (1). »

C'est en vain que Gondi, dans les lignes qui précèdent, essaie de diminuer la responsabilité de sa faute en la partageant de compte à demi avec les autres chefs de la Fronde. Ce qui de leur part, au moins pour quelques-uns, fut sans doute une lourde erreur d'appréciation, a été en ce qui le regarde la plus coupable et la plus effrontée des trahisons. Gondi, féru de grandeurs, possédé jusqu'à la manie d'une convoitise qui était devenue pour lui un supplice de tous les instants et comme une véritable

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. IV, *Mémoires*, 2e partie, p. 17-18.

maladie, Gondi a vendu son parti pour un chapeau. Dans ses *Mémoires*, qui ne sont qu'un long plaidoyer d'avocat retors, il n'a eu garde de s'avouer coupable ; il a maquillé les faits, transposé les dates et, sous la jonglerie des maximes politiques, dissimulé habilement le mensonge. C'est ainsi qu'il place sa nomination au cardinalat par la Régente au mois de juillet 1651 ; en réalité, elle n'eut lieu que le 20 septembre. Quelques jours après, la cour sortait librement de Paris. Rapprochez les dates et concluez.

Si nous avions eu besoin d'être édifiés sur la morale du coadjuteur, ce dernier trait achèverait de nous la peindre. Cette réserve faite, il est impossible de ne pas admirer, comme on le ferait pour un escamoteur, les incroyables ressources de son génie. La nomination par le roi transformait le chapeau en un être réel dont on apercevait nettement la forme, les contours et la couleur ; mais de là à l'atteindre et à s'en coiffer triomphalement la tête, il y avait encore un abîme. En d'autres termes, après le choix de la cour de France, il fallait obtenir l'agrément de la cour de Rome, transformer cet agrément en une solide adhésion, et obtenir que cette adhésion se manifestât par la voix du Pape en plein consistoire. Léger travail, en vérité, auprès duquel les intrigues précédentes du coadjuteur n'étaient qu'un jeu d'enfant. Sans compter qu'on n'avait pas le temps pour soi : il fallait se

hâter, la nomination pouvait être à chaque instant révoquée, et Mazarin, qui avait contraint la reine à ce pénible sacrifice, était aussi capable qu'un autre de reprendre sa parole. C'était justement dans des cas semblables et, en apparence, presque désespérés, que Gondi était incomparable. Il ne pouvait se déplacer lui-même. Mais il se connaissait en hommes, et il choisit, pour le représenter là-bas et affronter ce nid de guêpes bourdonnantes et avides qu'était Rome, un personnage aussi roué que lui-même, souple, facile, insinuant, n'ayant qu'un mince bagage de scrupules ecclésiastiques, et capable, s'il le fallait, d'entrer dans sa pensée, et de parler comme d'agir pour lui sans attendre ses instructions. L'abbé Charrier, qui n'avait pas volé son surnom de Charrier le Diable, fut, jusqu'au bout de l'affaire, un admirable interprète des volontés de Gondi : le maître et le domestique se valaient. Il fallait de l'argent, beaucoup d'argent. Gondi naturellement n'en avait pas. Il en trouva dans la bourse de quelques-uns de ses amis. Trois cent mille livres, expédiées à l'abbé Charrier, eurent raison de bien des résistances. Chacun voulut à Rome avoir sa part de cette rosée bienfaisante. La princesse de Rossano, la signora Olympia et d'autres dames qui avaient de leur influence sur le Saint-Siège une opinion sans doute exagérée, reçurent de nombreux cadeaux, des bijoux, des montres, des bagues enrichies de pierres précieuses, des rubans, des coffrets, des éventails.

Le coadjuteur n'était pas embarrassé de savoir ce qui plaisait à ces gracieuses intermédiaires ; et si le bien qu'on pouvait attendre d'elles était douteux, le mal qu'elles étaient capables de faire était trop certain pour qu'il songeât à les négliger un instant. A chaque instant, partaient de Paris des courriers extraordinaires qui leur portaient, avec les hommages de leur humble serviteur, les dernières créations de la mode dans la capitale. Dans l'entourage du pape, Gondi avait pour lui le secrétaire des Brefs, monseigneur Azzolini ; le premier secrétaire d'État du pape, monsignor Félix Chigi, était froid, convenable, plein de prudence, difficilement accessible aux cadeaux. Quant au pape lui-même, Innocent X, il était complètement dévoué au coadjuteur, par haine de Mazarin ; mais il avait quatre-vingts ans, était aux trois quarts perclus, ne quittait guère son lit, et son âge autant que ses infirmités lui imposaient une sage lenteur dont il ne consentait guère à se départir. On voit d'ici l'état d'esprit de Gondi, tout salpêtre et tout flamme, devant ce pape qui remettait toujours à un lendemain dont il n'était pas assuré ce qu'il aurait pu faire le jour même. Il en trépignait d'impatience : il n'en dormait plus. Coup sur coup arrivaient de lui à Rome, cachées sous les chiffres les plus compliqués, des instructions ou nouvelles ou sans cesse renouvelées des anciennes à ses ambassadeurs : voir celui-ci, séduire celle-là, faire peur à un tel, en rassurer un autre, jouer vingt

personnages divers, faire toutes les promesses ou toutes les menaces, activer enfin, autant que faire se pourrait, le fameux consistoire où Gondi serait enfin proclamé cardinal. Et le temps s'écoulait, et chaque minute tombée augmentait les angoisses du candidat, tout en surexcitant son activité. C'est la situation de Charles-Quint dans *Hernani :*

— O rage, être empereur, ô rage, ne pas l'être.

Mais Gondi ne s'amusait pas à débiter des monologues : les conjurés auxquels il avait affaire n'étaient pas de composition assez facile pour lui permettre ce délassement. Mazarin, il est vrai, n'avait pas osé révoquer ouvertement la nomination, de peur de jeter son rival dans les bras de Monsieur le Prince ; mais l'ambassadeur de France, Henri d'Étampes, bailli de Valençay et chevalier de Malte, avait des instructions précises pour la retarder autant que possible, et il y obéissait avec un zèle qu'augmentait encore sa propre ambition du chapeau. Les Princes de leur côté faisaient rage. Condé, furieux de se voir tenu en échec par ce petit prestolet d'archevêque, avait envoyé à Rome Mathieu de Montreuil et deux pères jésuites qui, avec la finesse naturelle à leur compagnie, trouvèrent sur-le-champ le moyen de lui être infiniment désagréables : ils l'accusèrent d'être janséniste. C'était l'abomination de la désolation. Monsignor Chigi en fut affecté jusqu'au fond du cœur, et le pape réclama du coadjuteur une con-

damnation formelle de la doctrine à laquelle on le soupçonnait d'appartenir. Le coup dirigé par les pères jésuites était d'autant plus adroit que Gondi était étroitement lié avec plusieurs jansénistes, et le bruit courait même qu'il avait tiré de Port-Royal les fonds nécessaires à son élection. Charrier put heureusement apaiser le premier émoi de la cour de Rome, et Gondi, mis au courant de ce qui se passait, fit entendre qu'on jouait avec lui un jeu dangereux et qu'à retarder ainsi sous de pareils prétextes sa nomination, on risquait de le voir se mettre à la tête des jansénistes et allumer un schisme où la cour de Rome pourrait elle-même flamber. Ce n'étaient pas là des menaces en l'air : Gondi, exaspéré par les retards que subissait son affaire, était capable de tout. On le voit au ton de ses lettres à l'abbé Charrier et, en particulier, de celle du 16 février 1652 : il en a fait, dans ses *Mémoires*, un *meâ culpâ* plus orgueilleux que sincère.

— « Je ne puis m'empêcher en cet endroit de rendre honneur à la vérité et de faire justice à mon imprudence qui faillit à me faire perdre le chapeau. Je m'imaginai et très mal à propos qu'il n'était pas de la dignité du poste où j'étais de l'attendre et que ce petit délai de trois ou quatre mois que Rome fut obligé de prendre pour régler une promotion de seize sujets n'était pas conforme aux paroles qu'elle m'avait données ni aux recherches qu'elle m'avait faites. Je me fâchai et j'écrivis une lettre ostensive à l'abbé Charrier sur un ton qui n'était assurément ni du bon sens ni de la bienséance. C'est la pièce

la plus passable pour le style de celles que j'aie jamais faites, je l'ai cherchée pour l'insérer ici et je ne l'ai pu retrouver. La sagesse de l'abbé Charrier qui la supprima à Rome fit qu'elle me donna de l'honneur par l'événement parce que tout ce qui est haut et audacieux est toujours justifié et même consacré par le succès. Il ne m'empêcha pas d'en avoir une véritable honte : je la conserve encore, et il me semble que je répare en quelque façon ma faute en la publiant (1). »

Nous avons la lettre : elle est en effet un chef-d'œuvre de style — et aussi de duplicité. Gondi avait recommandé à Charrier de la brûler, aussitôt reçue ; mais sa vanité avait pris le dessus sur sa prudence, et il était si content de son petit morceau qu'il l'avait montré à plusieurs jansénistes de ses amis. Deux copies en coururent dans Paris. De toute façon le jansénisme dut se passer du chef qu'on lui promettait et dont les fantaisies auraient fait une joyeuse diversion à ses principes. La lettre fut inutile, et Charrier, plus avisé que son maître, ne la montra pas. En effet, quand elle arriva à Rome, tout était consommé. Les efforts de Charrier avaient réussi et surtout ceux des alliés de Gondi, Ferdinand de Médicis, grand-duc de Toscane, et le roi d'Espagne Philippe IV. Le pape avait résolu de ne pas ajourner plus longtemps une nomination qui devait être désagréable au cardinal Mazarin, et le 19 février 1652, il déclara en consistoire dix nou-

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. IV, *Mémoires*, 2e partie, p. 136-137.

veaux cardinaux. Gondi était un des dix. Enfin !

Il y eut là pour le nouveau cardinal une minute de satisfaction délicieuse. Oui ; mais après ? Ce chapeau, objet d'une flamme si constante et si criminelle, ne devait-il être qu'un ornement inutile, au lieu d'ouvrir à son heureux possesseur l'accès du pouvoir et la porte du conseil ? Gondi, en examinant la situation, put s'avouer qu'elle n'était pas riante. Monsieur le Prince qui préparait à Bordeaux la guerre civile était devenu son mortel ennemi ; les bourgeois et le peuple de Paris doutaient comme il était naturel d'un chef qui n'était pas assez ennemi de lui-même pour repousser les bienfaits de la cour ; l'amitié du duc d'Orléans était un roseau pourri sur lequel il fallait bien être naïf ou bien désespéré pour s'appuyer. Quant à la cour, elle battait la France, prenant Bourges aujourd'hui, allant à Poitiers demain, mais parfaitement décidée à ne pas rentrer dans la capitale sans la garantie d'une bonne et solide armée. Anne soupirait après le retour de Mazarin ; et Mazarin, qui n'avait pas l'intention de la faire languir, s'apprêtait à rentrer, malgré les arrêts forcenés du Parlement. Comme le disait Gaston, âme couarde mais analyste subtil et qui dissertait excellemment sur les révolutions qu'il aimait, tout en en ayant une peur effroyable :

« Nous avons fait la sottise de laisser sortir de Paris la reine ; nous ne saurions plus faire que des

fautes ; nous ne saurions plus prendre de bon parti : il faut aller au jour la journée. »

C'est ainsi que Gaston encourageait les siens. Mais ses paroles étaient néanmoins pleines de bon sens. Gondi songea un instant à la formation d'un tiers parti où fût entré le Parlement et dont le chef nominal eût été le duc d'Orléans. Mais depuis la majorité du roi les robins ne se souciaient plus de jouer au rebelle : ils jetaient feux et flammes contre le Mazarin, tout en protestant de leur dévouement à la cause royale. Ils prenaient des mesures révolutionnaires ; mais ils avaient soin d'en détruire sur-le-champ l'effet en prétendant les asservir à des formalités judiciaires. Ils ordonnaient d'enthousiasme la marche des troupes destinées à opérer contre le Mazarin qui rentrait en France ; mais ils refusaient de laisser prendre dans les caisses publiques les fonds nécessaires au paiement de ces troupes, parce que les deniers du roi étaient sacrés et que nul n'avait le droit d'y toucher. Des ennemis si sagement formalistes n'étaient guère dangereux ; moins dangereux encore était le duc d'Orléans. Si le Parlement, dans un cas aussi grave, avait les allures de Bridoison, Gaston prenait sans effort celles de Panurge : il avait une peur naturelle des coups, et ressemblait assez bien aux enfants qui agacent une grande personne jusqu'à ce qu'ils aient reçu une bonne taloche qui leur tire des pleurs. Dans cette étrange compagnie, que pouvait faire Gondi, même avec son chapeau ? Rien

ou peu de chose. Il vécut au jour le jour, suivant le conseil de Gaston, attendant un hasard qui ne se produisit pas ; et chaque jour qui s'écoulait, en lui retirant un peu de son autorité, l'acheminait doucement à sa perte.

D'ailleurs la partie principale ne se jouait plus à Paris : l'intérêt avait passé tout entier à la province. Mazarin venait de faire une rentrée triomphale, accueilli, vous devinez comment, par la reine. L'armée royale commandée par le maréchal de Turenne, l'armée de la Fronde commandée par le prince de Condé entraient en lice. Tous les yeux étaient fixés de leur côté ; la parole était au canon et Gondi, devenu cardinal de Retz, passait malgré lui au second plan. Il lui restait, en attendant les événements, la ressource de gouverner Monsieur, qui était ingouvernable, et de jouir avec délices des honneurs particuliers attachés à sa nouvelle dignité. Ce fameux chapeau le ravissait comme au premier jour ; il en parle sur un petit ton modeste où éclate malgré lui la joie la plus effrénée :

— « Une des sources de l'abus que les hommes font presque toujours de leur dignité est qu'ils s'en éblouissent d'abord qu'ils en sont revêtus, et l'éblouissement est cause qu'ils tombent dans les premières fautes qui sont les plus dangereuses pour une infinité de raisons. La hauteur que j'avais affectée dès que je fus coadjuteur me réussit parce qu'il parut que la bassesse de mon oncle l'avait rendue nécessaire. Mais je connus clairement que sans cette considération et même sans les

autres assaisonnements que la qualité des temps plutôt que mon adresse me donna lieu d'y mettre, je connus, dis-je, clairement qu'elle n'eût pas été d'un bon sens ou au moins qu'elle ne lui eût pas été attribuée. Les réflexions que j'avais eu le temps de faire sur cela m'obligèrent à y avoir une attention particulière à l'égard du chapeau dont la couleur vive et éclatante fait tourner la tête à la plupart de ceux qui en sont honorés. La plus sensible, à mon opinion, et la plus palpable de ces illusions est la prétention de précéder les princes du sang qui peuvent devenir nos maîtres à tous les instants et qui, en attendant, le sont presque toujours par leur considération de tous nos proches. J'ai de la reconnaissance pour les cardinaux de ma maison qui m'ont fait sucer avec le lait cette leçon par leur exemple, et je trouvai une occasion assez heureuse de la débiter, le propre jour que je reçus la nouvelle de ma promotion. Châteaubriant... me dit en présence d'une infinité de gens qui étaient dans ma chambre : « Nous ne saluerons plus les premiers présentement. » Ce qu'il disait parce que, bien que je fusse très mal avec Monsieur le Prince et que je marchasse presque toujours fort accompagné, je le saluais comme vous pouvez croire partout où je le rencontrais avec tout le respect qui lui était dû par tant de titres. Je lui répondis : « Pardonnez-moi, Monsieur, nous saluerons toujours les premiers et plus bas que jamais. A Dieu ne plaise que le bonnet rouge me fasse tourner la tête au point de disputer le rang aux princes du sang. Il suffit à un gentilhomme d'avoir l'honneur d'être à leurs côtés. » Cette parole qui a depuis, à mon sens, comme vous le verrez dans la suite, conservé en France le rang au chapeau par l'honnêteté de Monsieur le Prince et par son amitié pour moi, cette parole, dis-je, fit un fort bon effet, et elle commença à diminuer l'envie. Ce qui est le plus grand de tous les secrets (1). »

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. IV, *Mémoires*, 2e partie, p. 182-184.

Dire du mal des autres et se rendre amplement justice à soi-même est le but qu'ont à l'ordinaire devant les yeux ceux qui écrivent leurs Mémoires. Retz, comme on voit, n'a pas manqué à la règle : sur le chapitre du chapeau il est d'ailleurs inépuisable. Il a beau s'en défendre ; le chapeau rouge, joint à l'idée très haute qu'il avait de sa naissance, lui fait perdre la tête.

— « Messieurs les cardinaux de Richelieu et Mazarin qui avaient confondu le ministériat dans la pourpre avaient attaché à celle-ci de certaines hauteurs qui ne conviennent à l'autre que quand elles sont jointes ensemble. Il eût été difficile de les séparer en ma personne au poste où j'étais à Paris. Je le fis de moi-même en y mettant des circonstances qui firent que l'on ne le pouvait attribuer qu'à ma modération ; et je déclarai publiquement que je ne recevrais purement que les honneurs qui avaient toujours été rendus aux cardinaux de mon nom. Il n'y a que manière en la plupart des choses du monde. Je ne donnai la main à personne sans exception : je n'accompagnai les maréchaux de France, les ducs et pairs, le chancelier, les princes étrangers, les princes bâtards que jusques au haut de mon degré. Tout le monde fut très content (1). »

Que peut-on demander de plus ? Jamais on n'avait vu un cardinal aussi soucieux de ce qui lui est dû et en même temps aussi conciliant. Il ne lui restait plus, pour égaler Richelieu et Mazarin, qu'à confondre, suivant son expression, le ministériat dans la pourpre, et c'était là le point difficile. A cette heure,

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. IV, *Mémoires*, 2e partie, p. 184.

Gondi ne prenait pas précisément le chemin du pouvoir. Il était contraint de louvoyer, comme il le disait un jour au président de Bellièvre qui s'étonnait de son inaction :

« Nous sommes dans une grande tempête où il me semble que nous voguons tous contre le vent. J'ai deux bonnes rames en main, dont l'une est la masse de cardinal et l'autre la crosse de Paris. Je ne les veux pas rompre, et je n'ai présentement qu'à me soutenir (1). »

La guerre peu à peu s'était rapprochée de Paris, menée avec une rare maestria par les deux grands hommes qui se tenaient tête, savante comme un jeu d'échecs, mais entrecoupée de temps à autre, ainsi qu'il convient à la Fronde, d'intermèdes de la plus haute cocasserie. Le plus amusant de ces hors-d'œuvre fut la venue du duc de Lorraine, qui arriva sans trop savoir pourquoi et qui s'en alla dans le même style. Le duc sans duché jouait au moins les *Rois en exil* d'une manière originale. Il traînait derrière lui, comme les chefs barbares des grandes invasions, un amas confus et hétéroclite de soldats, de femmes, d'enfants et de bestiaux. Les bons badauds de Paris qui allèrent le voir à son camp près de Villeneuve-Saint-Georges en revinrent tout émerveillés. L'excursion dans ce coin de bohême pittoresque fut, un moment, le cri du jour, le divertissement à la mode. En manière d'échange, le duc vint

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. IV, *Mémoires*, 2e partie, p. 218.

lui-même à Paris. Il s'était déclaré pour la Fronde ; mais il refusa toute conférence particulière avec les chefs des frondeurs. On voulut l'aboucher avec Retz : « Un prêtre s'écria-t-il ; avec un prêtre il faut prier Dieu : que l'on me donne un chapelet. » A un moment de là, on essaya d'un autre moyen : on fit avancer mesdames de Chevreuse et de Montbazon, qui voulurent négocier avec lui. Il ne voulut rien entendre, et prenant une guitare : « Dansons, Mesdames, dansons ; cela vous convient bien mieux que de parler d'affaires. »

Ce plaisant bourru disparut bien vite de la circulation, et il fallut penser de nouveau aux choses sérieuses. Monsieur le Prince était venu camper à Saint-Cloud. M. de Turenne avec l'armée royale était à Saint-Denis. On juge de l'agitation qui régnait à Paris. La misère y était grande, les émeutes presque continuelles, le Parlement toujours échauffé contre le Mazarin, Monsieur toujours ému comme un soldat qui voit le feu pour la première fois. Dans ce gâchis, que devient Gondi? Lui, si allègre jadis et qui n'aurait pas donné sa part du tapage à un autre, se fait prudent, il se réserve, il se terre. Le jour du fameux combat de la porte Saint-Antoine, il montre autant de calme que le duc d'Orléans d'agitation, et il garde la chambre sans autre protection qu'un simple Suisse à sa porte. A toutes les demandes de conseil que lui fait parvenir le duc, il répond avec le flegme d'un avocat consultant. Il ne paraît pas davantage à

l'Assemblée générale de l'Hôtel de Ville qui eut lieu deux jours après et qui se termina par un affreux massacre. Bien lui en prit : il n'en fût pas sans doute sorti vivant. Mais c'est ici que sa fortune commence décidément à se gâter. L'union avec les Princes, il n'y voulait pas songer. Le duc d'Orléans était moins sûr que jamais et pleurait à tous les échos. Le Parlement effrayé par les escopetteries, cette fois sérieuses, du 4 juillet à l'Hôtel de Ville, méditait un retour en arrière qu'il essayait de voiler sous de vaines et creuses résolutions. En réalité, Gondi était seul et uniquement protégé par son chapeau et son futur archevêché contre les vengeances de la cour qui, n'ayant plus besoin de lui, commençait à remuer toute la lie du passé. Il eut un instant l'idée de quitter Paris.

« Il n'y avait rien de plus naturel et à ma profession et à l'état où j'étais que de quitter Paris après une émotion qui jetait la haine publique sur le parti qui dans ce temps-là paraissait m'être le plus contraire. Je n'eusse point perdu ceux des frondeurs qui étaient de mes amis, parce qu'ils eussent considéré ma retraite comme une résolution de nécessité. Je me fusse insensiblement et presque sans qu'ils eussent pu s'en défendre eux-mêmes rétabli dans l'esprit des pacifiques parce qu'ils m'eussent regardé comme exilé pour une cause qui leur était commune. Monsieur n'eût pas pu se plaindre de ce que j'abandonnais un lieu où il paraissait assez qu'il n'était plus le maître. M. le cardinal Mazarin même eût été obligé en ce cas, et par la bienséance et par l'intérêt, de me ménager ; et il ne se pouvait même que naturelle-

ment l'aigreur que la cour avait contre moi ne diminuât de beaucoup par une conduite qui eût beaucoup contribué à noircir celle de ses ennemis. Les circonstances dont j'eusse pu accompagner ma retraite eussent empêché facilement que je n'eusse participé à la haine publique que l'on avait contre le Mazarin, parce que je n'avais qu'à me retirer au pays de Rais (Retz) sans aller à la cour, ce qui eût même purgé le soupçon du mazarinisme pour le passé. Ainsi je fusse sorti de l'embarras journalier où j'étais et de celui que je prévoyais pour l'avenir et que je prévoyais sans en pouvoir jamais prévoir l'issue. Ainsi j'eusse attendu en patience ce qu'il eût plu à la Providence d'ordonner de la destinée des deux partis, sans courre aucun des risques auxquels j'étais exposé à tous les moments des deux côtés. Ainsi je me fusse approprié l'amour public que l'horreur qu'on a d'une action concilie toujours infailliblement à celui qu'elle fait souffrir. Ainsi je me fusse trouvé, à la fin des troubles, cardinal et archevêque de Paris, chassé de son siège par le parti qui était publiquement joint avec l'Espagne, purgé de la faction par ma retraite hors de Paris, purgé du mazarinisme par ma retraite hors de la cour, et le pis du pis qui me pouvait arriver après tous ces avantages était d'être sacrifié par les deux partis si ils se fussent réunis contre moi, à l'emploi de Rome qu'ils eussent été ravis de me faire accepter avec toutes les conditions que j'eusse voulu et qui à un cardinal archevêque de Paris ne peut jamais être à charge parce qu'il y a mille occasions dans lesquelles il y a toujours lieu d'en revenir (1). »

Voilà qui est parler : on ne saurait être plus clairvoyant, et quand on a lu cette page si sobre de ton et si nette d'allure, le seul étonnement qu'on puisse

(1) Œuvres du cardinal de Retz, *Mémoires*, 2e partie, p. 287-289.

avoir, c'est que le cardinal de Retz ne soit pas sur-le-champ sorti de Paris, comme c'était son intérêt bien entendu. Il demeura toutefois, et, en persistant dans ses vieux péchés, il attira la foudre sur lui. Ainsi allait s'accomplir la parole d'Anne d'Autriche, dite en un temps où il n'était pas encore irrémédiablement perdu : « *Il veut périr ; eh bien ! il périra.* » Retz après coup en rejette la faute sur ses amis auxquels il sacrifia sa sécurité. Il en accuse aussi son propre orgueil qui ne voulait pas céder le pavé à Monsieur le Prince. Mais il faut ajouter que Retz, par un défaut commun à tous les auteurs de Mémoires, s'attribue toujours avant les événements une sûreté de conception, une fermeté et une lucidité de vues sur lesquelles il se fait peut-être d'assez grosses illusions. De toutes les manières que l'on a de se consoler d'un échec, la plus douce à notre vanité est encore celle qui consiste à dire : *Je me suis perdu parce que je le voulais bien.* Les naïfs avouent bonnement : *Ah ! si j'avais su !* Les malins qui veulent au moins sauver leur infaillibilité du naufrage proclament : *Je l'avais bien dit,* et on les croit quelquefois.

De l'aveu même de Retz, ses amis les plus désintéressés blâmaient sa conduite équivoque et lui prédisaient qu'à force de vouloir faire l'équilibriste entre le Mazarin et les Princes il finirait par se casser le cou. M. de Lamoignon, homme sage, lui disait : les frondeurs croient que vous ménagez le Mazarin ! Les Mazarins croient que vous appuyez les frondeurs

Prenez garde, vous êtes en train de perdre, avec l'amitié des frondeurs et des Mazarins, celle d'une troisième espèce de gens qui ne sont ni l'un ni l'autre, mais qui sont la majorité parce qu'ils veulent le bien de l'État. Le Père Dom Carrouges, que Retz était venu voir une fois dans sa cellule, lui disait aussi en enveloppant sa pensée dans toutes sortes de précautions et de politesses ecclésiastiques : Votre conduite est si nette, elle est si haute que tous ceux qui n'en seraient pas capables au poste où vous êtes, y conçoivent du mystère, et dans les temps embarrassés tout ce qui passe pour mystère est odieux. D'autres plus simplement lui confessaient ce qu'ils avaient sur le cœur ; l'un d'eux, un brave homme certainement, des Roches, chantre de Notre-Dame et colonel de la milice, venait pleurer régulièrement deux ou trois fois la semaine au chevet de son lit, en le suppliant de sauver Paris et l'État.

Il y a des jours où la voix des simples veut être entendue. Leur cœur a des intuitions dont les gens de trop d'esprit sont incapables. Le bon Des Roches avait raison. La bourgeoisie parisienne, enfin lasse de faire de l'opposition, parlait par sa voix, et Retz, qui ne pensait jamais qu'à lui-même, eut le tort de ne pas comprendre que cette fois ses propres intérêts s'accordaient avec ceux du pays. Fort d'une situation qui allait en s'affaiblissant peu à peu sans qu'il s'en aperçût, orgueilleusement confiant dans sa robe d'archevêque et dans son chapeau de cardinal, il crut

qu'il pourrait encore pendant quelque temps régler les événements à sa guise. Il se trompait : coup sur coup une série de mesures habilement prises abattirent la Fronde. Le Parlement fut transféré à Pontoise ; quelques-uns de ses membres s'y rendirent d'abord, d'autres suivirent, et on eut le spectacle de deux cours de justice s'envoyant leurs arrêts et leurs bonnets carrés à la tête. Déconsidéré, scindé en deux, le Parlement fut ainsi mis hors d'état de nuire. Pour donner un semblant de satisfaction à des haines encore vivaces, mais où l'on sentait visiblement la fatigue, Mazarin prit le parti de quitter une seconde fois la France. Ce fut une comédie si l'on veut, mais sur laquelle se jetèrent tous ceux — et ils étaient légion — qui n'aspiraient désormais qu'à cultiver paisiblement leur jardin. On était las jusqu'à la mort de la guerre civile, des Mazarins, des frondeurs, du coadjuteur, de tous ces pêcheurs en eau trouble, de tous ces sacripants en buffle et en écharpe rouge ou isabelle qui vivaient sur le commun, de tous ces meurtres, de tous ces brigandages, de tous ces massacres. Le boutiquier voulait enfin étaler de nouveau ses étoffes en paix dans la Galerie du Palais où les courtisans, depuis si longtemps éloignés de Paris, viendraient se remettre au courant de la mode ; le gros bourgeois entendait aller avec les siens à sa maison des champs sans passer par les mains de Monsieur le Prince qui ne valaient pas mieux que celles de M. de Turenne. L'ouvrier soupirait après sa forge,

le prêtre après son autel, le procureur après son banc et ses chicanes. La paix ! La paix ! C'était le cri général ; et il était si fort qu'il finit par dominer la clameur même des gens de guerre. Quand une nation en est arrivée à ce point d'accablement qu'elle préfère tout à la lutte et qu'elle s'endort sans même essayer de résister, ce ne sont pas les petites intrigues et les petites habiletés d'un Gondi qui sont capables de s'y opposer. Lui-même eut l'air de le comprendre et c'est ce moment qu'il choisit (septembre 1652) pour opérer une démarche, venue trop tard pour qu'elle pût produire tout son effet et à la sincérité de laquelle personne ne voulut croire. A la tête d'une députation de l'Église de Paris, il partit le 9 septembre pour Compiègne, et là il fit une fort belle harangue au roi pour l'engager à rentrer dans Paris. Il s'y compara modestement à saint Ambroise, mais fut mieux inspiré en rappelant à Louis XIV l'exemple de son grand-père Henri IV. La réponse du roi fut honnête. Anne d'Autriche vit le cardinal en particulier, mais sans donner à cette entrevue qui fut insignifiante les airs mystérieux d'autrefois ; et Retz retourna à Paris n'ayant rien obtenu de précis, mais avec la satisfaction maladroite d'avoir ébloui la cour par son faste et de l'avoir effrayée par son insolence. Il était venu accompagné non seulement des députés de tous les corps ecclésiastiques de Paris, mais encore de près de deux cents gentilshommes et de cinquante gardes de

Monsieur. Il entretint magnifiquement cette petite armée que ses ennemis faisaient encore plus nombreuse qu'elle n'était ; il eut jusqu'à sept tables servies en même temps, et il y dépensa, dit-il lui-même, jusqu'à huit cents écus par jour. Quelques-uns — ceux au moins qui mangeaient à ses dépens — l'admirèrent; d'autres en firent des gorges chaudes L'impression générale fut que c'était décidément là un sujet dangereux et que l'autorité royale ne redeviendrait entière que le jour où, en dépit de son chapeau, il serait mis tout à fait hors d'état de nuire.

# CHAPITRE IX

## EMPRISONNEMENT ET ÉVASION DE RETZ

Les angoisses de Monsieur, oncle du Roi. — Ses velléités belliqueuses, suivies aussitôt d'un sérieux apaisement. — Retour de Louis XIV à Paris. — Dangers de la situation de Retz. — Il ne peut ou ne veut le comprendre. — Influence mauvaise de son entourage. — Il se rend au Louvre malgré la Palatine et est arrêté (1er décembre 1652). Paris ne bouge pas. — Dix-huit mois de détention à Vincennes. — Le transfert à Nantes et l'évasion. — Retz en Espagne, puis à Rome (1654.)

Et Monsieur ? Il y a longtemps que nous n'en avons pas parlé. C'était en son nom que Gondi était allé porter des paroles de paix à Compiègne ; et ces paroles, peut-être à cause de l'ambassadeur, avaient été assez fraîchement accueillies. Monsieur, en son palais du Luxembourg où il discutait toute la journée avec Madame, ne décolérait plus depuis quelques semaines. Il était à chaque minute sur le point de prendre une résolution décisive ; mais il s'arrêtait toujours sagement à la limite qui sépare la délibération de l'action. Faire la guerre au roi, il ne pouvait s'y résoudre. S'unir avec Monsieur le Prince, il n'y pensait pas davantage. Apporter tout simplement sa soumission et se retirer ensuite à Blois, c'était encore un parti à prendre, mais auquel il résistait de toutes ses forces. Et c'est ainsi qu'il en revenait à

l'idée qui lui était familière de vivre au jour le jour en attendant les événements. Ils arrivèrent ces événements et ils le surprirent cruellement. Broussel ayant donné sa démission de prévôt des marchands, et Monsieur le Prince étant sorti de Paris, la cour se décida à y rentrer. A la première nouvelle qu'il en reçut, Monsieur en fut tout étourdi : la cour à Paris, sitôt que cela ! Qu'allait-il devenir ? Dans son émotion, on l'entendit lui aussi s'écrier comme les bourgeois en 1649 :

Les ennemis sont aux fauxbourgs.
Laquais, mon pot et ma cuirasse ;

mais aucun de ses laquais, connaissant l'humeur de leur bon prince ; n'eut l'idée de lui obéir. Retz, auquel il demanda conseil, eut avec lui un entretien qu'il nous a rapporté dans ses *Mémoires*, et dont je me garderai bien, tant il est amusant, de supprimer une ligne :

« Je le trouvai dans le cabinet de Madame qui le catéchisait ou plutôt qui l'exhortait, car il était dans un emportement inconcevable, et l'on eût dit, de la manière dont il parlait, qu'il était à cheval, armé de toutes pièces et prêt à couvrir de sang et de carnage les campagnes de Saint-Denis et de Grenelle. Madame était épouvantée et je vous avoue que, quoique je connusse assez Monsieur pour ne me pas donner avec précipitation des idées si cruelles de ses discours, je ne laissai pas de croire qu'il était en effet plus ému qu'à son ordinaire ; car il me dit d'abord : — Eh bien ! qu'en dites-vous ? Y a-t-il sûreté à traiter avec la cour ? — Nulle, Monsieur, lui répondis-je,

à moins que de s'aider soi-même par de bonnes précautions, et Madame sait que je n'ai jamais parlé autrement à Votre Altesse Royale. — Non, assurément, reprit Madame. — Mais ne m'aviez-vous pas dit, continua Monsieur, que le roi ne viendrait pas à Paris sans prendre des mesures avec moi ? — Je vous avais dit, Monsieur, lui repartis-je, que la reine me l'avait dit, mais que les circonstances avec lesquelles elle me l'avait dit m'obligeaient à avertir Votre Altesse Royale qu'elle n'y devait faire aucun fondement. » Madame prit la parole : « Il ne vous l'a que trop dit, mais vous ne l'avez pas cru. » Monsieur reprit : « Il est vrai, je ne me plains pas de lui, mais je me plains de cette maudite Espagnole. — Il n'est pas temps de se plaindre, repartit Madame : il est temps d'agir d'une façon ou de l'autre. Vous vouliez la paix quand il ne tenait qu'à vous de faire la guerre ; vous voulez la guerre quand vous ne pouvez plus faire ni la paix ni la guerre. — Je ferai demain la guerre, reprit Monsieur d'un ton guerrier, et plus facilement que jamais. Demandez-le à M. le cardinal de Retz.

« Il croyait que j'allais lui disputer cette thèse. Je m'aperçus qu'il le voulait pour pouvoir dire après qu'il aurait fait des merveilles si l'on ne l'avait retenu. Je ne lui en donnai pas lieu : car je lui répondis froidement et sans m'échauffer : « Sans doute, Monsieur ». — Le peuple n'est-il pas toujours à moi ? reprit Monsieur. — Oui, Monsieur, lui repartis-je. — Monsieur le Prince ne reviendra-t-il pas si je le mande ? ajouta-t-il. — Je le crois, Monsieur, lui dis-je. — L'armée d'Espagne ne s'avancera-t-elle pas si je le veux ? continua-t-il. — Toutes les apparences y sont, Monsieur, » lui répliquai-je. Vous attendez après cela ou une grande résolution ou du moins une grande délibération ; rien moins, et je ne vous saurais mieux expliquer l'issue de cette conférence qu'en vous suppliant de vous ressouvenir de ce que vous avez vu quelquefois à la Comédie italienne. La comparaison est beaucoup irrespectueuse, et je ne prendrais pas la liberté de la faire si

elle était de mon invention : ce fut Madame elle-même à qui elle vint dans l'esprit, aussitôt que Monsieur fut sorti du cabinet, et elle la fit moitié en riant moitié en pleurant. « Il me semble, dit-elle, que je vois Trivelin qui dit Scaramouche ; ce que je t'aurais dit de belles choses si tu n'avais pas eu assez d'esprit pour ne pas me contredire (1). »

Le 21, le roi fit son entrée à Paris. On voit d'ici la figure de Monsieur. Il ne bougea pas du Luxembourg, et comme on ne le voyait pas venir, on lui dépêcha un exprès pour lui signifier qu'il eût à se retirer en province. Le roi, en cas de désobéissance, menaçait de descendre chez lui avec toute son armée. Ce fut le coup de grâce. Il déclara en gémissant qu'il était bien tard et qu'il ne savait pas où aller coucher, mais que le lendemain matin sans faute il quitterait la capitale. Toute la journée se passa pour lui en transes épouvantables. Chaque mousquetade tirée en l'honneur du roi lui répondait dans le cœur. A tout instant il croyait entendre le tambour, et il se précipitait à la fenêtre pour voir le régiment des gardes qui venait l'assiéger. Comment une âme d'une trempe aussi peu commune que celle de Retz avait-elle pu lier son sort à cette loque humaine, plus faite encore pour inspirer la pitié que le mépris ? Le lendemain, Gaston tint fidèlement sa promesse — c'est peut-être la seule

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. IV, *Mémoires*, 2e partie, p. 394-396.

qu'il ait tenue — et partit même avant l'heure fixée, après avoir charitablement prévenu Beaufort et Retz de faire leur paix particulière, si cela leur était possible.

Retz paya d'audace. Il se présenta au Louvre, où on lui fit bonne figure. Si enthousiaste qu'eût été l'accueil des Parisiens, heureux de revoir leur jeune roi, la cour avait encore plus d'un motif pour se défier de leurs dispositions, et on ne se souciait pas, en arrêtant sitôt le coadjuteur, de rallumer des feux mal éteints. Mais on savait ou on croyait savoir qu'il avait poussé Gaston à la résistance, et si on résolut de patienter, la perte du coadjuteur dès ce moment n'en fut pas moins certaine. Se sauver ! il l'eût peut-être pu encore en abjurant sincèrement toute idée de révolte et en allant passer à Rome quelques années. Mais il ne put se résoudre à descendre si vite du piédestal que lui avait fait la guerre civile. A sa manière il avait été pendant quelques années *roi de Paris,* et il ne l'oublia pas assez. Il cessa tout d'un coup d'aller au Louvre ; il parla beaucoup et même trop, suivant son habitude ; il assura qu'on ne lui ferait pas facilement quitter le pavé de Paris. Huit ou dix estafiers, armés jusqu'aux dents, ne quittaient pas d'une ligne sa précieuse personne. On assurait aussi — et nous n'avons pas trop de peine à le croire — qu'il avait gardé des intelligences parmi les rentiers. On l'accusait de les échauffer par-dessous main, de cabaler avec les principaux officiers des

milices bourgeoises ; bref, de recommencer toute cette cuisine infernale d'intrigues et de conspirations nocturnes dont l'habitude était devenue chez lui une sorte de seconde nature. C'est la punition des grands pécheurs qu'il soit difficile de croire à leur conversion. Les imprudences de Gondi pouvaient à bon droit faire douter de la sienne. C'est ainsi qu'il refusa d'assister le 13 novembre au lit de justice où fut enregistrée la déclaration contre le prince de Condé : on en conclut qu'après avoir combattu le prince avec l'énergie que l'on sait, il ne voyait plus de salut que dans son alliance, et, l'intérêt personnel du Mazarin aidant, ainsi que les rancunes d'Anne d'Autriche, on résolut de le frapper.

Chez lui ou dans l'exercice de ses fonctions, il était difficile de l'atteindre. Les premières barricades avaient montré ce qui peut sortir d'une arrestation à domicile. Celle de Gondi, cardinal et futur archevêque de Paris, avait chance de soulever tout un peuple de dévots et de dévotes, et les tours de Notre-Dame seraient devenues pour la royauté une citadelle plus dangereuse que la Bastille ne l'était pour le peuple. Mais Gondi fut dupe en cette affaire de sa vanité et plus encore des illusions dont il était le premier à rire quand il les rencontrait chez les autres. Lui qui ne respectait rien eut la naïveté de croire que la cour et Mazarin n'oseraient pas porter la main sur son chapeau de peur de s'y brûler. Lui qui avait sondé les cœurs et les reins des peuples et

qui savait la foi qu'on peut fonder sur l'amitié des foules, il crut que Paris entier se lèverait comme un seul homme pour voler au secours de son bien-aimé coadjuteur. Ces hommes trop forts périssent souvent par leur naïveté et l'estime bizarre qu'ils font de leurs adversaires, en leur attribuant des scrupules qu'eux-mêmes n'auraient pas eus à leur place. Ce ne furent pas les avis qui manquèrent à Gondi. La Palatine, qui était renseignée et qui avait un faible pour un esprit un peu semblable au sien, lui fit entendre des paroles significatives. Elle le pressait de prendre ses sûretés contre la cour ; lui ne voulait pas croire au danger ; « mais enfin, finit-il par dire devant son insistance, jusqu'où peut donc aller ce que j'ai à craindre ?

— « Jusqu'à la mort! » repartit-elle brusquement.

C'était peut-être aller un peu loin. Mais si Anne d'Autriche ne pensait pas à ensanglanter ses belles mains dont elle était si fière, d'autres à côté d'elle, l'abbé Fouquet par exemple, avaient déjà pensé à l'enlèvement ou à l'assassinat de Retz. Les procédés du coadjuteur se retournaient contre lui, et comme il est naturel, il refusait de croire à cette désinvolture et à cette aisance dans le cynisme dont il avait lui-même fourni d'illustres exemples. Il ne voulut pas ajouter foi à la Palatine. Il fut aussi victime de son mépris pour le Mazarin qu'à force de décrier il avait fini par croire plus pleutre et plus poltron qu'il n'était en réalité. Pendant que Mazarin le re-

gardait tout doucement s'engager dans la nasse, ne bougeant pas, comme un pêcheur attentif, de peur de l'effrayer, lui, Gondi, sans s'apercevoir que d'autres temps étaient venus, faisait encore le truculent et le matamore. En même temps, il n'avait pu résister à des habitudes qui lui étaient chères, et il cédait encore une fois à cette démangeaison de négociations qu'il avait agréablement raillée chez les amis de Monsieur le Prince, mais qui avait sévi aussi fortement sur les siens et sur lui-même. Il faut dire aussi qu'il était mal entouré et mal conseillé. Retz a eu quelques amis dévoués qui furent plutôt attachés à sa personne qu'à sa fortune, et qui le conseillaient dans toute la sincérité de leur cœur : ainsi le fidèle Caumartin, homme sage, prudent et désintéressé. Mais à côté de Caumartin et de quelques autres, la cour du coadjuteur comptait, comme on peut croire, plus d'un personnage suspect, dont les avis flattaient doucement la vanité du maître. Les Montrésor, les Argenteuil et autres intrigants du même acabit poussaient à la confusion, espérant y trouver leur compte, et ils détournaient Retz des mesures qui, prises à temps, l'eussent peut-être sauvé. Il écouta son vieux compagnon de fêtes et de débauches, Brissac, de préférence à Joly, et il se rendit au Louvre le jeudi 19 décembre 1652, à neuf heures du matin. Le roi lui dit quelques paroles insignifiantes ; Anne d'Autriche, en l'apercevant, s'écria brusquement : « M. le Cardinal, on m'a dit que vous

aviez été malade; on le voit bien à votre visage : mais il paraît pourtant assez bon pour juger que le mal n'a pas été grand »; et comme il sortait de la chambre de la reine, il fut arrêté dans l'antichambre par le capitaine des gardes, M. de Villequier. Retz était trop préparé à un événement de ce genre pour en être autrement surpris. Il garda tout son sang-froid, mangea de bon appétit un dîner que M. de Villequier lui fit servir dans son appartement et fut ensuite conduit au château de Vincennes. Le peuple à cette nouvelle ne bougea pas. L'ancienne idole avait cessé de plaire, et Paris la laissa démolir sans montrer qu'il se souvenait du beau feu dont il avait brûlé pour elle.

« Rien ne branla dans la ville. La douleur et la consternation y parurent; mais elles n'allèrent pas jusqu'au mouvement, soit que l'abattement du peuple fût en effet trop grand, soit que ceux qui étaient bien intentionnés pour moi perdissent le courage, ne voyant personne à leur tête. L'on m'en a depuis parlé diversement. Le Houx, boucher, mais homme de crédit dans le peuple et de bon sens, m'a dit que toute la boucherie de la place aux Veaux fut sur le point de prendre les armes, et que si M. de Brissac ne lui eût dit que l'on me ferait tuer, si on les prenait, il eût fait les barricades dans tout ce quartier-là avec toute sorte de facilité. L'Espinai m'a confirmé la même chose de la rue Montmartre. Il me semble que M. le marquis de Château-Regnaut qui se donna bien du mouvement ce jour-là pour émouvoir le peuple m'a dit qu'il n'y avait pas trouvé jour, et je sais bien que Malcler qui courut pour le même dessein les ponts de Notre-Dame et de Saint-Michel qui étaient fort à moi y trouva

les femmes dans les larmes, mais les hommes dans l'inaction et la frayeur. Personne du monde ne peut juger de ce qui fût arrivé s'il y eût eu une épée tirée. Quand il n'y en a point de tirée dans ces rencontres, tout le monde juge qu'il n'y pouvait rien avoir, et s'il n'y eût point eu de barricades à la prise de M. Broussel, l'on se serait moqué de ceux qui auraient cru qu'elles eussent été seulement possibles (1). »

Il y a toujours un cachot dans la vie d'un aventurier qui se respecte. Gondi eut le sien : il y resta près de quinze mois, et s'y ennuya royalement. Il avait assez d'orgueil pour ne pas montrer son déplaisir à ses geôliers qui en eussent été ravis ; mais la souffrance n'en était pas moins cuisante.

« La vue de me trouver tous les matins en me réveillant entre les mains de mes ennemis me faisait assez sentir que je n'étais rien moins que stoïque. Ame qui vive ne s'aperçut de mon chagrin ; mais il fut extrême par cette unique raison ou déraison, car c'est en effet de l'orgueil humain, et je me souviens que je me disais vingt fois le jour à moi-même que la prison d'État était le plus sensible de tous les malheurs sans exception. Je ne connaissais pas encore assez celui des dettes (2). »

Un peu d'argent donné à propos humanisa le zèle de quelques-uns de ses farouches geôliers, et pendant toute sa captivité il correspondit régulièrement avec ses amis de l'extérieur. C'était d'autant plus nécessaire qu'on attendait de jour en jour la mort de l'arche-

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. IV, *Mémoires*. 2e partie, p. 453-454.

(2) Œuvres du cardinal de Retz, t. IV, *Mémoires*, 2e partie, p. 462.

vêque de Paris, auquel Gondi, son coadjuteur, devait régulièrement succéder. Un notaire apostolique et greffier des insinuations, nommé Roger, s'introduisit dans la chambre de Retz. déguisé en garçon tapissier. et lui fit signer une procuration qui devait permettre de prendre pour lui possession de l'archevêché, en cas de mort de son oncle. Avec Retz, quoi qu'on fasse, on est toujours en plein roman. Ses amis, pour lui apprendre le décès de l'archevêque, avaient imaginé une foule de trucs ingénieux. On devait sonner d'une manière extraordinaire les cloches de Notre-Dame; la sonnerie de l'horloge de la Sainte-Chapelle, du château de Vincennes, répéterait deux fois la même heure. Enfin on avait, paraît-il, gagné le prêtre qui disait la messe devant Gondi, et le jour où son oncle mourut, il en fut aussitôt averti par cet ecclésiastique qui, élevant la voix plus haut qu'à l'ordinaire, le nomma, dans le canon de la messe, *Joannes Franciscus Paulus, antistes noster*, le nom de Paul le distinguant de son oncle. En cette occasion il fut admirablement servi par son clergé : son oncle mourut le 21 mars 1654 à quatre heures du matin, à cinq heures on prenait possession de l'archevêché en son nom, grâce à la procuration qu'il avait signée, et M. Le Tellier, qui arriva à cinq heures et quart pour s'y opposer, eut la satisfaction d'entendre qu'on fulminait les bulles dans le jubé. Le gouvernement avait été joué, et les Parisiens étaient trop de leur pays et de leur race pour ne pas en rire. Les curés,

très montés en ce temps-là sur leur indépendance, s'agitèrent pour Gondi : il y eut des mouvements dans les églises qui pouvaient devenir dangereux. Le nonce menaça la Cour des censures ecclésiastiques. Ce diable d'homme en prison remuait encore tout Paris.

Obtenir de Gondi par tous les moyens possibles sa démission de l'archevêché de Paris fut dès lors la grande préoccupation de Mazarin, qui ne voulait pas laisser grandir cette petite Fronde ecclésiastique. Il y parvint en accordant à son prisonnier son transport de Vincennes au château de Nantes, avec promesse de la liberté et de sept abbayes désignées d'avance, aussitôt que le pape aurait agréé la démission. A Nantes, le cardinal de Retz fut confié aux bons soins du maréchal de la Meilleraye qui le traita avec civilité. On lui donna les violons presque tous les jours ; la chère fut parfaite ; les dames de la ville eurent la permission de venir souper avec lui, et l'on pense si elles furent empressées de connaître et de consoler ce héros de roman dont les aventures défrayaient depuis si longtemps toutes les conversations de province. A part les gardes qui ne le quittaient pas, mais qu'avec un peu d'imagination il pouvait considérer comme une escorte d'honneur, les fers du cardinal étaient supportables. Il n'en était pas moins entre les mains de ses ennemis. Mazarin, peu rancunier de son naturel, n'avait pas le goût de basses vengeances ; mais Anne d'Autriche eût voulu

voir pourrir et périr le nouvel archevêque de Paris dans un cul de basse fosse. Louis XIV n'y contredisait pas, et plus d'un, autour d'eux, leur faisait sa cour en les excitant à le transférer au Havre ou à Brest ; d'autre part, la Loire était là sous les yeux de Retz, au delà de la quelle se trouvaient les domaines de sa famille, un pays rempli de vassaux dévoués. La tentation de fuir était bien grande. Il y céda. Il fut décidé qu'il descendrait par une corde d'un bastion qui bordait la Loire et sur lequel il allait quelquefois se promener. Brissac, le chevalier de Sévigné, Guy Joly, l'abbé Rousseau, frère de son intendant, d'autres encore se chargèrent de faire les préparatifs de l'évasion, et malgré certains contre-temps dont ces sortes d'affaires ne sont jamais exemptes, elle réussit parfaitement.

« Je me sauvai un samedi 8 d'août (1654) à cinq heures du soir. La porte du petit jardin se referma après moi presque naturellement : je descendis un bâton entre les jambes très heureusement du bastion qui avait quarante pieds de haut. Un valet de chambre qui est encore à moi, qui s'appelle Fromentin, amusa mes gardes en les faisant boire. Ils s'amusaient eux-mêmes à regarder un jacobin qui se baignait et qui de plus se noyait. La sentinelle qui était à vingt pas de moi, mais en lieu d'où elle ne pouvait pourtant me joindre, n'osa me tirer parce que, lorsque je lui vis compasser sa mèche, je lui criai que je le ferais pendre si il tirait, et il avoua à la question qu'il crut sur cette menace que le maréchal était de concert avec moi. Deux petits pages qui se baignaient et qui me voyant suspendu à la corde crièrent que je me sauvais ne furent pas écoutés parce que tout le monde s'imagina qu'ils

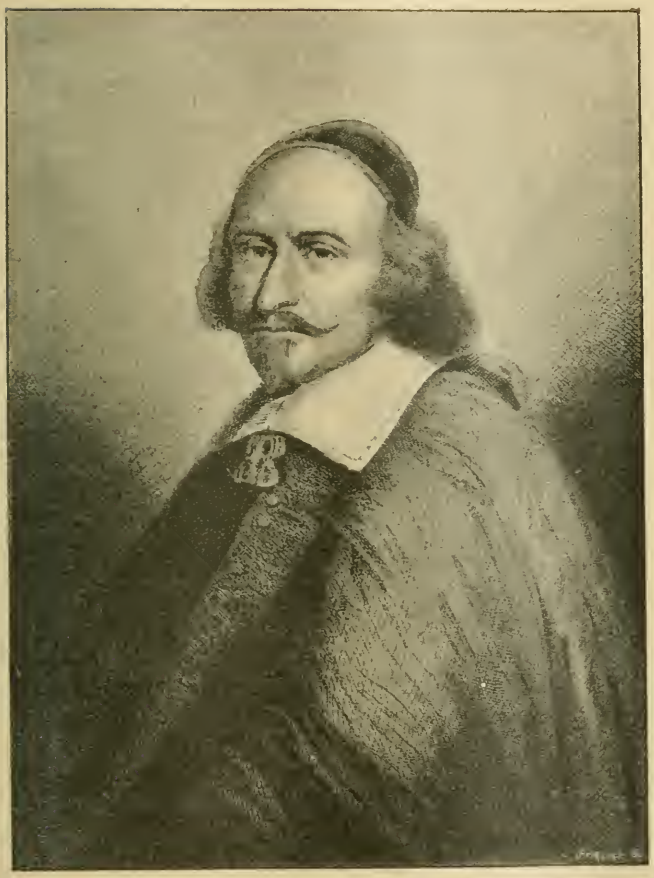

MAZARIN

*Reproduction du Musée de Versailles.*

appelaient les gens au secours du jacobin qui se baignait ; mes quatre gentilshommes se trouvèrent à point nommé au bas du ravelin où ils avaient fait semblant de faire abreuver leurs chevaux comme si ils eussent voulu aller à la chasse. Je fus à cheval moi-même devant qu'il y eût eu seulement la moindre alarme, et comme j'avais quarante deux-relais posés entre Nantes et Paris, j'y serais arrivé infailliblement le mardi à la pointe du jour, sans un accident que je puis dire avoir été le fatal et le décisif du reste de ma vie... . J'avais un des meilleurs chevaux du monde et qui avait coûté mille écus à M. de Brissac. Je ne lui abandonnai pas toutefois la main, parce que le pavé était très mauvais et très glissant ; mais un gentilhomme à moi, qui s'appelait Boisguérin, m'ayant crié de mettre le pistolet à la main parce qu'il voyait deux gardes du maréchal qui ne songeaient pourtant pas à nous, je l'y mis effectivement, et en le présentant à la tête de celui de ces gardes qui était le plus près de moi pour l'empêcher de se saisir de la bride de mon cheval, le soleil qui était encore haut donna dans la platine. La réverbération fit peur à mon cheval qui était vif et vigoureux. Il fit un grand soubresaut et il retomba des quatre pieds. J'en fus quitte pour l'épaule gauche qui se rompit contre la borne d'une porte. Un gentilhomme à moi, appelé Beauchesne, me releva, il me remit à cheval, et quoique je souffrisse des douleurs effroyables et que je fusse obligé de me tirer les cheveux de temps en temps pour m'empêcher de m'évanouir, j'achevai ma course de cinq lieues devant que M. le Grand Maître qui me suivait à toute bride m'eût pu joindre. Je trouvai au lieu destiné M. de Brissac et M. le chevalier de Sévigné avec le bateau. Je m'évanouis en y entrant. L'on me fit revenir en me jetant un verre d'eau sur le visage. Je voulus remonter à cheval quand nous eûmes passé la rivière, mais les forces me manquèrent et M. de Brissac fut obligé de me faire mettre dans une fort grosse meule de foin où il me laissa avec un gentilhomme à moi, nommé

Montet qui me tenait entre ses bras. Il emmena avec lui Joly qui seul avec Montet m'avait pu suivre, les chevaux des trois autres ayant manqué, et il tira droit à Beaupréau, en dessein d'y assembler la noblesse pour me venir tirer de ma meule de foin..... J'y demeurai caché plus de sept heures avec une incommodité que je ne puis vous exprimer. J'avais l'épaule rompue et démise ; j'y avais une contusion terrible. La fièvre me prit sur les neuf heures du soir : l'altération qu'elle me donnait était encore cruellement augmentée par la chaleur du foin nouveau. Quoique je fusse sur le bord de la rivière, je n'osais boire parce que si nous fussions sortis de la meule, Montet et moi, nous n'eussions eu personne pour raccommoder le foin qui eût paru remué et qui eût donné lieu par conséquent à ceux qui couraient après moi d'y fouiller. Nous n'entendions que des cavaliers qui passaient à droite et à gauche. Nous reconnûmes même Coulon à sa voix. L'incommodité de la soif est incroyable et inconcevable à qui ne l'a pas éprouvée. M. de la Poise Saint-Offanges, homme de qualité du pays que M. de Brissac avait averti en passant chez lui, vint sur les deux heures après minuit me prendre dans cette meule de foin après qu'il eut remarqué qu'il n'y avait plus de cavalerie aux environs. Il me mit sur une civière à fumier et il me fit porter par deux paysans dans la grange d'une maison qui était à lui, à une lieue de là. Il m'y ensevelit encore dans le foin, mais comme j'y avais de quoi boire, je m'y trouvais même délicieusement (1). »

Il était sauvé. La noblesse de Beaupréau et autres lieux arriva. On plaça le malade dans un bon carrosse, sur deux matelas, et au milieu d'une escorte formidable qui s'accroissait sans cesse, il s'achemina

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. IV, *Mémoires*, 2e partie, p. 513-523.

doucement vers Machecoul, capitale du pays de Retz, où on lui fit une réception triomphale. Il y avait à ce moment autour de sa personne plus de douze cents gentilshommes. Les paysans s'étaient également mis sous les armes, et ce coin de terre qui a vu plus tard des scènes si terribles parut ce jour-là déjà assez menaçant au maréchal de la Meilleraye pour qu'il n'osât pas s'y risquer. Ce pauvre maréchal, depuis qu'il avait été si joliment dupé par son prisonnier, était dans un état de fureur indescriptible. Il sacrait comme un portefaix et s'emportait à chaque instant avec tant de fureur contre lui-même qu'il s'en arrachait la barbe et les cheveux. Il n'attendait que des renforts pour agir, et Retz ne voulut pas en courir la chance. Malgré son épaule qui le faisait horriblement souffrir et qui d'ailleurs ne fut jamais bien remise, il partit pour Belle-Isle, et de là pour l'Espagne. Ce furent de nouvelles aventures et de nouveaux dangers qu'il supporta avec sa constance accoutumée.

— « Je m'embarquai sur une barque de pêcheur où il n'y avait que cinq mariniers de Belle-Isle, Joly, deux gentilshommes à moi dont l'un s'appelait Boiguérin et l'autre Sales, et un valet de chambre que mon frère m'avait prêté. La barque était chargée de sardines, ce qui nous vint assez à propos parce que nous n'avions que fort peu d'argent. Mon frère m'en avait envoyé ; mais l'homme qui le portait avait été arrêté par les garde-côtes. Monsieur son beau-père n'avait pas eu l'honnêteté de m'en offrir. M. de Brissac me prêta

quatre-vingts pistoles, et celui qui commandait dans Belle-Isle quatre. Nous quittâmes nos habits, nous prîmes de méchants haillons de quelques soldats de la garnison et nous nous mîmes à la mer à l'entrée de la nuit, en dessein de prendre la route de Saint-Sébastien qui est dans le Guipuzcoa. Ce n'est pas qu'elle ne fût assez longue pour un bâtiment de cette nature, car il y a de Belle-Isle à Saint-Sébastien quatre-vingts fort grandes lieues, mais c'était le lieu le plus proche de tous ceux où je pouvais aborder avec sûreté. Nous eûmes un fort gros temps toute la nuit. Il calma à la pointe du jour, mais ce calme ne nous donna pas beaucoup de joie parce que notre boussole qui était unique tomba par je ne sais quel accident dans la mer.

Nos mariniers, qui se trouvèrent fort étonnés et qui d'ailleurs étaient assez ignorants, ne savaient où ils étaient et ne prirent de route que celle qu'un vaisseau qui nous donna la chasse nour força de courir. Ils reconnurent à son garbe qu'il était turc et de Salé. Comme il brouilla ses voiles sur le soir, nous jugeâmes qu'il craignait la terre et que par conséquent nous n'en pouvions être loin. Les petits oiseaux qui se venaient percher sur notre mât nous le marquaient d'ailleurs assez. La question était quelle terre ce pouvait être. Car nous craignions autant celle de France que les Turcs. Nous bordeyâmes toute la nuit dans cette incertitude : nous y demeurâmes tout le lendemain, et un vaisseau dont nous voulûmes nous approcher pour nous en éclaircir nous tira pour toute réponse trois volées de canon. Nous avions fort peu d'eau et nous appréhendions d'être chargés en cet état par un gros temps auquel il y avait déjà quelque apparence. La nuit fut assez douce et nous aperçûmes à la pointe du jour une chaloupe à la mer. Nous nous en approchâmes avec beaucoup de peine parce qu'elle appréhendait que nous ne fussions corsaires. Nous parlâmes espagnol et français à trois hommes qui étaient dedans : ils n'entendaient ni l'une ni l'autre langue. L'un d'eux

se mit à crier : *San-Sebastien*, pour nous donner à connaître qu'il en était : nous lui montrâmes de l'argent et nous lui répondîmes *San-Sebastien* pour lui faire entendre que c'était où nous voulions aller. Il se mit dans notre barque, et il nous y conduisit, ce qui lui fut aisé parce que nous n'en étions pas fort éloignés (1). »

Voilà nos gens à terre, en grand danger d'ailleurs, avec leur air minable et leurs méchants habits, d'être pendus haut et court comme espions ou corsaires. Le cardinal de Retz put se faire connaître à temps ; on le soigna, on l'accabla de politesses et de présents, et il n'eût tenu qu'à lui de faire une entrée triomphale à Madrid. Il s'en garda soigneusement, et sur le conseil de ses amis il prit le parti d'aller à Rome. Mais il faillit ne pas y arriver. Le capitaine de la galère, don Fernand Carillo, en hidalgo de la vieille roche, savait ce qu'il devait au très illustre cardinal dont on l'avait chargé. Ayant aperçu une frégate turque au sortir du passage de Bonifacio, il voulut régaler Retz d'une bataille navale en règle. Son Éminence, qui était un peu rassasiée de périls depuis sa sortie de prison, se serait fort bien passée du petit plaisir qu'on désirait lui faire, mais la bienséance lui défendait de s'y soustraire, et don Fernand donna la chasse à la frégate. Celle-ci fit force de voiles ; la chiourme de la galère redoubla d'efforts et au moment où tout allait bien, le pilote qui ne perdait pas de vue la frégate, amena le vaisseau sur un banc de sable.

(1) Œuvres du cardinal de Retz, *Mémoires*, t. IV, 2e partie, p. 532-535.

— « La galère toucha. Comme il n'y a rien à la mer de si dangereux, tout le monde s'écria : *Misericordia.* Toute la chiourme se leva pour essayer de se déferrer et de se jeter à la nage. Don Fernand Carillo qui jouait au piquet avec Joly dans la chambre de poupe me jeta la première épée qu'il trouva devant lui en me criant que je la tirasse ; il tira la sienne et il sortit sur la coursie, chargeant à coups d'estramaçon tout ce qu'il trouvait devant lui. Tous les officiers et toute la soldatesque firent la même chose, parce qu'ils appréhendaient que la chiourme où il y avait beaucoup de Turcs ne relevassent la galère, c'est-à-dire ne s'en rendissent les maîtres, comme il est arrivé quelquefois en de semblables occasions. Quant tout le monde se fut remis en sa place, il me dit de l'air de monde le plus froid et le plus assuré : « J'ai ordre, Monsieur, de vous mettre en sûreté. Voilà mon premier soin. Il y faut pourvoir. Je verrai après cela si la galère est blessée. » En proférant cette dernière parole, il me fit prendre à fois de corps par quatre esclaves, et il me fit porter dans la felouque. Il y mit avec moi trente mousquetaires espagnols auxquels il commanda de me mener sur un petit écueil qui paraissait à cinquante pas de là et où il n'y avait place que pour quatre ou cinq personnes. Les mousquetaires étaient dans l'eau jusques à la ceinture. Ils me firent pitié, et quand je vis que la galère n'était pas blessée, je les y voulus renvoyer, mais ils me dirent que si les Corses qui étaient sur le rivage me voyaient sans une bonne escorte, ils ne manqueraient pas de venir piller et égorger. Ces barbares s'imaginent que tout ce qui fait naufrage est à eux (1). »

D'ailleurs il n'était pas encore au bout de ses tri-

(1) Œuvres du cardinal de Retz. *Mémoires.* t. IV, 2e partie, p. 564-566.

bulations. La Fortune, qui voulait sans doute épuiser sur lui toutes les ressources de son imagination, lui réservait encore avant l'arrivée une manière de petit naufrage. On a dû s'apercevoir déjà que le péril n'enlevait pas à Gondi ses facultés d'observation, et la peinture qu'il fait de ce dernier assaut est un de ses meilleurs récits :

— « Tout le monde était en prières, tout le monde se confessait, et il n'y eut que don Fernand Carillo qui communiait tous les jours quand il était à terre et qui était d'une piété angélique, il n'y eut, dis-je, que lui qui ne se jetât aux pieds des prêtres avec empressement. I laissait faire les autres, mais il ne fit rien en son particulier, et il me dit à l'oreille :

« Je crains bien que toutes ces confessions que la seule peur produit ne vaillent rien. » Il demeura toujours sur le tabernacle, donnant les ordres avec une froideur admirable, et en donnant du courage mais doucement et honnêtement à ces vieux soldats du terce de Naples qui faisaient paraître un peu d'étonnement; je me souviens toujours qu'il les appela « Sennores soldados de Carlo Quinto. »

« Le capitaine particulier de la galère qui s'appelait Villanueva se fit apporter au plus fort du danger ses manches en broderie et son écharpe rouge, en disant qu'un véritable Espagnol devait mourir avec la marque de son roi. Il se mit dans un grand fauteuil et il donna un coup de pied dans les mâchoires à un pauvre Néapolitain qui, ne pouvant se tenir sur le coursier, marchait à quatre pattes en s'écriant : « Sennor don Fernando, par l'amor de Dios, confession. » Le capitan en le frappant lui dit : « Enemigo de Dios, pides confession. » Et comme je lui représentais que la preuve n'était pas bonne, il me

répondit que *Este veillaco* scandalisait toute la galère (1). »

C'était assez de dangers. Échappé au naufrage comme au reste, le cardinal de Retz n'avait plus qu'à toucher terre, et c'est ce qu'il fit avec une satisfaction sans seconde, à Piombino, le 3 novembre 1654.

(1) Œuvres du cardinal de Retz, *Mémoires*, t. IV, 2e partie, p. 567-569.

## CHAPITRE X

### L'EXIL ET LE RETOUR EN FRANCE. DERNIÈRES ANNÉES DE RETZ.

Volonté inébranlable de Retz dans l'adversité. — Retz à Rome. — Il fait élire le pape Alexandre VII. — La Fronde ecclésiastique à Paris. — Energie et adresse du curé Chassebras. — Retz essaie en vain de rentrer en grâce après la paix des Pyrénées. — Son existence errante en Allemagne et en Hollande. — Il offre spontanément sa démission à Louis XIV en 1662. — Compensations qui lui sont données. — Les dernieres années de sa vie. — Ses voyages à Rome. — Ses tentatives infructueuses pour revenir au pouvoir. — Sa démission de cardinal n'est pas acceptée (1675). — Sa mort en 1679.

La volonté dans Retz avait un ressort prodigieux ; elle ne se faussa pas une minute pendant les dures épreuves auxquelles il fut soumis à partir de son arrestation et qui ne prirent fin qu'en 1662, après la mort de Mazarin. Le côté puéril et quelquefois ridiculement vaniteux de sa nature disparaît ; en face de Mazarin, de Louis XIV, de toute une cour et presque de toute une nation acharnés à sa perte, il ne reste plus qu'un cardinal, archevêque de Paris, inébranlable dans sa constance à maintenir ses droits et capable à l'occasion d'être le martyr, sinon de sa foi, au moins de son orgueil et de ses dignités.

Si Retz avait besoin de repos, après tant d'années de luttes, d'intrigues, de batailles sur le pavé et de négociations au fond des ruelles, le tout couronné

par la captivité assez sévère de Vincennes et de véritables aventures de mousquetaire, il n'y parut en aucune façon quand il arriva à Rome. La mort d'Innocent X et l'ouverture du conclave le servirent à souhait. Après trois mois de manœuvres savantes auprès desquelles Turenne et Montecuculli étaient des enfants, Retz réussit à faire élire, le 7 avril 1655, le cardinal Chigi (Alexandre VII), qui ne justifia pas toutes les espérances qu'il avait mises sur sa personne. Au lieu de le défendre contre la cour de France, le nouveau pape, effrayé par les menaces de l'envoyé de Louis XIV, Hugues de Lionne, lui fit comprendre que sa présence à Rome devenait dangereuse pour le Saint-Siège, et, moins humilié que dédaigneux, Retz se retira en Toscane (fin de juillet 1656). Il n'y resta que peu de temps et alla s'établir en Franche-Comté, sur les terres du roi d'Espagne, imprudence ou habileté que ses ennemis ne manquèrent pas d'exploiter contre lui.

A Paris la Fronde ecclésiastique faisait rage. Dès le jour même de son évasion, le cardinal, par une pièce conforme expédiée au Chapitre de Notre-Dame de Paris, avait révoqué sa démission d'archevêque, comme lui ayant été extorquée par force et violence. Il avait en même temps écrit à tous les curés de Paris, pour la plupart anti-Mazarins enragés et vieux complices de rébellion. Enfin, le 14 décembre 1654, il avait adressé une lettre à Messieurs les archevêques et évêques de l'Église de France pour les intéresser à

sa cause qui était la leur. Sans parler de ses droits qu'il revendiquait avec une logique hautaine, mais irréfutable, il y signalait les mauvais traitements dont ses domestiques, ses amis, son père lui-même avaient été victimes.

— « On a condamné mes domestiques, sans aucune forme de procès, à un rigoureux exil. On a persécuté tous ceux qu'on a cru être mes amis. On a banni les uns, on a emprisonné les autres. On a exposé à la discrétion des gens de guerre les maisons et les terres de mes proches. Et on a eu assez d'inhumanité pour étendre la haine que l'on me porte jusque sur la personne de celui dont je tiens la vie, mes ennemis ayant bien jugé qu'ils ne pouvaient me faire une plus profonde et plus cuisante plaie qu'en me blessant dans la plus tendre et la plus sensible partie de mon cœur. Ni la loi de Dieu qui défend de maltraiter les pères à cause de leurs enfants, ni son extrême vieillesse qui aurait pu toucher des barbares de compassion, ni les services passés qu'il a rendus à la France dans l'une des plus illustres charges du royaume, ni sa vie présente, retirée et occupée dans les exercices de piéte qui ne lui fait prendre d'autre part dans la disgrâce de son fils que celle de la tendresse d'un père et de la charité d'un prêtre, pour le recommander à Dieu dans ses sacrifices, n'ont pu les détourner d'ajouter à son dernier exil de Paris un nouveau bannissement : d'envoyer avec des gardes et à l'entrée de l'hiver un vieillard de soixante et treize ans, à cent lieues de sa maison, dans un pays de montagnes et de neiges, pour accomplir en lui ce que le patriarche Jacob disait autrefois de soi-même dans la malheureuse conspiration de l'envie qui lui avait ravi son fils Joseph : « Qu'on ferait descendre ses che-

veux blancs avec douleur et amertume dans le tombeau (1). »

La forme du morceau est un peu ecclésiastique, comme il convenait dans la circonstance ; mais l'accent est beau, et on est surpris de le trouver sur les lèvres de Gondi qui n'a rien d'un héros pleurard et sentimental. C'est au reste à bon droit qu'il stigmatise la conduite de Mazarin, devenu féroce depuis qu'il n'avait plus rien à craindre. Celui-ci poursuivait avec passion un homme qui avait eu l'audace d'être son rival et l'espérance d'être un jour son successeur. Mais cette passion, aggravée de la solide haine d'Espagnole qu'Anne d'Autriche nourrissait toujours contre Gondi, était si exagérée qu'elle en devenait maladroite. La fureur de la persécution, les illégalités commises, l'imprudence toujours grave de s'attaquer à des prêtres dont plus d'un était indépendant ramenèrent à Gondi les sympathies qui s'étaient écartées de lui. L'arrêt du conseil d'État (22 août 1654) qui déclarait l'archevêché de Paris vacant ne put être exécuté : on fit brûler la lettre de Gondi aux archevêques et évêques de France en place de Grève par la main du bourreau ; on enjoignit par une ordonnance à tous les Français de quitter son service et de rentrer dans le royaume; on essaya de le prendre par la famine en séquestrant tous les revenus de l'archevêché : on défendit à tous

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. VI, p. 45-46.

les curés de recevoir de lui à l'avenir aucunes lettres, mandements ou instructions quelconques sous quelque prétexte que ce fût. Tout cet appareil de justice fut vain. On ne put empêcher les réponses de Retz à toutes ces mesures arbitraires de parvenir jusqu'au clergé de Paris et d'y entretenir une violente agitation. Il trouva des amis pour le défendre, des âmes fortes et des cœurs honnêtes pour risquer les plus grands châtiments en soutenant sa cause. Et dans ces débats qui réveillaient les vieilles rancunes mal assoupies, les rieurs ne furent pas toujours du côté du Sicilien. Particulièrement il trouva dans le curé de la Madeleine, Chassebras, dont Retz avait fait un de ses grands vicaires, un adversaire énergique, résolu et malicieux. Chassebras, menacé d'arrestation comme son maître, s'était réfugié dans la tour Saint-Jacques-la-Boucherie, et de cette cachette où on ne songeait pas à le relancer, il révolutionnait tout Paris. La ville, en se réveillant un beau matin du mois d'août 1655, vit placardé sur tous ses murs un mandement du cardinal de Retz. Rage de la police, qui lacéra les placards, non sans qu'on eût le temps de les lire. Retz s'y exprimait avec une singulière énergie; il y disait notamment :

— « Nous voulons que tous les curés, prêtres séculiers et réguliers et autres fidèles de notre diocèse sachent qu'ils ne se peuvent à l'avenir soumettre à d'autre puissance spirituelle que la nôtre, qu'elle est la seule et légitime approuvée de Dieu et de l'Église, et que ceux qui

chercheront ailleurs que sous notre conduite et des personnes par nous commises la grâce qui les sauve n'y trouveront que leur condamnation ; que ceux qui prendront les ordres sacrés se lieront plutôt devant Dieu et se rendront abominables qu'ils ne se mettront en état de délier les autres et de les sanctifier ; que ceux auxquels on voudra communiquer le pouvoir d'absoudre ne le recevront aucunement et tromperont malheureusement les âmes qui prendront leur direction ; que les dispenses données pour le mariage ne seront pas valables ni les professions religieuses canoniques ; enfin que toute autre conduite que la nôtre ne sera qu'un horrible sacrilège et qu'une intrusion détestable (1). »

A la suite de cet exploit, Chassebras, décrété de prise de corps, n'eut qu'à bien se tenir. Comme on ne parvenait pas à mettre la main sur lui, on le cria par trois fois à son de trompe dans les rues et carrefours de Paris. Mais il ne se laissa pas intimider, et toujours invisible dans sa tour, le 8 septembre 1655, il fit afficher de suite à la porte de toutes les églises une première *Monition*, où il protestait lui-même contre toutes les violences dont il était l'objet, et où il invitait ceux qui s'en rendaient coupables à en demander pardon au Seigneur. Pour le coup, c'était trop fort. Un simple curé tenait en échec toute la justice royale. Le Châtelet instruisit de nouveau contre Chassebras, et le condamna, pour crimes de rébellion et de désobéissance au roi, à la peine du bannissement à perpétuité, à la confiscation de tous

(1) Œuvres complètes du card. de Retz, t. VI, p. 113-114.

ses biens et à la vacance de tous ses bénéfices, avec défense à toutes personnes de lui donner asile. L'arrêt était du 27 septembre. Chassebras, le 17 octobre suivant, rouvrit le feu et fit afficher à la porte des églises de Paris une seconde *Monition*. Ses affidés, paraît-il, avaient trouvé le moyen de la placarder sans être vus. Ils marchaient le soir dans les rues, peu éclairées alors, comme on sait, portant sur le derrière de leurs épaules des feuilles imprimées tout enduites de colle qu'ils appliquaient au coin des rues et des places publiques, en s'appuyant le dos aux murs. L'âme de Gondi semblait avoir passé dans le corps du curé de la Madeleine. Ce fut vraiment à Chassebras et à son indomptable attitude que l'archevêque de Paris dut la reconnaissance de ses droits. La cour se vit contrainte de lui demander qu'il choisît lui-même un grand vicaire sur une liste présentée par le roi. Il le fit, mais eut le malheur de tomber sur un homme qui se fit le plat valet de Mazarin. La Fronde ecclésiastique recommença, menée avec la même vigueur par Retz et ses partisans ; mais les détails en paraîtraient plutôt fastidieux à nos lecteurs . Qu'il suffise de savoir que notre héros ne faiblit pas un instant dans sa résistance, tout en continuant d'assurer le roi de son parfait dévouement et de son inviolable fidélité.

Mais les beaux jours de la guerre civile étaient passés. La paix des Pyrénées fut signée. Gondi, qui depuis quelque temps gardait le silence, reprit la

parole. Il publia le 24 avril 1660 une lettre adressée à tous les évêques, prêtres et enfants de l'Eglise, et inspirée, on l'a dit du moins, par Messieurs de Port-Royal. Les jansénistes avaient compté parmi les ardents défenseurs des droits de l'archevêque de Paris, et on peut supposer qu'entre tant d'autres griefs Louis XIV n'oublia pas leur attitude dans cette occasion. La lettre est grave, d'un ton élevé, et il faut faire effort pour retrouver le Gondi que nous connaissons dans le pieux archevêque qui cite les Pères et se retranche modestement derrière l'illustre Hildebert, évêque du Mans.

« Je me suis persuadé que je devais imiter en ce rencontre la conduite d'un grand évêque de France, l'illustre Hildebert, évêque du Mans et depuis archevêque de Tours, qui, ayant été opprimé comme moi par la puissance séculière, jugea que de la prison où on l'avait renfermé contre les droits de l'épiscopat, il devait faire entendre sa voix partout où il y a des pontifes du Seigneur et des enfants de l'Eglise qui pouvaient compatir à ses maux et donner au moins des larmes et des prières aux afflictions de leur Mère (1). »

Ailleurs il se compare sans rire à saint Athanase et à saint Eusèbe de Samosate. De toutes ses bouffonneries, ce factum est certainement la plus grosse ; et ceux qui connaissaient et ses débordements passés et la vie d'aventurier qu'il menait encore dans son exil eurent, sans être trop bégueules, le droit de trouver qu'il dépassait la mesure.

(1) Œuvres complètes du cardinal de Retz, t. VI, p. 322.

« Que pouvait-il y avoir de plus innocent que de suivre une conduite de tant de Saints persécutés sous le nom des princes, et les seuls exemples de saint Athanase et de saint Eusèbe de Samosate dont le premier fut si longtemps retiré dans les déserts de la Thébaïde et même caché sous la terre dans une citerne sèche, et le dernier traversa tant de pays sous un habit déguisé, ne laissant pas de veiller au bien non seulement de son Eglise, mais aussi de celles de toute l'Asie? Ces exemples, dis-je, n'étaient-ils pas plus que suffisants pour mettre ma retraite à couvert de la médisance de mes ennemis qui, après m'avoir fait un crime de m'être retiré à Rome, m'en ont fait un autre d'en être sorti, et ont pris pour un sujet de renouveler leur aigreur contre moi ce qui devait être capable d'adoucir la haine la plus envenimée? Car si l'animosité n'avait été extrême en ce qui me regarde, n'auraient-ils pas dû être touchés de compassion de m'avoir réduit par leur violence à un état si digne de pitié selon le monde? Je ne doute point, Messieurs, que vos entrailles n'en soient émues, et que vous ne vous représentiez avec des sentiments de douleur la triste image et d'un cardinal et d'un archevêque de la capitale du premier royaume du monde, obligé d'errer de pays en pays et de ville en ville, exposé, comme dit saint Paul de lui-même, au péril des chemins, des voleurs et des domestiques corrompus et infidèles, environné de maux et de traverses au dehors comme au dedans, et qui est même contraint de refuser les effets de la charité qu'on pourrait avoir pour lui, pour ne pas engager dans la persécution ceux qui auraient la bonté de les lui rendre. »

Comédien! A qui croit-il en donner à garder avec les déguisements d'Eusèbe de Samosate et la citerne sèche de saint Athanase? A l'heure même où il rédigeait ces plaintes pathétiques, il courait le monde

en faisant voir à son chapeau d'étranges choses et d'étranges gens.

Tant que son ennemi était le maître, il lui était interdit d'espérer. La mort seule de Mazarin en 1661 lui ouvrit les voies vers une réconciliation après laquelle il avait ardemment soupiré. Il la prépara avec son adresse habituelle, et jeta le plus allégrement du monde par-dessus bord les jansénistes qui l'avaient soutenu contre la cour. A ce dernier trait on voit que l'adversité ne l'avait pas changé. En même temps il adressait au roi une nouvelle lettre où il protestait de sa parfaite soumission et de son obéissance. N'avait-il pas suffisamment expié ses fautes par dix années de prison et d'exil? On avait pardonné à Condé : les crimes de monsieur le Prince étaient-ils moins grands que ceux de l'ancien coadjuteur ? Mais Louis XIV, tout en inclinant au pardon, était décidé à ne pas laisser un factieux dont la conversion pouvait être sujette à de dangereuses rechutes sur le siège archiépiscopal de Paris. Retz comprit qu'à attendre plus longtemps il risquait de mourir en exil. Par une brusque décision qui était en même temps le plus adroit des calculs, il donna sa démission au moment où on s'y attendait le moins et sans stipuler aucun avantage vraiment sérieux en retour. Ce fut un coup de maître ; comme le cardinal l'avait prévu, l'orgueil de Louis XIV ne lui permit pas d'accepter sans compensation un pareil sacrifice, et dans ce combat de générosité le roi eut à cœur de

ne point paraître inférieur à son sujet. Il lui donna l'abbaye de Saint-Denis, dont le revenu, de cent vingt mille livres environ, était de beaucoup supérieur à celui de l'archevêché de Paris ; et quand toute cette affaire fut enfin liquidée, après des délais assez longs, il lui témoigna sa satisfaction en l'admettant à lui faire sa cour le 6 juin 1664.

Louis XIV avait pardonné ; mais il n'oublia pas. Il consentit après la réconciliation à utiliser le génie politique de Gondi ; mais il ne lui confia que des missions secrètes auprès de la Cour de Rome, ne lui donna aucun titre, aucune charge officielle et l'écarta résolument du pouvoir. L'activité de Gondi se consuma dans d'obscures négociations (1) qui pouvaient avoir leur importance, mais qui se passaient en dehors des chandelles et dans un endroit du théâtre que les spectateurs ne pouvaient apercevoir. Ce fut un véritable crève-cœur pour le vieux révolutionnaire, que l'âge et l'amère expérience avaient, comme tant d'autres, assagi ; mais, malgré tout le zèle et toute l'intelligence qu'il mit au service du roi, il porta jusqu'au bout le poids de son passé. Il eut des compliments, des félicitations, çà et là un petit mot aimable de Louis XIV ; mais ce fut tout. La volonté du monarque s'accordait trop sur ce point avec les intérêts de ses ministres pour que Retz pût espérer un adou-

(1) L'affaire de la garde corse, l'affaire de la bulle lancée contre la Faculté de théologie de Paris, celle de l'investiture du royaume de Naples.

cissement à cette implacable rigueur. A part les différents voyages qu'il fit à Rome, même à l'âge et dans l'état de santé où son intérêt bien entendu lui aurait commandé le repos, il passa ses dernières années à Saint-Mihiel ou à Commercy, allant de temps à autre à Saint-Denis ou à Paris, visitant ses amis dont la plupart lui restèrent attachés jusqu'à la fin, faisant des économies, payant ses dettes avec le soin scrupuleux d'un bourgeois et, au fond, rongé secrètement par l'ennui et triste jusqu'à la mort que le monde ne s'occupât plus de sa personne. C'est sans doute à cet état d'esprit qu'il faut attribuer sa grande résolution qui fit tant de bruit et qui rappela pour un instant sur lui l'attention publique. L'ancien acteur voulait mourir sur les planches. Il tira, pour ramasser la foule, un dernier coup de pistolet en offrant au Pape en 1675 sa démission de cardinal. Ce chapeau auquel il avait sacrifié toute sa vie, il y renonçait volontairement. Du coup, toutes les illustres abdications de l'histoire étaient dépassées et surpassées. Cette suprême mômerie fit encore des dupes parmi les amis de Retz ou les naïfs. Les autres, qui connaissaient le personnage, ne firent qu'en rire, et la Rochefoucauld donna la note juste en disant de son vieil ennemi qu'il venait de faire la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie. « Notre bon cardinal », comme l'appelle madame de Sévigné, rata malheureusement son effet : on ne voulut pas accepter son chapeau, et, après avoir été cardinal malgré

ceux qui l'avaient proposé, il fut cardinal malgré lui-même. Il était de ceux dont la vie, quoi qu'ils fassent, ne peut pas être ordinaire. Après cet échec, il ne fit plus que languir. Il avait soutenu son rôle jusqu'au bout ; mais c'était fini : il fallait abandonner la scène, et il pouvait dire, lui aussi : *Qualis artifex pereo !...* Il mourut à Paris le 24 août 1679.

---

# CHAPITRE XI

## LES MÉMOIRES DE RETZ.

Goût général des Français pour les *Mémoires*. — A quelle époque ont été écrits les Mémoires du cardinal de Retz. — Confiance qu'il faut leur accorder. — Retz ment pour mentir, dans ses *Mémoires*. — Il ment aussi pour tromper. — Quelques preuves de sa fausseté. — Ses Mémoires sont un mélange étonnant de duplicité et de cynisme. — Son génie politique. — Il s'élève sans effort aux idées générales, mais il ne cherche que la satisfaction de ses appétits particuliers. — Ses dissertations et conférences politiques, leur valeur. — Retz connaissait admirablement la société dans laquelle il vivait. — Il n'est pas un ancêtre de la démocratie. — Il se sert du peuple, il ne le sert pas.

Les Français, au moins ceux qui ne sont pas les premiers venus, ont toujours de bonnes raisons pour écrire leurs mémoires. Ou ils ont réussi, et alors ils ne sont pas fâchés de laisser en exemple à leurs arrière-neveux l'énergie ou l'habileté avec laquelle ils ont triomphé des destins contraires. Ou ils ont échoué, et alors ils ne peuvent supporter la pensée que ces mêmes arrière-neveux attribuent à leur imprudence ou à leur faiblesse ce qui n'a été, à bien prendre, que l'œuvre d'une insurmontable malechance. Dans les deux cas c'est la vanité qui tient la plume, et on peut croire qu'elle s'acquitte passablement de sa besogne. Avec le caractère que nous lui connaissons et qui a déjà paru dans toute sa beauté en maint endroit de cet ouvrage, le cardinal de Retz ne pouvait échapper à

l'obligation d'écrire ses *Mémoires*. Il avait vu tant d'hommes et de villes, il avait tant de secrets qui lui gonflaient le cœur, tant de preuves de sa propre supériorité sur ceux qui étaient montés plus haut que lui, qu'il lui était impossible, ne pouvant le crier sur les toits, de ne pas confier ce qu'il savait au papier. Et c'est bien ce qu'il a fait : à quelle époque? on ne le sait pas bien. Peut-être aux heures, qui lui parurent quelquefois si longues, de son exil. Il y a dans certaines parties de l'œuvre un brio si amusant, une telle abondance de détails dans le récit des intrigues, une verve si pétillante et si juvénile, que ces qualités s'accordent mal avec les dernières années d'une vieillesse renfermée et chagrine. Mais si les *Mémoires* ont été écrits au moins avant la démission du chapeau, je n'ai pas besoin de dire que le cardinal, sans se faire faute de les retoucher, les garda précieusement en portefeuille. Le maître était ombrageux, il avait de la mémoire, et si on voulait chercher le motif de quelques-unes de ses actions où sa rigueur paraît aujourd'hui trop absolue et trop intéressante, on la trouverait peut-être dans les souvenirs de son enfance. Prosterné comme les autres fidèles du Dieu devant l'astre qu'il avait traité avec tant d'irrévérence autrefois, le cardinal de Retz n'eut garde de mettre au jour ses *Mémoires*, et on ne voit pas même qu'il ait laissé des instructions précises pour leur publication. Ils ne parurent pour la première fois qu'en 1717, deux ans après la mort de Louis XIV, en pleine

réaction contre la perruque solennelle et la dévotion du grand roi; et, en dépit des fautes grossières où l'on s'y butait à chaque page, ils eurent un très grand succès. Depuis, ils ont été souvent réimprimés. La meilleure édition est celle que nous avons suivie et qui fait partie de la *Collection des Grands Ecrivains de la France*, chez Hachette; et à ceux qui ne les ont pas lus, je souhaite que ce livre-ci leur en donne l'idée. Ils n'y trouveront pas seulement un récit amusant et pittoresque, mais aussi des pages dignes, par la force de pensée et du style, des plus grands écrivains; et peut-être penseront-ils que leur auteur, si graves soient les reproches dont on a le droit de l'accabler, était supérieur à la destinée qu'il a remplie.

A qui le suit dans les détours compliqués de son esprit et de sa vie, Retz n'est jamais un indifférent. On a tour à tour envie de l'embrasser, suivant la mode de son temps, ou de lui donner cent coups de bâton. On comprend les amitiés passionnées qui sont allées au-devant de lui comme les aigres rancunes qui l'ont poursuivi sans relâche. Toutes ses actions ne commandent pas, bien loin de là, la sympathie; mais elles excitent la curiosité. Cet homme assurément n'était pas un naïf; mais il avait cet avantage de n'être pas non plus banal, et de porter partout où il allait l'intérêt et la vie. Ce n'était pas là une petite qualité; mais c'est justement celle qu'on a peut-être le plus de peine à se figurer et à ressusciter en histoire.

Pour rendre à Gondi la justice qui lui est due, il faut l'animer, le faire revivre, le replacer avec sa figure chafouine et ses yeux noirs, pétillants de malice, chez mademoiselle de Chevreuse ou au Palais-Royal, dans ses conciliabules nocturnes avec Anne d'Autriche. Il faut rendre à ce comédien non seulement ses jambes torses et le ridicule de ses accoutrements magnifiques, mais aussi ses gestes, sa vivacité, son débit, sa défiance si grande toujours en éveil et que seule pouvait endormir une vanité plus grande encore. On méprise ou on exsècre son caractère. Mais comment ne pas admirer ce qu'il y a de grand et de génial en lui, son don de vie, sa perception rapide et aiguë, ses décisions si promptes et souvent si justes, sa connaissance des hommes, son courage monté quelque fois jusqu'à la plus insensée témérité ?

Et tous ces dons, si beaux et si rares qu'ils soient, gâtés par un incurable besoin de paraître, de faire la roue, d'être toujours en scène. Un exemple entre cent, et non des moins comiques. Madame de Longueville en 1672 perd son fils, tué, comme on sait, au passage du Rhin. Retz veut lui témoigner toute la part qu'il prend à sa douleur, et, au lieu de le faire simplement et par les voies naturelles comme tout le monde, il écrit à son intendant, M. de la Fons, qui se trouve à Paris :

« Je vous prie de faire rendre la lettre que j'écris à M^me^ de Longueville par un homme botté qui parte comme si je l'avais envoyé exprès en poste pour la lui rendre et

pour lui témoigner la douleur que j'ai de la mort de monsieur son fils (1). »

Comme certaines femmes, Gondi mentait naturellement, pour le plaisir, sans avoir un intérêt, si petit qu'il fût, à altérer la vérité. Lui-même ne s'en cachait pas, et confessait qu'à force de répéter des choses fausses, il finissait par croire qu'elles étaient arrivées. Aussi est-on obligé de lire ses *Mémoires* avec précaution : ils fourmillent d'imaginations charmantes qui ne sont, par malheur, que des imaginations ; comme Dorante, Retz a au plus haut point l'exactitude dans le mensonge, et quand on s'aperçoit qu'on a été dupé et qu'aucun des nombreux détails fournis avec tant de précision n'est réel, on ressent malgré soi une secrète irritation contre cet habile imposteur. Dans ce genre, il y a dans les *Mémoires* de Retz un chef-d'œuvre dont je ne veux pas priver mes lecteurs, bien qu'il soit un peu long ; le voici, ils pourront le savourer tout entier :

« Les conférences dont je vous ai parlé ci-dessus se terminaient assez souvent par des promenades dans le jardin. Feu M^me^ de Choisy en proposa une à Saint-Cloud, et elle dit en badinant à M^me^ de Vendôme qu'il y fallait donner la comédie à M. de Lisieux. Le bonhomme, qui admirait les pièces de Corneille, répondit qu'il n'en ferait aucune difficulté, pourvu que ce fût à la campagne et qu'il y eût peu de monde. La partie se fit : l'on convint qu'il n'y aurait que M^me^ et M^lle^ de Vendôme,

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. VIII, p. 498.

Mme de Choisy, M. de Turenne, M. de Brion, Voiture et moi. Brion se chargea de la comédie et des violons. Je me chargeai de la collation. Nous allâmes à Saint-Cloud chez M. l'archevêque. Les comédiens, qui jouaient ce soir-là à Rueil, chez M. le cardinal, n'arrivèrent qu'extrêmement tard. M. de Lisieux prit plaisir aux violons ; Mme de Vendôme ne se lassait pas de voir danser mademoiselle sa fille, qui dansait pourtant toute seule. Enfin l'on s'amusa tant que la petite pointe du jour (c'était dans les plus grands jours de l'été) commençait à paraître quand l'on fut au bas de la descente des Bons-Hommes.

« Justement au pied, le carrosse arrêta tout court. Comme j'étais à l'une des portières avec Mlle de Vendôme, je demandai au cocher pourquoi il arrêtait ; et il me répondit avec une voix fort étonnée : « Voulez-vous que je passe par-dessus tous les diables qui sont là devant moi? » Je mis la tête hors de la portière ; et comme j'ai toujours eu la vue fort basse, je ne vis rien. Mme de Choisy, qui était à l'autre portière avec M. de Turenne, fut la première qui aperçut du carrosse, la cause de la frayeur du cocher. Je dis du carrosse, car cinq ou six laquais qui étaient derrière criaient : « Jesus Maria ! » et tremblaient déjà de peur. M. de Turenne se jeta hors du carrosse au cri de Mme de Choisy. Je crus que c'étaient des voleurs : je sautai aussi hors du carrosse, je pris l'épée d'un laquais, je la tirai et j'allai joindre de l'autre côté M. de Turenne que je trouvai regardant fixement quelque chose que je ne voyais point. Je lui demandai ce qu'il regardait ; et il me répondit en me poussant du bras et assez bas : « Je vous le dirai, mais il ne faut pas épouvanter ces femmes », qui dans la vérité hurlaient plutôt qu'elles ne criaient. Voiture commença un Oremus. Vous connaissez peut-être les cris aigus de Mme de Choisy. Mlle de Vendôme disait son chapelet. Mme de Vendôme voulait se confesser à M. de Lisieux qui lui disait : « Ma fille, n'ayez point de peur, vous êtes en la main de

Dieu », et le comte de Brion avait entonné bien dévotetement à genoux avec tous nos laquais les litanies de la Vierge. Tout cela se passa, comme vous vous pouvez imaginer, en même temps et en moins de rien. M. de Turenne, qui avait une petite épée à son côté, l'avait aussi tirée et après avoir un peu regardé, comme je vous l'ai déjà dit, il se tourna vers moi de l'air dont il eut demandé son dîner et de l'air dont il eût donné une bataille avec ces paroles : « Allons voir ces gens-là. » — Quelles gens ? lui repartis-je ; et dans le vrai je croyais que tout le monde eût perdu le sens. Il me répondit : « Effectivement je crois que ce pourrait bien être des diables. » Comme nous avions déjà fait cinq ou six pas du côté de la Savonnerie et que nous étions par conséquent plus proches du spectacle, je commençai à entrevoir quelque chose et ce qui m'en parut fut une longue procession de fantômes noirs qui me donna d'abord plus d'émotion qu'elle n'en avait donné à M. de Turenne, mais qui, par la réflexion que je fis que j'avais longtemps cherché des esprits et qu'apparemment j'en trouvais en ce lieu, me fit faire un mouvement plus vif que ses manières ne lui permettaient de faire. Je fis deux ou trois sauts vers la procession. Les gens du carrosse, qui croyaient que nous étions aux mains avec tous les diables, firent un grand cri, et ce ne furent pourtant pas eux qui eurent le plus de frayeur. Les pauvres Augustins réformés et déchaussés que l'on appelle les Capucins noirs, qui étaient nos diables d'imagination, voyant venir à eux deux hommes qui avaient l'épée à la main, l'eurent très grande, et l'un d'eux, se détachant de la troupe, nous cria : « Messieurs, nous sommes de pauvres religieux qui ne faisons mal à personne et qui venons de nous rafraîchir un peu dans la rivière pour notre santé (1). »

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. I, *Mémoires*, 1re partie, p. 187-190.

Est-ce assez complet? Est-ce assez documenté, détaillé, établi, point par point, parole par parole, geste par geste? Doutons de la lumière du soleil s'il faut douter de la véracité d'un pareil récit. Eh bien, cependant, si l'histoire n'a pas été inventée de toutes pièces, il ne s'en faut guère. L'aventure des fantômes noirs qui n'étaient que de pauvres Augustins, a bien eu lieu, on la retrouve dans les historiettes de Tallemant des Réaux ; mais Gondi n'y paraît pas comme acteur, et c'est de sa propre autorité qu'il s'y est donné une des premières places. La valeur de M. de Turenne n'est pas douteuse, mais ce n'est pas là qu'elle a trouvé l'occasion d'éclater. A la date où Gondi fixe le récit (1642), M. de Turenne guerroyait au dehors et on connaît presque jour par jour l'emploi de son temps. Heureusement pour la France, il tenait en respect d'autres hommes que des moines déchaussés. Madame de Vendôme, exilée dans ses terres depuis janvier 1641 jusqu'en décembre 1642, a manqué aussi à la petite fête. Retz a pris toutes ces belles inventions sous son bonnet : c'est du Dorante pur.

CLITON

Quoi ! la montre, l'épée avec le pistolet !

DORANTE

Industrie !

CLITON

Obligez, Monsieur, votre valet.
Quand vous voudrez jouer de ces grands coups de maître,
Donnez-lui quelque signe à les pouvoir connaître.
Quoique bien averti, j'étais dans le panneau.

On a plus d'une surprise de ce genre avec le cardinal de Retz, et cela gâte un peu le plaisir qu'on pourrait avoir en sa compagnie. Si encore il se contentait d'ajouter d'ingénieuses broderies aux sujets qui, comme le précédent, n'ont qu'un vague intérêt pour l'histoire, le mal ne serait pas grand, et l'on passerait condamnation. Mais il ne s'est pas fait faute d'employer ailleurs et pour des choses qui en valaient la peine sa coupable industrie. Il a écrit ses *Mémoires* avec l'intention très claire d'abuser la postérité ; et elle a failli, comme Cliton, donner dans le panneau. Si on voulait faire le compte des histoires ou fausses ou dénaturées à plaisir qu'il a lancées dans la circulation, on arriverait à un assez joli total. Sainte-Beuve admire beaucoup le récit de la conspiration que Retz, à l'en croire, organisa contre Richelieu, et il a cent fois raison, si l'on veut n'y voir qu'une preuve, entre tant d'autres, de l'ingéniosité de Retz et de son savoir-faire diabolique en matière de conspiration :

« Aussitôt que nous aurions reçu la nouvelle du gain de la bataille, nous le devions publier dans Paris avec toutes les figures. MM. de Vitry et Cramail devaient s'ouvrir en même temps aux autres prisonniers, se rendre maîtres de la Bastille, arrêter le gouverneur, sortir dans la rue Saint-Antoine avec une troupe de noblesse dont M. le maréchal de Vitry était assuré ; crier : *Vive le Roi et M. le comte* (de Soissons). M. d'Estampes devait à l'heure donnée faire battre le tambour par toute sa colonelle, joindre le maréchal de Vitry au cimetière Saint-

Jean et marcher au Palais pour rendre les lettres de M. le comte au Parlement et l'obliger à donner arrêt en sa faveur. Je devais, de mon côté, me mettre à la tête des compagnies de Parmentier et de Guérin, de laquelle l'Espinai me répondait, avec vingt-cinq gentilshommes que j'avais engagés par différents prétextes, sans qu'ils sussent eux-mêmes précisément ce que c'était. Mon bonhomme de gouverneur, qui croyait lui-même que je voulais enlever Mlle de Rohan, m'en avait amené douze de son pays Je faisais état de me saisir du Pont-Neuf, de donner la main par les quais à ceux qui marchaient au Palais et de pousser ensuite les barricades dans les lieux qui nous paraîtraient les mieux soulevés. La disposition de Paris nous faisait croire le succès infaillible : le secret y fut gardé jusques au prodige. M. le comte donna la bataille et il la gagna. Vous croyez sans doute l'affaire bien avancée. Rien moins. M. le comte est tué dans le moment de sa victoire, et il est tué au milieu des siens, sans qu'il y en ait jamais eu un seul qui ait pu dire comme sa mort est arrivée. Cela est incroyable et cela est pourtant vrai (1). »

Ce qui concerne le seul comte de Soissons est peut-être vrai ; mais le reste ? Gondi s'attribue, dans la conspiration qui aboutit à la bataille de la Marfée, un rôle qu'il a été le seul à connaître. Aucun témoignage contemporain ne confirme nettement le sien sur la part qu'il aurait prise ou pu prendre à cette levée de *plumets* contre Richelieu. Tallemant, qui le connaissait intimement, nous dit qu'il se vantait de savoir bien des choses des desseins

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. I, *Mémoires*, 1re partie, p. 172-175.

de M. le comte. Il en savait beaucoup ; il en inventa encore davantage, et surtout il s'y inséra avec adresse, content d'être rangé après coup parmi les géants qui avaient tenu tête au cardinal. C'est sans doute dans cette catégorie d'inventions qu'il faut ranger l'affaire du Jeu de Paume, lors du premier voyage à Rome, et surtout un trait de continence, digne de Scipion, que Retz raconte en s'en attribuant tout l'honneur (1), mais dont le canevas se retrouve malheureusement dans une Vie du chevalier Bayard où il est beaucoup mieux placé. Toutes les fraudes de Retz ne sont pas aussi innocentes. La plus grave, à coup sûr, et que nous avons signalée dans le cours du récit, est celle qui a trait à l'affaire du chapeau. Là le cardinal apparaît tout entier avec cette impudence si complètement dénuée de scrupules qui le rendait si dangereux et le faisait si méprisable. Il sophistique cette fois les dates le plus tranquillement du monde et, pour échapper à la responsabilité d'avoir trahi son poste, il avance de trois mois sa nomination au cardinalat. L'escamotage est fait avec tant d'adresse qu'il a fallu y regarder de bien près pour s'en apercevoir. Retz est aussi sincère quand il parle de l'assassinat du prince de Condé. Il en attribue le projet au maréchal d'Hocquincourt ; mais madame de Motteville, bien placée pour savoir le vrai des choses, lui en reporte,

(1) Œuvres complètes du cardinal de Retz, t. I, *Mémoires*, 1re partie, p. 203.

sur la foi de la reine, toute l'initiative. Sans entrer dans d'autres détails que le cadre de ce récit ne comporte pas, on peut affirmer hardiment que Gondi, dans sa vie comme dans ses Mémoires, a laissé la Vérité grelotter dans son puits toutes les fois qu'il n'a pas vu pour lui-même d'intérêt direct à l'en tirer. Ces procédés inhumains ne l'empêchent pas d'affecter à chaque instant le respect le mieux senti pour la pauvrette. Faut-il rire ou se fâcher, devant les lignes suivantes ?

« Je mets mon nom à la tête de cet ouvrage pour m'obliger davantage moi-même à me diminuer et à ne grossir en rien la vérité. La fausse gloire et la fausse modestie sont les deux écueils que la plupart de ceux qui ont écrit leur propre vie n'ont pu éviter. Le président de Thou l'a fait avec succès dans le dernier siècle, et dans l'antiquité César n'y a pas échoué. Vous me faites sans doute la justice d'être persuadée que je n'allèguerais pas ces grands noms sur un sujet qui me regarde si la sincérité n'était une vertu dans laquelle il est permis et même commandé de s'égaler aux héros (1). »

Retz avait-il peur que la postérité ne prît pas au sérieux son culte extraordinaire pour la vérité ? Il y revient à plusieurs reprises dans le courant de son ouvrage, avec une insistance bien faite, si on ne connaissait pas déjà le pèlerin, pour éveiller les soupçons. C'est ainsi qu'à la suite de l'histoire des Augustins où, comme nous l'avons vu, il n'y avait pas grand'-

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. I, *Mémoires*, 1re partie, p. 81.

chose de vrai, il ajoute, en prenant encore une fois le président de Thou comme paravent :

« Qui peut donc écrire la vérité que ceux qui l'ont sentie? Et le président de Thou a eu raison de dire qu'il n'y a de véritables histoires que celles qui ont été écrites par les hommes qui ont été sincères pour parler véritablement d'eux-mêmes. Ma morale ne tire aucun mérite de cette sincérité : car je trouve une satisfaction si sensible à vous rendre compte des replis de mon âme et de ceux de mon cœur que la raison à mon égard a beaucoup moins de part que le plaisir dans la religion et l'exactitude que j'ai pour la vérité (1). »

Equivoquons, comme dit l'autre. Retz se retrouve dans ses *Mémoires* tel qu'il s'est montré dans l'existence : s'agit-il de politique, on ne peut faire aucun fonds sérieux sur sa parole et il estime évidemment que le mensonge est la plus grande des habiletés et le plus saint des devoirs. S'agit-il de vie privée, c'est une autre face de sa personne qu'il nous présente : alors il est débraillé, dissolu, irréligieux et immoral, autant et peut-être plus que les plus illustres de ses contemporains, ce qui n'est pas peu dire.

Par ce côté, ses *Mémoires* sont des *confessions* moins malpropres que celles de Jean-Jacques, parce que la galanterie y est plus relevée, mais, malgré tout, peu ragoûtantes, dans lesquelles la vanité l'a retenu plus longtemps qu'il n'était nécessaire. Ils sont bien d'un temps où l'on ne se piquait pas

(1) Œuvres du cardinal de Retz, *Mémoires*, t. I, 1re partie, p. 191.

d'une vaine délicatesse et où la recherche et la subtilité du langage amoureux fardent mal la grossièreté des mœurs. Toutes les fois d'ailleurs que Retz fait un aveu, même d'une nature aussi spéciale, on est sûr que sa vanité y trouve son compte. Il raconte ses débauches avec la complaisance d'un apprenti mousquetaire ; il n'oublie pas de dire qu'Anne d'Autriche elle-même lui trouvait les dents fort belles, et il établit avec tant de soins que

Jamais coadjuteur ne trouva de cruelles,

qu'on est tenté de voir dans ses aveux une sorte de revanche de la disgrâce que lui avait infligée la nature et qu'il a toujours si impatiemment supportée.

Mais c'est assez parler des laideurs morales de Retz. Il faut maintenant aller droit à son génie politique, qui est de premier ordre. Si vous voulez vous en rendre compte, lisez ses *Mémoires*, la plume à la main. Avec de simples extraits, cueillis çà et là au milieu de cette œuvre touffue, on composerait un précieux bréviaire de l'homme d'Etat. Chose rare, l'action chez Retz n'a pas fait tort à la pensée. Ce professionnel de l'émeute est en même temps un théoricien et un psychologue. Il a la fougue, l'enthousiasme, le risquons-tout du chef de parti ; il a en même temps la faculté d'observation et la clairvoyance du philosophe. Autant il est, quelquefois, dans ses intrigues, puéril, mesquin, singulièrement tâtillon, ergoteur et querelleur, avec le goût des pe-

tits artifices et des habiletés de contrebande, autant sa pensée s'élève avec les grands mouvements et les grandes situations, et devient alors ample, haute et grandiose. Ce petit abbé vaniteux et remuant a, à un certain moment, un regard d'une singulière étendue : si son action est toujours limitée par son intérêt, son esprit plane au-dessus des considérations personnelles et s'élève sans effort jusqu'à l'intelligence des causes générales qui mènent l'humanité tout entière. A propos des pages qu'on va lire et où Retz nous donne une synthèse puissante de l'histoire de France, on a cité le nom de Bossuet et de Montesquieu ; on pourrait y ajouter Tocqueville, et ce ne serait pas trop dire : qu'on songe seulement, pour bien les goûter, au temps où elles furent écrites :

« Il y a plus de douze cents ans que la France a des rois ; mais ces rois n'ont pas toujours été absolus au point qu'ils le sont. Leur autorité n'a jamais été réglée, comme celle des rois d'Angleterre et d'Aragon, par des lois écrites. Elle a été seulement tempérée par des coutumes reçues et comme mises en dépôt, au commencement dans les mains des états généraux, et depuis dans celles des parlements. Les enregistrements des traités faits entre les couronnes et les vérifications des édits pour les levées d'argent sont des images presque effacées de ce sage milieu que nos pères avaient trouvé entre la licence des rois et le libertinage des peuples. Ce milieu a été considéré par les bons et sages princes comme un assaisonnement de leur pouvoir, très utile même pour le faire goûter aux sujets ; il a été regardé par les malhabiles et par les malintentionnés comme un obstacle à

leurs dérèglements et à leurs caprices..... Les rois qui ont été sages et qui ont connu leurs véritables intérêts ont rendu les parlements dépositaires de leurs ordonnances, particulièrement pour se décharger d'une partie de l'envie et de la haine que l'exécution des plus saintes et même des plus nécessaires produit quelquefois. Ils n'ont pas cru s'abaisser en s'y liant eux-mêmes, semblables à Dieu qui obéit toujours à ce qu'il a commandé une fois. Les ministres qui sont presque toujours assez aveuglés par leur fortune pour ne se pas contenter de ce que ces ordonnances permettent, ne s'appliquent qu'à les renverser, et le cardinal Richelieu, plus qu'aucun autre, y a travaillé avec autant d'imprudence que d'application. Il n'y a que Dieu qui puisse subsister par lui seul. Les monarchies les plus établies et les monarques les plus autorisés ne se soutiennent que par l'assemblage des armes et des lois, et cet assemblage est si nécessaire que les unes ne se peuvent maintenir sans les autres. Les lois désarmées tombent dans le mépris ; les armes qui ne sont pas modérées par les lois tombent bientôt dans l'anarchie. La république romaine ayant été anéantie par Jules César, la puissance dévolue par la force de ses armes à ses successeurs subsista autant de temps qu'ils purent eux-mêmes conserver l'autorité des lois. Aussitôt qu'elles perdirent leur force, celle des empereurs s'évanouit. Et elle s'évanouit par le moyen de ceux mêmes qui, s'étant rendus maîtres et de leur sceau et de leurs armes par la faveur qu'ils avaient auprès d'eux, convertirent en leur propre substance celle de leurs maîtres qu'ils sucèrent, pour ainsi parler, de ces lois anéanties. L'empire romain mis à l'encan et celui des Ottomans exposé tous les jours au cordeau nous marquent par des caractères bien sanglants l'aveuglement de ceux qui ne font consister l'autorité que dans la force.

« Mais pourquoi chercher des exemples étrangers où nous en avons tant de domestiques? Pépin n'employa pour détrôner les Mérovingiens et Capet ne se servi-

pour déposséder les Carlovingiens que de la même puissance que les prédécesseurs de l'un et de l'autre s'étaient acquise sous le nom de leurs maîtres, et il est à observer que les maires du Palais et les comtes de Paris se placèrent dans le trône des rois justement et également par la même voie par laquelle ils s'étaient insinués dans leur esprit, c'est-à-dire par l'affaiblissement et le changement des lois de l'État qui plaît toujours d'abord aux princes peu éclairés, parce qu'ils s'y imaginent l'agrandissement de leur autorité, et qui, dans les suites, sert de prétexte aux grands et de motifs au peuple pour se soulever (1). »

Si le respect tue l'histoire, comme l'a dit Michelet, avec des caractères comme celui du cardinal de Retz, elle a de longs jours devant elle. Il est difficile de trouver à son époque et dans sa caste un esprit plus dénué de scrupules et de préjugés. Il démonte les rouages de la vieille monarchie, et il en fait voir l'intérieur, passablement vide, avec aussi peu de cérémonie que s'il s'agissait de la Chaldée au temps de Nabuchodonosor.

« Chaque monarchie, dit-il, a son mystère. Celui de la France consiste dans cette espèce de silence religieux et sacré dans lequel on ensevelit, en obéissant presque toujours aveuglément aux rois, le droit que l'on ne veut croire avoir de s'en dispenser que dans les occasions où il ne serait pas même de leur service de leur plaire (2). »

De pareils esprits sont dangereux, même quand ils se bornent à ruminer leurs rêvasseries au fond de

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. I, *Mémoires*, 2e partie, p. 271-280.
(2) *Ibid.*, p. 105.

leur cabinet de travail ; mais quand la nature leur a donné, avec la force pour penser, l'énergie pour agir, que ne doit-on pas craindre ou espérer de leur tempérament? Quand on lit Gondi mieux encore qu'en le voyant à l'œuvre, on comprend les haines qu'il a fait naître et dont la coalition en s'abattant sur lui l'a empêché de se relever. Il fut d'ailleurs en partie l'artisan de sa propre ruine. C'était pitié sur des pensers si fermes qu'essayer de bâtir une œuvre personnelle si étroite et si mesquine. Eût-il fait de grandes choses au pouvoir? Ses préoccupations, qui ne sortent pas un instant de lui-même, laissent place au doute. Rappelons-nous qu'il feignit de ne pas comprendre l'importance de la convocation des Etats généraux, parce qu'ils auraient gêné ses petits desseins et ses petites manœuvres.

Par l'intelligence, il est l'égal des plus grands ; mais son âme, rapetissée à des poursuites vulgaires par l'égoïsme, est petite et mesquine.

Et quel dommage quand on y pense! Je veux bien que les longues conversations où il expose ses vues politiques aient été arrangées pendant la rédaction des *Mémoires* ; mais, même après coup, elles témoignent d'une force et d'une lucidité particulières.

Les dissertations de Retz sont longues, très longues même, souvent subtiles ; elles ne sont jamais vides. Comme les héros de Corneille, la question saisie, il ne la quitte pas avant d'avoir exprimé tout ce qu'elle contenait, et comme dans Corneille aussi, au milieu

d'une argumentation à la fois puissante et alambiquée éclatent çà et là des traits d'une énergie jacobine. M. de Bouillon lui proposait, en février 1649, pour donner plus de jeu à la Révolution, de mettre la main sur les principaux parlementaires, et Retz répondit :

« Je conviens de la possibilité de l'exécution ; mais je la tiens pernicieuse dans les suites et pour le public et pour les particuliers, parce que ce même peuple dont vous vous serez servi pour abattre l'autorité des magistrats ne reconnaîtra plus la vôtre dès que vous serez obligé de leur demander ce que les magistrats en exigent. Ce peuple a adoré le Parlement jusques à la guerre ; il veut encore la guerre et il commence à n'avoir plus tant d'amitié pour le Parlement. Il s'imagine lui-même que cette diminution ne regarde que quelques membres de ce corps qui sont Mazarins : il se trompe ; elle va à toute la Compagnie ; mais elle y va comme insensiblement et par degrés. *Les peuples sont las quelque temps devant que de s'apercevoir qu'ils le sont.* »

Retz est plein de ces observations saisissantes où se reconnaît l'homme destiné à gouverner les autres. Au milieu du brouhaha de la guerre civile, il garde la tête froide et l'esprit présent. Ce qu'il y a de plus curieux en lui, qui semble quelquefois si ébervigé, c'est la connaissance exacte qu'il a des différentes classes de la société et du parti qu'un chef habile peut en tirer. A qui voudra étudier l'esprit et l'état d'âme des Français et surtout des Parisiens pendant la Fronde, les *Mémoires* de Retz seront de première utilité. Il y a là sur le Parlement des renseignements

précieux, où il est visible que ce candidat au cardinalat et au ministère est sérieusement préparé au rôle qu'il entend jouer plus tard. Ni adulation, ni exécration, mais un sentiment très net et très fin de la première Compagnie du Royaume.

« Si le Parlement, disait-il en décembre 1648 au prince de Condé, travaille à la ruine de l'Etat, ce n'est pas qu'il ait intention de le ruiner : nul n'a plus d'intérêt au maintien de l'autorité royale que les officiers, et tout le monde en convient. Il faut donc reconnaître de bonne foi que lorsque les compagnies souveraines font du mal, ce n'est que parce qu'elles ne savent pas faire le bien même qu'elles veulent. La capacité d'un ministre qui sait ménager les particuliers et les corps les tient dans l'équilibre où elles doivent être naturellement et dans lequel elles réussissent par un mouvement qui balance ce qui est de l'autorité des princes et de l'obéissance des peuples..... (1). »

Condé n'y voyait pas si loin et si clair. Il avait pour les robins tout juste le mépris d'un traîneur de sabre pour de vulgaires pékins qui sont en outre de sempiternels bavards. Il prisait à leur valeur les justiciards, malgré leur impatientant souci de la forme et leurs interminables discussions juridiques; mais surtout il sentait dans le peuple, par une intuition remarquable, une force qui dormait encore, mais qui pouvait se réveiller et gronder. Y avait-il si longtemps que la Ligue avait disparu ? Mais les Français avaient

(1) Œuvres du cardinal de Retz, *Mémoires*, t. II, 2e partie, p. 102-103.

oublié. Gondi se souvient et il dit à Condé qui esquisse un geste de mépris :

« Le Parlement n'est-il pas l'idole des peuples? Je sais que vous les comptez pour rien parce que la cour est armée; mais je vous supplie de me permettre de vous dire que l'on doit compter pour beaucoup, toutes les fois qu'ils se comptent eux-mêmes pour tout. Ils en sont là; ils commencent eux-mêmes à compter vos armées pour rien, et *le malheur est que leur force consiste dans leur imagination*, et l'on peut dire avec vérité qu'à la différence de toutes les autres sortes de puissances, ils peuvent, quand ils sont arrivés à un certain point, tout ce qu'ils croient pouvoir (1). »

*Leur force consiste dans leur imagination.* Que de révolutions ou d'essais de révolutions où cette formule a trouvé sa place! Cent traits semblables sont épars dans l'œuvre de Retz et donnent de lui d'abord, si on n'y prend garde, l'idée d'un précurseur puissant des hommes de 1789. C'est aller trop loin. Gondi n'est pas un ancêtre de la démocratie contemporaine; il a ses passions, son esprit de caste, sa conception d'un Etat où l'Eglise domine ou tout au moins fournit les premiers ministres. S'il avait remplacé Mazarin, il aurait peut-être mieux fait que lui; il n'aurait guère fait autrement. Il connaît le peuple, il l'a étudié, il lui a tâté le pouls, il sait comment on le jette sur l'ennemi, à la manière d'un bouledogue, pour quel os à moelle on obtient

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. II, *Mémoires*, 2e partie, p. 103-104.

de lui le bon combat ; mais cette foule, en dehors de l'appui qu'elle peut lui prêter, lui est parfaitement indifférente. Il s'en sert, mais il ne la sert pas. Il la flatte, il l'amadoue, il l'apaise, il l'excite, il la cajole, il savoure ses hommages et quête ses applaudissements ; mais il ne voit rien pour elle au delà des distributions d'argent que sa main toujours ouverte ne ménage pas d'ailleurs. Il aimait, dit-on, ses amis, qui le lui rendaient bien ; mais en dehors d'un tout petit cercle que ses caprices d'ailleurs ont restreint, il n'avait pas cette chaleur d'âme, cette bonté communicative, cet amour d'un pour tous qui fait vibrer longtemps et profondément l'âme populaire. Quand donc s'intéressera-t-il à un autre qu'à lui-même ? C'est la question qu'on se pose en tournant chaque page ; mais la petite émotion que l'on attend, le mot sympathique spontanément éclos sur les lèvres, la simple larme tombée des yeux des grands sur la misère des petits, ne viennent jamais. Si le cœur a ses raisons que la raison ne comprend pas, ce n'est ni dans la vie ni dans les *Mémoires* du cardinal de Retz qu'il faut aller les chercher.

## CHAPITRE XII

### QUALITÉS LITTÉRAIRES DES MÉMOIRES.

Les grands seigneurs écrivains. — La composition des *Mémoires* de Retz. — Dissertations et conférences politiques. — Longueurs et aridité de cette partie de l'œuvre. — Retz accorde une place trop grande aux négociations et aux intrigues de toute sorte. — Sa vivacité, son esprit. — Chacun de ses dialogues est une petite comédie — Ses récits familiers. — Son penchant à la raillerie et à la caricature. — Le manifeste de M. de Beaufort. — Les récits dramatiques. — Les portraits. — Ce qu'il faut penser du cardinal de Mazarin. — — Citation extraite de l'histoire de la Conjuration du comte de Fiesque.

Quand les grands seigneurs se mêlent d'écrire au XVII^e siècle, ils soutiennent sans effort la comparaison avec les gens du métier. Je n'en veux pour preuves que Retz, la Rochefoucauld et Saint-Simon. Ces amateurs, comme on les appellerait aujourd'hui, ont atteint du premier coup et même dépassé les spécialistes. Retz, avant d'aborder ses *Mémoires*, avait écrit *la Conjuration de Fiesque* qui est une œuvre de jeunesse un peu ampoulée; des sermons dont il ne faut pas exagérer la valeur ; et surtout des *Pamphlets*, vigoureux de ton et serrés d'argumentation. Mince bagage après tout, mais que les *Mémoires* ont accru pour notre plus grand plaisir. Dieu merci, les *Mémoires* de Retz ne sont pas, à proprement parler, une œuvre littéraire. L'auteur ne s'y est pas soucié

outre mesure de la composition : comme il convient au genre, le récit est lâché et flottant. On a cette illusion de se promener avec Retz et d'écouter une de ses conversations où il se répand avec sa verve habituelle, ses propos plus que libres, qui se mêlent, dans une mesure que nous ne connaissons plus guère aujourd'hui, aux réflexions les plus graves et les plus sérieuses. Le caractère fantaisiste de l'existence de Retz se retrouve dans ses *Mémoires*, et je ne vois pas pourquoi nous lui en voudrions. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, ce n'est pas là un récit bonhomme écrit à la bonne franquette, par un vieillard qui veut se consoler avec ses souvenirs et amuser en même temps ses petits-neveux. Jusque dans les négligences de Retz il y a de l'artifice et il n'est jamais plus dangereux que lorsqu'il paraît tout à fait insouciant et inoffensif. Les *Mémoires* ont été écrits avec l'intention bien arrêtée de prouver qu'il avait toujours eu raison, et que la destinée, comme les hommes, lui avait fait tort en l'écartant de la toute-puissance. Prendre la place de Mazarin et égaler Richelieu sous un maître plus soumis encore que Louis XIII a été le rêve de sa vie, et c'est pour prouver qu'il était digne de le réaliser qu'il a pris la plume. Son *moi* est le centre et le pivot de l'œuvre : jamais il ne l'oublie ; il ne se lasse pas de le mettre en évidence, de l'exposer sous toutes ses faces, d'en faire voir les replis les plus secrets et les ressources les plus cachées, et c'est ce qui donne à quelques

parties de son récit, malgré le brillant du style, un caractère fatigant. Quand Retz veut prouver qu'il a eu raison contre tous, et que lui seul a vu clair dans la situation, il est implacable — et insupportable. Alors les dissertations coulent de sa plume avec une abondance fâcheuse : c'est une averse d'arguments, de preuves, de maximes, d'apophtegmes sous laquelle il n'y a plus qu'à courber la tête en maudissant la manie raisonneuse des gens de ce temps-là. Je vous recommande à ce propos le discours en quatre points tenu par Gondi à M. le duc d'Orléans en février 1652. Il y en a bien d'autres ; mais celui que j'indique mérite une mention spéciale. C'est le chef-d'œuvre du genre — et d'un genre parfaitement ennuyeux ; j'en citerai au moins le commencement qui donnera une idée des parlottes du Luxembourg, où Retz a consumé si inutilement sa verve et son esprit :

« Monsieur n'a que quatre partis à prendre : ou à s'accommoder avec la reine, c'est-à-dire avec M. le cardinal Mazarin, ou à s'unir intimement avec monsieur le Prince, ou à faire un tiers parti dans le royaume, ou à demeurer en l'état où il est aujourd'hui, c'est-à-dire à tenir un peu de tous les côtés, avec la reine, en demeurant uni avec le Parlement qui, en frondant le cardinal, ne laisse pas de garder des mesures à l'égard de l'autorité royale, qui rompent deux fois par jour celles de monsieur le Prince ; avec monsieur le Prince en joignant ses troupes à celles de M. de Nemours ; avec le Parlement en parlant contre le Mazarin et en ne se servant pas toutefois de l'autorité que sa naissance et l'amour que le peuple de Paris a pour lui, pour pousser cette compagnie

plus loin qu'elle ne veut aller. De ces quatre partis, le premier (1)..... »

Mais je vous épargne le reste ; il y en a quatorze pages sur ce ton. Cet éternel raisonneur a la même souplesse en littérature qu'en politique ; il devient, quand il le veut, le plus délicieux des conteurs. Les contemporains disent que son charme, son esprit, sa galanterie toujours fine faisaient à qui de droit oublier sa laideur. Je le crois sans peine. Comme les véritables causeurs pour qui une ruelle ou un salon ne sont jamais une salle de conférences, il aimait le dialogue, et il y était passé maître, c'est visible aux échantillons qu'il nous en a laissés. Chacun de ses dialogues est une petite comédie, aussi vivante que la réalité. Que dites-vous, par exemple, de celle-ci où Anne d'Autriche est peinte au naturel ? La grosse Suissesse est d'ailleurs un des modèles que Retz a le mieux attrapés : il s'agit des négociations entre les Frondeurs et la reine et de la coalition contre M. le Prince :

« Comme j'eusse été bien aise de pouvoir pénétrer si cette proposition (l'éloignement des ministres) n'était point le hausse-pied de quelque négociation souterraine, je souris à cette question de la reine avec un respect que j'assaisonnai d'un air de mystère. La reine, dont tout l'esprit consistait en air, l'entendit et elle me dit : « Non, il n'y a rien que ce que vous voyez comme moi et comme tout le monde. Monsieur le Prince a voulu tirer

(1) Œuvres du cardinal de Retz, *Mémoires*, t. IV, 2e partie, p. 113.

de moi de quoi chasser douze ministres par l'espérance de m'en laisser un qu'il m'aurait peut-être ôté le lendemain. L'on n'a pas donné dans ce panneau ; il en tend un autre, il me veut ôter ceux qui me restent, c'est-à-dire il propose de me les ôter, car si l'on lui veut donner la Provence, il me laissera le Tellier et peut-être que j'obtiendrai Servien pour le Languedoc. Qu'en dit Monsieur ? — Il prophétise, Madame, lui répondis-je, car, comme je l'ai déjà dit à Votre Majesté, que peut-on dire en l'état où sont les affaires ? — Mais enfin qu'en dit-il, reprit la reine ; ne se joindra-t-il pas à monsieur le Prince pour me faire faire encore ce pas de ballet ? — Je ne le crois pas, Madame, quand je me ressouviens de ce qu'il m'en a dit aujourd'hui, et je n'en doute pas quand je fais réflexion qu'il y sera peut-être forcé dès demain. — Et vous, dit la reine, que ferez-vous ? — Je me déclarerai en plein Parlement, répliquai-je, et en chaire même contre la proposition, si Votre Majesté se résout à se servir de l'unique et souverain remède ; et j'opinerai apparemment comme les autres, si elle laisse les choses en l'état où elles sont. »

« La reine, qui s'était fort contenue jusque-là, s'emporta à ce mot ; elle éleva même sa voix et elle me dit que je ne lui avais donc demandé cette audience que pour lui déclarer la guerre en face. « Je suis bien éloigné, Madame, et de cette insolence et de cette folie, lui répondis-je, puisque je n'ai supplié Votre Majesté de me permettre d'avoir l'honneur de la voir aujourd'hui que pour savoir de la part de Monsieur ce qu'il vous plaît, Madame, de lui commander pour prévenir celle dont monsieur le Prince vous menace. Il y a quelque temps que je disais à Votre Majesté que l'on est bien malheureux de tomber dans des temps où un homme de bien est obligé même par son devoir de manquer au respect qu'il doit à son maître. Je sais, Madame, que je ne l'observe pas en vous parlant comme je le fais sur le sujet de M. le cardinal ; mais je sais en même temps que je parle et que

j'agis en bon sujet, et que tous ceux qui font autrement sont des prévaricateurs qui plaisent et qui trahissent et leur conscience et leur devoir. Votre Majesté me commande de lui dire mes pensées avec liberté, et je lui obéis. Qu'elle me ferme la bouche : elle verra ma soumission et que je rapporterai simplement à Monsieur et sans réplique ce dont elle me fera l'honneur de me charger. » La reine reprit tout d'un coup un air de douceur, et elle me dit : — « Non, je veux au contraire que vous me disiez vos sentiments, expliquez-moi-les à fond (1). »

Retz est aussi bien à l'aise dans le récit familier que dans le dialogue. Il y porte cette pointe d'observation pénétrante et gouailleuse qui met en défiance les simples qui n'ont rien à laisser deviner et en colère les malins qui en ont trop. Nous avons déjà dit comment il avait traité la Suissesse; son ami Beaufort en particulier avait déjà cruellement éprouvé les effets de sa verve : le coadjuteur, tout en lui faisant bon visage, ne lui avait jamais pardonné d'être plus populaire que lui. Le jour où il put dauber sur lui, il s'en donna à cœur joie. On sait que le roi des Halles avait mérité ce trône aussi bien par son langage qui se rapprochait terriblement de celui de ses sujets que par sa bravoure et sa bonne grâce. Sa conversation était semée de pataquès qui feraient aujourd'hui la joie des petits journaux : il parlait comme madame Gibou ou madame Pochet; il disait : « J'ai une *confusion* au bras », au lieu d'une *contusion*, et cent autres bourdes

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. III, *Mémoires*, 2e partie, p. 386-388.

pareilles qu'on se répétait, à peine écloses, comme les mots du jour. C'est pain bénit qu'un adversaire de cette épaisseur : Retz l'arrangea de la belle manière. Il publia sous son nom, en mai 1652, le Manifeste de monseigneur le duc de Beaufort, général des armées de Son Altesse Royale. Beaufort y emploie le jargon qui lui était habituel ; ce fut un éclat de rire général. Voici quelques extraits de cette excellente plaisanterie :

« Voici (c'est Beaufort qui parle) d'étranges incidents et qui sont capables *d'entoxiquer* les gens : puisqu'on se moque de moi, on se peut bien moquer d'un autre. On *spécularise* sur tout. Quand je parlai dans le Parlement des trois points si fameux dans l'histoire, on fit des chansons qui me rendirent tout *ébaubi*. Quand je ne voulus pas me battre contre Gersay, contre Saint-Maigrin, contre M. de Candale, contre Rungay, contre Brancas, on prit la liberté de dire que je n'étais pas vaillant, et n'y eut pas jusques à un bonhomme de la Grande Chambre qui me loua de ce que je n'étais pas adonné à la *monomachie*. J'ai souffert tout cela pour me conserver au public comme si c'eût été des nèfles, et je n'avais pas sitôt fait un tour au Palais et fait changer d'avis par un clin d'œil à toute la Compagnie que je retournais chez moi tout aussi hurlupé que si j'eusse abattu tous les Mazarins (1). »

Il continue en parlant des *hémisphères* (émissaires) du cardinal, et de la *constellation* (consternation) de ses amis. La plaisanterie est facile ; mais elle manque rarement son effet. Le ton des *Mémoires* est naturel-

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. V, *Pamphlets*, p. 207-208.

lement plus sérieux; mais on y retrouve la même note ironique que dans les *Pamphlets*. La sympathie manque presque constamment à Retz, et aussi la faculté d'admirer. Le courage physique a cependant le don de l'émouvoir : il parle volontiers des occasions où il l'a vu se manifester; il est et il laisse entendre qu'il est bon juge en la matière. Alors il est impartial; il rend volontiers hommage à l'intrépidité du Premier Président, mais c'est toujours un hommage un peu étonné. La couardise lui paraît sans doute naturelle aux gens de robe comme aux bourgeois.

Le personnage de Retz est rempli de contrastes, et ses *Mémoires* aussi. On y trouve de longs morceaux d'éloquence politique dont la lecture est plutôt difficile, et, au sortir de ces landes un peu arides qui nous amusent moins que la princesse Palatine ou l'étonnant Monsieur, on tombe tout à coup sur des pages chaudes, colorées, vibrantes, pleines des cris des colporteurs, des pétarades des mousquets, des vivats et des applaudissements de la foule. Retz a au plus haut degré le sens du mouvement et de la vie : il sait faire parler et agir les masses. Il les remue et il les pétrit dans son récit comme il faisait dans la réalité. Il a toujours son armée dans la main. Nous avons déjà cité quelques-unes de ses descriptions, la journée des Barricades par exemple, qui est si enlevée et si pittoresque; 1649, celle qui suit, n'est pas moins remarquable. C'est au moment où l'on discutait au

Parlement l'accord de Rueil (mars 1649) : le peuple était fort échauffé contre les traîtres qui avaient négocié de leur plein pouvoir avec le cardinal :

« L'on n'entendait cependant dans la salle, dans les galeries et dans la cour du Palais, que des voix confuses et effroyables : Point de paix ! point de Mazarin ! Il faut aller à Saint-Germain quérir notre bon roi ; il faut jeter dans la rivière tous les mazarins.

« Vous m'avez quelquefois ouï parler de l'intrépidité du Premier Président : elle ne parut jamais plus complète ni plus achevée qu'en ce rencontre. Il se voyait l'objet de la fureur et de l'exécration du peuple : il le voyait armé ou plutôt hérissé de toutes sortes d'armes, en résolution de l'assassiner ; il était persuadé que M. de Beaufort et moi avions ému la sédition avec la même intention. Je l'observai et je l'admirai. Je ne lui vis jamais un mouvement dans le visage, je ne dis pas qui marquât de la frayeur, mais je dis qui ne marquât une fermeté inébranlable et une présence d'esprit presque surnaturelle qui est encore quelque chose de plus grand que la fermeté, quoiqu'elle en soit, au moins en partie, l'effet. Elle fut au point qu'il prit les voix avec la même liberté d'esprit qu'il avait dans les audiences ordinaires et qu'il prononça du même ton et du même air l'arrêt formé sur la proposition de MM. le Coigneux et de Bellièvre qui portait que les députés retourneraient à Rueil pour y traiter des prétentions et des intérêts de MM. les Généraux et de tous les autres qui étaient joints au parti et pour obtenir que M. le cardinal Mazarin ne signât point dans le traité qui se ferait tant sur ce chef que sur les autres qui se pourraient remettre en négociation.

« Cette délibération assez informe, comme vous voyez, ne s'expliqua pas pour ce jour-là plus distinctement et parce qu'il était plus de cinq heures du soir quand elle

fut achevée, quoique l'on fût au Palais dès les sept heures du matin et parce que le peuple était si animé que l'on appréhenda et avec fondement qu'il ne forçât les portes de la Grande Chambre. L'on proposa même à M. le Premier Président de sortir par les greffes pour lesquels il se pourrait retirer en son logis sans être vu, à quoi il répondit ces propres mots : « *la Cour ne se cache jamais.* Si j'étais assuré de périr, je ne commettrais pas cette lâcheté qui de plus ne servirait qu'à donner de la hardiesse aux séditieux. Ils me trouveraient bien dans ma maison si ils croyaient que je les eusse appréhendés ici. » Comme je le priais de ne se point exposer au moins que je n'eusse fait mes efforts pour adoucir le peuple, il se tourna vers moi d'un air moqueur, et il me dit cette mémorable parole que je vous ai racontée plus d'une fois : « Ah ! mon bon seigneur, dites le bon mot ». Je vous confesse que quoiqu'il me témoignât assez par là qu'il me croyait l'auteur de la sédition, en quoi il me faisait une horrible injustice, je ne me sentis touché d'aucun mouvement que de celui qui me fit admirer l'intrépidité de cet homme que je laissai entre les mains de Caumartin, afin qu'il le retînt jusques à ce que je revinsse à lui.

« Je priai M. de Beaufort de demeurer à la porte du parquet des huissiers pour empêcher le peuple d'entrer et le Parlement de sortir. Je fis le tour par la buvette, et quand je fus dans la grande salle, je montai sur un banc de procureur, et ayant fait un signe de la main, tout le monde cria silence pour m'écouter. Je dis tout ce que je m'imaginai être le plus propre à calmer la sédition et du Boisle s'avançant, et me demandant avec audace si je répondais que l'on ne tiendrait pas la paix qui avait été signée à Rueil, je lui répondis que j'en étais très assuré pourvu que l'on ne fît pas d'émotion, laquelle continuant serait capable d'obliger les gens les mieux intentionnés pour le parti à chercher toutes les voies d'éviter de pareils inconvénients. Il me fallut jouer en ce quart d'heure trente personnages tout diffé-

rents. Je menaçai, je caressai, je commandai, je suppliai ; enfin, comme je crus me pouvoir au moins assurer de quelques instants, je revins dans la Grande Chambre où je pris M. le Premier Président que je mis devant moi en l'embrassant : M. de Beaufort en usa de la même manière avec M. le Président de mesure et nous sortîmes ainsi avec le Parlement en corps, les huissiers à la tête. Le peuple fit de grandes clameurs : nous entendîmes même quelques voix qui criaient *République ;* mais l'on n'attenta rien et ainsi finit l'histoire (1). »

Il me reste à parler des portraits que Retz a semés si nombreux dans ses *Mémoires*. Ils sont classiques, et l'éloge que j'en ferai n'aura qu'un inconvénient, c'est de venir après beaucoup d'autres. C'était à qui, dans ses ouvrages, aurait la plus belle galerie. Mlle de Scudéry a fait, dans ses romans, sous des noms persans ou romains, le portrait de la plupart de ses contemporains ; les autres romanciers ont suivi son exemple : les Mémoires du temps en sont pleins et, l'eût-il voulu, que Retz ne pouvait pas échapper à cette obligation sacrée ; mais son goût l'y poussait comme les autres, et il a sacrifié sans déplaisir à la règle : voici en quels termes il s'y résout, parlant à la dame inconnue — peut-être madame de Sévigné — à laquelle il adresse ses *Mémoires* :

« Je sais que vous aimez les portraits et j'ai été fâché par cette raison de n'avoir pu vous en faire voir jusques ici presque aucun qui n'ait été de profil et qui n'ait été par conséquent fort imparfait. Il me semblait que je n'avais pas assez de grand jour dans ce vestibule dont

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. II, *Mémoires*, 2e partie, p. 400-403.

vous venez de sortir et où vous n'avez vu que les peintures légères des préalables de la guerre civile. Voici la galerie où les figures vous paraîtront dans leur étendue et où je vous présenterai les tableaux des personnages que vous verrez plus avant dans l'action. Vous jugerez par les traits particuliers que vous pouvez remarquer dans la suite si j'en ai bien pris l'idée (1). »

Suit la galerie promise, en commençant par la reine, dont le portrait, pour être le premier, est loin d'être le meilleur. Qu'on en juge!

« La reine avait plus que personne que j'aie jamais vu de cette sorte d'esprit qui lui était nécessaire pour ne pas paraître sotte à ceux qui ne la connaissaient pas. Elle avait plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus de manières que de fond, plus d'inapplication à l'argent que de libéralité, plus de libéralité que d'intérêt, plus d'intérêts que de désintéressement, plus d'attachement que de passion, plus de dureté que de fierté, plus de mémoire des injures que des bienfaits, plus d'intention de piété que de piété, plus d'opiniâtreté que de fermeté, et plus d'incapacité que de tout ce que dessus (2). »

Ce morceau n'est pas bon. Cliquetis de mots et gribouillis d'idées, c'est tout ce qu'il renferme. Si tous les portraits des *Mémoires* étaient écrits dans ce style d'oracles, nous n'aurions plus qu'à fermer le livre et à aller nous promener. Il n'en est rien, heureusement. Ailleurs Retz remplace ce genre de fantaisie italienne, feu d'artifice qui éblouit, mais qui

(1) Œuvres du cardinal de Retz, *Mémoires*, t. II, 2e partie, p. 173.
(2) *Ibid.* p. 174-175.

n'éclaire pas, par des jugements droits et fermes, formulés, comme ils ont été conçus, avec netteté et relevés par une finesse qui va au-dessus de l'ordinaire. Tel est celui du prince de Condé, que Retz était payé pour connaître :

« Monsieur le Prince est né capitaine, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui, à César et à Spinola. Il a égalé le premier ; il a passé le second. L'intrépidité est l'un des moindres traits de son caractère. La nature lui avait fait l'esprit aussi grand que le cœur. La fortune, en le donnant à un siècle de guerre, a laissé au second toute son étendue : la naissance ou plutôt l'éducation, dans une maison attachée et soumise au cabinet, a donné des bornes trop étroites au premier. L'on ne lui a pas inspiré d'assez bonne heure les grandes et générales maximes qui sont celles qui font et qui forment ce qu'on appelle l'esprit de suite. Il n'a pas eu le temps de les prendre par lui-même, parce qu'il a été prévenu dès sa jeunesse par la chute imprévue des grandes affaires et par l'habitude au bonheur. Ce défaut a fait qu'avec l'âme du monde la moins méchante il a fait des injustices ; qu'avec le cœur d'Alexandre il n'a pas été exempt non plus que lui de faiblesse : qu'avec un esprit merveilleux, il est tombé dans des imprudences, qu'ayant toutes les qualités de François de Guise, il n'a pas servi l'Etat en de certaines occasions aussi bien qu'il le devait, et qu'ayant toutes celles de Henri du même nom, il n'a pas poussé la faction où il le pouvait. Il n'a pu remplir son mérite, c'est un défaut ; mais il est rare, mais il est beau (1). »

On peut contester encore certaines parties de ce

(1) Œuvres du cardinal de Retz, *Mémoires*, t II, 2e partie, p. 175-176.

portrait : mais en voici un autre qui touche à la perfection. C'est celui du maréchal de Turenne :

« M. de Turenne a eu dès sa jeunesse toutes les bonnes qualités, et il a acquis les grandes d'assez bonne heure. Il ne lui a manqué aucune que celles dont il ne s'est pas avisé. Il avait presque toutes les vertus comme naturelles. Il n'a jamais eu le brillant d'aucune. L'on a cru plus capable d'être à la tête d'une armée que d'un parti, et je le crois aussi parce qu'il n'était pas naturellement entreprenant. Mais toutefois, qui le sait? Il a toujours eu en tout, comme en son parler, de certaines obscurités qui ne se sont développées que dans les occasions, mais qui ne s'y sont jamais développées qu'à sa gloire (1). »

Un médaillon suffit au duc de Longueville : mais quelle singulière grimace il eût faite en s'y reconnaissant !

« M. de Longueville avait, avec le beau nom d'Orléans, de la vivacité, de l'agrément, de la dépense, de la libéralité, de la justice, de la valeur, de la grandeur, et il ne fut jamais qu'un homme médiocre, parce qu'il eut toujours des idées qui furent infiniment au-dessus de sa capacité. Avec la grande qualité et les grands desseins, l'on n'est jamais compté pour rien ; quand l'on ne les soutient pas, on n'est pas compté pour beaucoup, et c'est ce qui fait le médiocre (2). »

On peut trouver Retz sévère, injuste même quelquefois par certaines omissions faites volontairement, mais il est rare qu'il trace un portrait de fantaisie,

(1) OEuvres du cardinal de Retz, t. II, *Mémoires*, 2e partie, p. 179.
(2) *Ibid.* p. 176-177.

destiné à satisfaire uniquement ses rancunes ou ses haines. Cela lui arrive cependant quelquefois, et c'est dans cette dernière catégorie qu'il faut ranger le dessin infidèle qu'il nous donne de son rival abhorré, du cardinal Mazarin. Ici la passion parle toute pure, et en admirant la verve de l'exécuteur, nous sommes obligés en même temps de constater son injustice et sa cruauté.

« Le cardinal Mazarin était d'un caractère tout contraire (à celui du cardinal de Richelieu). Sa naissance était basse, et son enfance honteuse. Au sortir du Colisée, il apprit à piper, ce qui lui attira des coups de bâton d'un orfèvre de Rome appelé Moreto. Il fut capitaine d'infanterie en Valteline ; et Bagni qui était son général m'a dit qu'il ne passa dans sa guerre qui ne fût que de trois mois pour un escroc. Il eut la nonciature extraordinaire en France par la faveur du cardinal Antoine qui ne s'acquérait pas en ce temps-là par de bons moyens. Il plut à Chavigny par ses contes libertins d'Italie, et par Chavigny à Richelieu qui le fit cardinal par le même esprit, à ce que l'on a cru, qui obligea Auguste à laisser à Tibère la succession de l'empire. La pourpre ne l'empêcha pas de demeurer valet sous Richelieu. La reine l'ayant choisi faute d'autres, ce qui est vrai quoi qu'on en dise, il parut d'abord l'original de Trivelino Principe. La fortune l'ayant ébloui et tous les autres, il s'érigea et l'on l'érigea en Richelieu ; mais il n'en eut que l'impudence de l'imitation. Il se fit de la honte de tout ce que l'autre s'était fait de l'honneur. Il se moqua de la religion. Il promit tout parce qu'il ne voulut rien tenir. Il ne fut ni doux ni cruel parce qu'il ne se ressouvenait ni des bienfaits ni des injures. Il s'aimait trop, ce qui est le naturel des âmes lâches : il se craignait trop peu, ce qui est le caractère de ceux qui n'ont pas de soin de leur

réputation. Il prévoyait assez bien le mal parce qu'il avait souvent peur ; mais il n'y remédiait pas à proportion parce qu'il n'avait pas tant de prudence que de peur. Il avait de l'esprit, de l'insinuation, de l'enjouement, des manières ; mais le vilain cœur paraissait toujours au travers et au point que toutes ces qualités eurent dans l'adversité tout l'air du ridicule et ne perdirent pas dans la plus grande prospérité celui de fourberie. Il porta le filoutage dans le ministère, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui, et ce filoutage faisait que le ministère, même heureux et absolu, ne lui seyait pas bien et que le mépris s'y glissa qui est la maladie la plus dangereuse d'un Etat et dont la contagion se répand le plus aisément et le plus promptement du chef dans les membres (1). »

Voleur au jeu, escroc à la guerre, valet de Richelieu, cardinal de rencontre, poltron et filou, on devait parler ainsi de Mazarin le soir en 1649, dans les arrière-boutiques de la rue Saint-Denis. Mais Mazarin offrait assez de prise à l'attaque pour que Retz ne se crût pas obligé de ramasser ces potins de petit bourgeois parisien. Sa haine l'aveugle au point qu'il en perd sa finesse ordinaire ; il ne s'aperçoit pas qu'en rabaissant à ce point son heureux rival, il donne en même temps une fâcheuse idée de sa propre valeur. Et les reproches mêmes qui sont ou qui peuvent paraître justes, quel sel ont-ils dans la bouche de Gondi ? « Il s'est moqué de la religion », dit-il. On croirait entendre Vincent de Paul, et non son indigne élève. La religion était en de bonnes mains, placée

(1) Œuvres du cardinal de Retz, *Memoires*, t. I, 2e partie, p. 283-286.

sous le patronage d'un cardinal aussi zélé et aussi attaché à ses devoirs que lui ! « Il promit tout parce qu'il ne voulait rien tenir. »

Mais retournez-vous, de grâce, et l'on vous répondra.

Mazarin seul a violé ses promesses. Retz et ses amis, esclaves de leur parole, ont tenu les leurs, on sait comment. Pour qui Retz prend-il ses lecteurs? Quand les gens d'esprit se mêlent d'être ridicules, ils le sont plus complètement que les imbéciles. Tous les portraits de Retz ne sont pas, par bonheur, aussi sottement chargés, et en sortant même des *Mémoires*, on peut en trouver de lui qui aient une véritable valeur historique et littéraire. De ce nombre est le portrait un peu flatté, mais singulièrement brillant, du comte de Fiesque dans l'*Histoire de la conjuration*, et nous ne pouvons pas mieux finir ce livre que par cette citation dont bien des traits peuvent s'appliquer à la carrière de notre héros :

« Ainsi finit cette entreprise avec Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagne, que les uns louent et les autres blâment et que plusieurs excusent. *Si l'on considère cette loi indispensable qui veut que nous respections le gouvernement présent de notre pays tel qu'il est, son ambition est fort criminelle :* si l'on regarde son courage et son habileté dans la conduite de cette action, elle paraît héroïque : enfin, si l'on a égard à la puissance des Doria qui menaçait la maison de Fiesque et la République même d'une ruine prochaine, elle est excusable : mais de quelque façon que l'on en parle, les langues les plus envenimées ne peuvent désavouer que le comte Jean

Louis n'eut de grandes qualités et ne fut un homme au-dessous du commun. Il était né dans un petit Etat où toutes les conditions particulières étaient au-dessous de lui, et il ne pouvait espérer de monter aux premières dignités tant que les Doria auraient vécu. L'inquiétude attachée à sa nation, l'éducation que sa mère lui avait donnée, l'élévation de son propre génie, sa jeunesse, ses grands biens, le nombre et la flatterie de ses amis, la faveur du peuple, la recherche des princes étrangers et enfin l'estime de tout le monde étaient de puissants séducteurs pour inspirer de l'ambition à un esprit encore plus mûr et plus modéré que le sien. La suite de son dessein est un de ces coups que la sagesse des hommes ne saurait prévoir; mais si le succès en eût été heureux, la souveraineté de Gênes n'eût pas borné son courage ni sa fortune. Des auteurs passionnés pour la maison de Doria ont essayé de noircir la mémoire du comte Fiesque par une infinité de calomnies et de défendre la mauvaise foi du sénat de Gênes ; mais la fausseté des faits qu'ils ont allégués est si grossière que cette supposition se détruit assez d'elle-même. Quoi qu'il en soit, *c'est d'ordinaire le bon ou le mauvais événement qui justifie de semblables entreprises*. Néanmoins nous pouvons dire, avec toute l'équité que doit garder un historien qui porte son jugement sur la réputation des hommes, qu'il n'y avait rien à désirer dans celle du comte Jean-Louis de Fiesque qu'une vie plus longue et des occasions plus légitimes pour acquérir de la gloire (1). »

(1) Œuvres du cardinal de Retz, t. V, p. 657-668.

# TABLE DES MATIÈRES

Pages.

CHAPITRE I. — LES PREMIÈRES ANNÉES. . . . . 7
CHAPITRE II. — GONDI AVANT LA FRONDE. . . . . 27
CHAPITRE III. — GONDI AU COMMENCEMENT DE LA FRONDE. . . . . 47
CHAPITRE IV. — LA FRONDE PARLEMENTAIRE. . . . . 70
CHAPITRE V. — UN PREMIER CHANGEMENT DE FRONT. — DE GONDI SE RAPPROCHE DE LA COUR. . . . . 82
CHAPITRE VI. — LA QUESTION DU CHAPEAU. . . . . 104
CHAPITRE VII. — GONDI ET MONSIEUR LE PRINCE. . . . 120
CHAPITRE VIII. — GONDI EST DÉCLARÉ CARDINAL. . . . 144
CHAPITRE IX. — EMPRISONNEMENT ET ÉVASION DE RETZ. 164
CHAPITRE X. — L'EXIL ET LE RETOUR EN FRANCE. — DERNIÈRES ANNÉES DE RETZ. . . . . 189
CHAPITRE XI. — LES « MÉMOIRES » DE RETZ. . . . . 200
CHAPITRE XII. — QUALITÉS LITTÉRAIRES DES « MÉMOIRES ». . . . . 222

# TABLE DES GRAVURES

Le Cardinal de Retz. . . . . 4
Le duc de Beaufort. . . . . 63
Mathieu Molé. . . . . 83
Le prince de Condé. . . . . 129
Mazarin. . . . . 17

POITIERS. — TYPOGRAPHIE OUDIN ET Cie.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

**Echéance**

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

**Date due**

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

NOV 22 1956
NOV 17 1956
FEB 2 1957
JAN 30 1967
JUL 10 1967
NOV 15 1968
NOV 5 1968
OCT 31 2004
UO OCT 29 2004

a39003 001929529b
DC 130 .R45N67 1895
NORMAND, CHARLES PIERR
CARDINAL DE RETZ.

CE DC 0130
.R45N67 1895
COO NORMAND, CHA CARDINAL DE
ACC# 1067376